



HAL
open science

Les agricultures biologiques dans la Drôme (1980-2010) : une étude historique prometteuse

Sarah Morfin

► **To cite this version:**

Sarah Morfin. Les agricultures biologiques dans la Drôme (1980-2010) : une étude historique prometteuse. Histoire. 2018. dumas-02170087

HAL Id: dumas-02170087

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02170087>

Submitted on 1 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

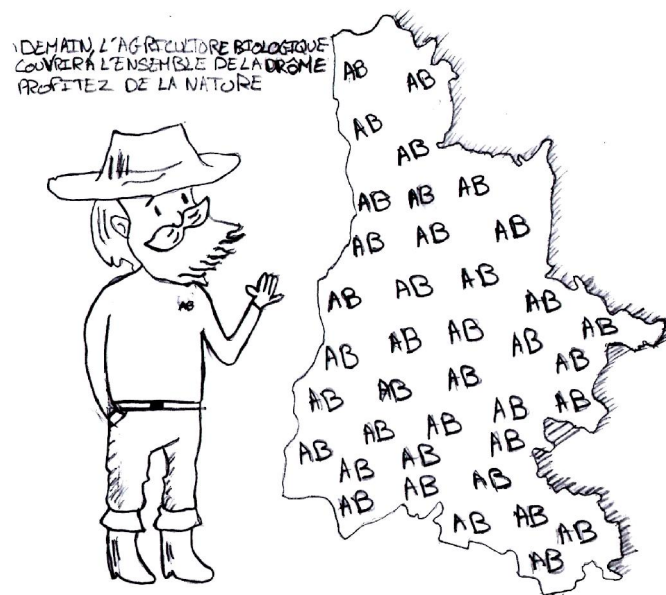


Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Sarah MORFIN

Les agricultures biologiques dans la Drôme (1980-2010) :

Une étude historique prometteuse



Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire

Parcours : Histoire appliquée : société, environnement, territoires

Sous la direction de Mme Irène FAVIER

Année universitaire 2017-2018

Sarah MORFIN

Les agricultures biologiques dans la Drôme (1980-2010) :
Une étude historique prometteuse

Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire

Parcours : Histoire appliquée : société, environnement, territoires

Sous la direction de Mme Irène FAVIER

Année universitaire 2017-2018

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussignée MORFIN Sarah déclare sur l'honneur :

- être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;

- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;

- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;

- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à : Saint-Martin-d'Hères

Le : 04 juin 2018

Signature

Remerciements

Je tiens à remercier les personnes qui m'ont aidée à l'aboutissement et à la rédaction de mon second mémoire.

Tout d'abord, je remercie ma directrice de mémoire Madame Irène Favier, professeure d'histoire contemporaine à l'Université Grenoble-Alpes, qui m'a guidée dans ce deuxième travail de recherche et qui a pris du temps pour m'aider ; mais également tous les professeurs qui m'ont conseillée dans l'aboutissement de ce projet.

Je suis très reconnaissante envers les personnes qui ont apportées leurs savoirs sur un sujet où les études historiques sont encore très rares. Ma gratitude va à Monsieur Pierre-Antoine Landel, ingénieur en agriculture et maître de conférences en sciences économiques, qui m'a renseignée sur les principales étapes traversées par l'agriculture biologique dans la Drôme. Je remercie sincèrement Monsieur Nicolas Monier, directeur de l'association Agribiodrôme, qui m'a autorisée à consulter les numéros de la revue interne de l'association sur lesquels reposent mon étude de cas, sans cela, je n'aurais peut-être pas eu autant d'informations sur l'évolution de cette agriculture entre 1980 et 2010.

J'espère que ce travail entrainera des historiens à se lancer dans l'histoire de l'agriculture biologique car elle pourrait dépasser l'agriculture conventionnelle dans des dizaines d'années. Je pense que les historiens doivent commencer rapidement ces recherches avant que tous les pionniers de cette pratique disparaissent et emmènent avec eux leur passé.

Sommaire

PARTIE I - L'ENGAGEMENT HISTORIQUE ENCORE TIMIDE POUR CETTE NOUVELLE AGRICULTURE	14
CHAPITRE 1 : LE RURAL ET L'HISTOIRE, UN ATTACHEMENT DÉVELOPPÉ DEPUIS LE MILIEU DU XIX ^E SIÈCLE	16
I. Le rural, un objet attirant dès le XIX ^e siècle	16
II. La Nouvelle Histoire, une diversification des études rurales	23
III. Rénover l'histoire rurale à partir des années 1990	25
CHAPITRE 2 : FAIRE UNE ÉTUDE HISTORIQUE DE L'ENVIRONNEMENT	32
I. La naissance graduelle de l'histoire environnementale	32
II. L'environnement et l'agriculture : un sujet encore sensible pour les historiens	39
CHAPITRE 3 : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, UN NOUVEL OBJET POUR L'HISTORIOGRAPHIE.....	43
I. Des débuts difficiles dans le travail historique français	43
II. Des champs disciplinaires variés	45
III. Le cas de l'agriculture biologique dans la Drôme.....	47
CONCLUSION DE LA PARTIE	49
PARTIE II - UNE RECHERCHE BASÉE SUR UNE ÉTUDE DE TERRAIN	50
CHAPITRE 4 : DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ENCORE MAIGRES.....	52
I. Le Conseil départemental de la Drôme, seul fournisseur d'archives spécifiques à l'agrobiologie	52
II. Des prospections pour découvrir d'infimes archives sur le bio	56
CHAPITRE 5 : SORTIR DU CADRE DES ARCHIVES PUBLIQUES	62
I. Les structures nationales en agriculture biologique	62
II. L'importance des organisations locales	64
CHAPITRE 6 : INTERROGER LES ACTEURS SUR LE TERRAIN, UN OUTIL INDISPENSABLE POUR APPRÉHENDER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE.....	70
I. Participer à des rencontres agrobiologiques.....	70
II. Connaître les motivations des agriculteurs	73
III. Interroger les structures drômoises de diffusion de l'agriculture biologique	75
CONCLUSION DE LA PARTIE	80
PARTIE III - APLUSB, D'UN BULLETIN D'INFORMATION À UNE PUBLICATION ENGAGÉE	81
CHAPITRE 7 : 1989-1997, UN DÉBUT DE STRUCTURATION POUR LA « FEUILLE DE CHOU » ET L'AGROBIOLOGIE DRÔMOISE.....	84
I. Une revue tournée vers les actions de son association.....	84
II. 1996-1997, un tournant progressif pour Agribiodrôme Infos	95
CHAPITRE 8 : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE REPRÉSENTE UNE PLANCHE DE SALUT POUR L'HUMANITÉ TOUTE ENTIÈRE.....	104
I. De fortes oppositions vers un assouplissement des paroles ?.....	104
II. Les sujets essentiels d'Agribiodrôme dans le département entre 1998 et 2010	123
CONCLUSION DE LA PARTIE	129

Introduction

« Notre agriculture se révèle quelque peu essoufflée à la suite d'une longue course à la productivité [...]. La société est de plus en plus vigilante vis-à-vis des problèmes de pollution ou de nuisances que peuvent susciter, ici et là, des processus de spécialisation et de concentration de la production, ou l'usage des techniques parfois trop agressives ; les pratiques agricoles de demain auront certes à se préoccuper davantage de la préservation de nos ressources naturelles et d'un environnement agréable et harmonieux »¹.

En juillet 1978, le défunt président-directeur général de l'Institut national de recherche agronomique (INRA), Jacques Poly, annonce déjà les signes de faiblesse de l'agriculture française dans son rapport « Pour une agriculture plus économe et plus autonome ». Quarante ans plus tard, cette citation est toujours valable puisque l'agriculture fait face à de plus en plus de problèmes tandis que la société l'accuse de nombreux maux. Cependant, seule une chose a changé ; l'arrivée de l'agriculture biologique², refusant tous produits chimiques, dans le secteur agricole a redistribué les cartes puisque les consommateurs et les producteurs voient en elle une alternative qui peut sauver ce domaine et l'environnement. Avant de pouvoir parvenir à ce résultat, ce mode de production va devoir surmonter des obstacles, notamment la remise en question de l'agriculture dite conventionnelle³, développée dans les années 1960, utilisant de multiples intrants⁴ dont des pesticides. Cette étape sera la plus complexe car cette nouvelle agriculture n'a été reconnue par l'État qu'en 1980 et son développement est lent malgré les moyens mis en place.

L'objectif de ce travail consistera à présenter ces procédés engagés par les pouvoirs publics afin de convertir les agriculteurs conventionnels à cette production biologique. Afin d'avoir un cadre plus restreint, l'étude portera seulement sur le département de la Drôme (Figure 1), situé dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, puisqu'il est le premier département bio de France, en terme de producteur, et ce depuis de nombreuses années.

¹ POLY Jacques, *Pour une agriculture plus économe et plus autonome* », rapport de juillet 1978, in : HERVIEU Bertrand, *Le contenu du « rapport Poly » : une nouvelle vision de l'agriculture et de nouveaux objectifs pour la recherche agronomique*, 14 février 2018, p.6, [en ligne], consulté le 22/05/18, url : https://www.academie-agriculture.fr/system/files_force/seances-colloques/interventionbertrandherveu.pdf?download=1.

² Glossaire p. 152

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

Les bornes chronologiques sont 1980, année de reconnaissance de l'agriculture dite biologique « n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse »⁵ par la loi d'orientation agricole française, et 2010, année avant le ralentissement de la croissance de l'agriculture biologique drômoise. En effet, alors que le département connaît une progression de +41% de surfaces en conversion en 2010⁶, elle chute à partir de 2011 avec une baisse de 2%⁷ qui se dégrade au fil des années.

Le terme « agriculture biologique » recouvre plusieurs méthodes biologiques prises en compte dans ce mémoire. Les plus importantes sont : l'agriculture biologique, ou agrobiologie, qui rejette l'usage des produits chimiques dans sa production au profit de substances naturelles et organiques ; l'agroforesterie représentant un mélange d'arbres et de cultures sur la même parcelle afin d'imiter les processus biophysiques naturels observés en milieu forestier ; l'agroécologie désignant les pratiques agricoles qui lient l'agronomie et l'écologie dans un souci d'équilibre entre la nature et les services qu'elle offre ; ou encore la biodynamie, considérée comme la branche la plus extrême, mettant en avant l'idée que la terre et la nature sont un organisme vivant lié au cosmos⁸.

Ces années de croissance sont facilitées par un contexte européen et français qui structure ces productions afin de leur accorder de la place dans la législation et l'économie⁹. En Europe, la reconnaissance officielle de l'agriculture biologique est effective par le règlement du 24 juin 1991 décrivant le cadre juridique des produits obtenus



Figure 1 : Carte représentant les territoires de la Drôme (<http://www.voyageons-autrement.com/accueil-paysan-drome-2.html>)

⁵ « Loi n°80-502 du 4 juillet 1980 d'orientation agricole », *Journal officiel de la République française*, 5 juillet 1980, p. 1673, [en ligne], consulté le 22/05/18, url : https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000705202&pageCourante=01673

⁶ AGENCE BIO, « Nombre d'opérateurs et surfaces bios (ha) en 2010 », *Les chiffres de la bio en 2010*, édition 2011, p.228, [en ligne], consulté le 22/05/18, url : http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/4_Chiffres/BrochureCC/CC2011_Partie4.pdf

⁷ AGENCE BIO, « Nombre d'opérateurs et surfaces bios (ha) en 2011 », *Les chiffres de la bio en 2011*, édition 2012, p. 244, [en ligne], consulté le 22/05/18, url : http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/4_Chiffres/BrochureCC/CC2012_partie5.pdf

⁸ Toutes ces définitions sont présentes dans le glossaire p. 152

⁹ Afin d'avoir le détail des politiques européennes et française : PIRIOU Solenne, *L'institutionnalisation de l'agriculture biologique, 1980-2000*, Rennes, Thèse, ENSAR, 2002, 467 p. + annexes

par les méthodes biologiques allant des principes de production à l'étiquetage¹⁰. Toutefois, ce règlement s'applique seulement à la production végétale, il faut attendre le 19 juillet 1999 pour que soit incluse la production animale dans cette réglementation¹¹. Ce dernier étant moins sévère que les politiques des pays, ils ont la possibilité d'appliquer un cahier de charge plus strict sur la production animale. C'est le cas de la France en août 2000 qui met en place son cahier des charges appelé le CC REPAB F¹². Ce texte reprend les exigences passées et se dote de guides de lecture pour la production végétale et animale à destination des organismes de contrôle. En 2007, l'Europe décide de créer une réglementation commune à tous les pays européens qui doivent abandonner leur cahier des charges¹³. Des mécontentements se font alors entendre de la part des agrobiologistes, notamment en France, qui voient un relâchement dans les contraintes de production biologique. À partir de cette date, les produits biologiques de chaque pays européen doivent répondre à la nouvelle réglementation concernant l'étiquetage et porter, à partir de juillet 2010¹⁴, le nouveau logo européen représentant une feuille dessinée par les étoiles du drapeau européen sur un fond vert (Figure 2). En parallèle, la Politique agricole commune (PAC) introduit l'environnement dans ses directives dès 1985 par l'article 19 du règlement sur la modernisation des exploitations agricoles offrant une aide financière à celles présentes



Figure 2 : Logo européen de l'agriculture biologique (<http://www.agencebio.org/le-logo-bio-europeen>)

¹⁰ « Règlement CEE n°2092/91 du conseil du 24 juin 1991 concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires », *Journal officiel de la Communauté économique européenne*, 22 juillet 1991, [en ligne], consulté le 22/05/18, url : <https://publications.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/dbfae532-9922-45c5-9508-81b905d41f80/langua/ge-fr>

¹¹ « Règlement (CE) n°1804/1999 du Conseil du 19 juillet 1999 modifiant, pour y inclure les productions animales, le règlement (CEE) concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires », *Journal officiel de l'Union européenne*, 24 août 1999, [en ligne], consulté le 23/05/18, url : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A01999R1804-19990824>

¹² « Cahier des charges concernant le mode de production et de préparation biologique des animaux et des produits animaux définissant les modalités d'application du règlement CEE 2092/91 modifié du Conseil et/ou complétant les dispositions du règlement CEE 2092/91 modifié du Conseil »

¹³ « Règlement (CE) n°834/2007 du Conseil du 28 juin 2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le règlement (CEE) n°2092/91 », *Journal officiel de l'Union européenne*, 20 juillet 2007, [en ligne], consulté le 23/05/18, url : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:32007R0834>

¹⁴ « Règlement (UE) n°271/2010 de la Commission du 24 mars 2010 modifiant le règlement (CE) n°889/2008 portant modalités d'application du règlement (CE) n°834/2007 du Conseil en ce qui concerne le logo de production biologique de l'Union européenne », *Journal officiel de l'Union européenne*, 31 mars 2010, [en ligne], consulté le 23/05/18, url : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:084:0019:0022:FR:PDF>

dans des zones environnementales sensibles. Cette introduction se fait surtout par la réforme « Mac Sharry » de 1992, poursuivie par l'Agenda 2000, qui donne deux missions aux exploitants, celle de production et celle de protection de l'environnement et de développement rural¹⁵. Le développement de l'agriculture biologique est aussi poussé par les consommateurs qui se tournent de plus en plus vers des produits alimentaires à cause des multiples crises alimentaires européennes démarrées en 1980 avec la viande de veau contaminée par des hormones.

Pour la France, ces années sont aussi celles de la construction de la législation pour l'agriculture biologique. Après l'avoir reconnue officiellement en 1980, une marque spécifique à ce moyen de production est créée en 1985 et son logo actuel, représentant le sigle « AB » en blanc sur un fond vert entouré de la mention « Certifiée agriculture biologique », est déposé en 1996 (Figure 3). Cette reconnaissance est fortifiée par la création de l'Institut technique de l'agriculture biologique (ITAB) en 1982, une association d'utilité publique consacrée au développement de l'agrobiologie et c'est aussi, depuis 1998,



Figure 3 : Logo français de l'agriculture biologique (<https://caissequonmange.com/les-labels-bio/>)

l'organisme national de coordination de la recherche/expérimentation et de transfert de connaissances. Pour aider cette agriculture à se développer dans le pays, l'État met en place, au fil des années, plusieurs aides financières en direction des agrobiologistes, comme l'aide à la conversion en 1993¹⁶, ainsi que des rapports sur le bilan de cette production par le député Martial Saddier¹⁷ ou montrant les qualités des aliments biologiques par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA)¹⁸. Parallèlement, plusieurs plans pluriannuels de développement de l'agriculture biologique sont mis en place à partir de 1998. Le premier est le Plan Ricquois, entre 1998 et 2002, avec pour objectif d'atteindre 5% de bio sur la Surface agricole utile (SAU) en 2005 ; le

¹⁵ Pour une explication plus précise de cette évolution, il est possible de consulter : CAMBOURNAC Tiphaine, [et al.], *L'environnement et la politique agricole commune*, mémoire, Supagro Montpellier, Montpellier, décembre 2013, 13 p.

¹⁶ ROBINE Pierre-Édouard, « Le point sur les aides de l'agriculture bio », *AplusB*, n°75, novembre 2008, pp. 2-3

¹⁷ SADDIER Martial, *L'agriculture biologique en France : vers la reconquête d'une première place européenne*, rapport au Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, juin 2003, 335 p., [en ligne], consulté le 23/05/18, url : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/034000464.pdf>

¹⁸ AFSSA, *Évaluation nutritionnelle et sanitaire des aliments issus de l'agriculture biologique*, rapport, juillet 2003, 236 p., [en ligne], consulté le 23/05/18, url : <https://www.anses.fr/fr/system/files/NUT-Ra-AgriBio.pdf>

deuxième, entre 2004 et 2008, a pour ambition de reconquérir la première place européenne en production biologique et d'aider à organiser les filières et les marchés bios ; et le troisième, le plan Barnier de 2007 à 2012, veut satisfaire la demande française en produits biologiques en 2012¹⁹. Ces plans sont favorisés par l'essor d'une politique de développement durable, démarrée par la loi d'orientation agricole de 1999, qui se traduit par la création du réseau INPACT (cf chapitre 8), le remplacement des Contrats territoriaux d'exploitation (CTE) en Contrat d'agriculture durable (CAD), la loi contre l'effet de serre de 2001²⁰ ou le Grenelle de l'environnement en 2009²¹.

Durant ces années, la Drôme est le premier département bio de France, en termes d'agriculteur et de surface, entre 2006 et 2008, alors que, paradoxalement, c'est aussi « la région la plus nucléarisée du monde »²² à la fin des années 1990 et le deuxième pour les plantations d'Organismes génétiquement modifiés (OGM) en pleins champs en 2003²³. Ces constatations sont peut-être à l'origine du développement de l'agriculture biologique qui s'étend dans le département par la création de structures soutenant cette production et la formation de filières. L'organisation la plus importante est l'association Agribiodrôme, créée en 1987, qui met en place beaucoup de moyens pour développer cette agriculture. Dès 1990, elle se rapproche de la Chambre d'agriculture de la Drôme afin d'accentuer la croissance de l'agrobiologie drômoise. Par ses nombreux liens, elle participe à plusieurs projets comme la création de Corabio (cf chapitre 5) et le Programme intégré de développement agricole (PIDA) Bio de Rhône-Alpes (cf chapitre 7). C'est cette association qui se charge de la structuration des filières bios du département, par exemple, elle lance la formation d'une filière viande biologique dans la Drôme en 1990 (cf chapitre 7). Par ces initiatives, et de multiples autres, l'agrobiologie se diffuse dans le département, existante dans les années 1975-1980 dans le Séderonnais (Drôme Provençale) et le pays du Diois

¹⁹ MORIN Jean-Marín, *Repères dans l'histoire de l'agriculture et de l'agriculture biologique*, octobre 2013, pp.16-18, [en ligne], consulté le 23/05/18, url : https://reseau-formabio.educagri.fr/files/doctelechargeable_HISTORIQUE.pdf

²⁰ « Loi n°2001-153 du 19 février 2001 tendant à conférer à la lutte contre l'effet de serre et à la prévention des risques liés au réchauffement climatique, la qualité de priorité nationale et portant création d'un Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique en France métropolitaine et dans les départements et territoire d'Outre-mer », *Journal officiel de la République Française*, 20 février 2001, [en ligne], consulté le 23/05/18, url : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000403686&categorieLien=id>

²¹ « Loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (1) », *Journal Officiel de la République française*, 5 août 2009, [en ligne], consulté le 23/05/19, url : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020949548&categorieLien=id>

²² SAUGER Alain, *La Drôme, les drômois et leur département (1790-1990)*, Pont-Saint-Esprit, La Mirandole, 1995, p.285

²³ DÉPUTÉS ET SÉNATEURS DE LA DRÔME, « Courrier des députés et des sénateurs de la Drôme », n°49, septembre-octobre-décembre 2001, p.3

(Figure 1)²⁴. En 1998, 265 agriculteurs sont bios sur 6 760 hectares²⁵ alors qu'il y a 856 producteurs sur 22 938 hectares en 2010²⁶.

Dans ce travail, la question principale est de savoir par quels moyens l'agrobiologie s'est développée dans la Drôme en s'intéressant spécifiquement à ceux mis en place en direction des agriculteurs. Par cette interrogation globale, nous voulons identifier les acteurs qui ont soutenu ce mouvement de développement, de l'Europe à l'échelle locale, et expliquer pourquoi cette agriculture est très marginale au début de notre période puisqu'elle intéresse seulement quelques groupes de producteurs dispersés dans la Drôme. Pourtant, cette agriculture connaît une croissance s'attirant les reproches de certains pionniers qui, notamment à travers le journal d'Agribiodrôme, expriment leur mécontentement en direction des pouvoirs publics voyant en cette agriculture une manne économique au détriment d'une éthique bio développée par ses défricheurs.

Nous souhaitons savoir qui sont les premiers agrobiologistes de la Drôme, et depuis quand, afin de connaître leurs motivations dans leur conversion et si celles-ci sont toujours d'actualité pour la période étudiée²⁷. Enfin, toutes ces recherches pourraient donner une explication sur l'attrait de la Drôme pour l'agriculture biologique, et les raisons qui font que ce territoire est l'un des pionniers de cette pratique en France.

Seulement, pour répondre aux nombreuses questions, nous ne pouvons pas nous appuyer sur un nombre conséquent d'études historiques car seul un historien, Yvan Besson, a écrit et publié une thèse sur ce sujet en 2011²⁸. Nous avons donc décidé de nous intéresser à l'histoire rurale et à l'histoire de l'environnement puisque ces deux thèmes font partie de l'agriculture biologique et que l'histoire environnementale essaye de se faire une place au sein de l'histoire rurale. Face à cela, nous pouvons donc dire, qu'en histoire, notre recherche est inédite.

²⁴ Pour avoir une histoire de cette agriculture dans la Drôme : JOLLAND Michel, *Un demi-siècle d'agriculture biologique dans le département de la Drôme, Des pionniers des années 1960 au concept Tech&bio des années 2010*, Septembre 2015

²⁵ BONNARDEL Anne-Laure, « Un tour d'horizon en quelques chiffres », *AplusB*, n°39, mars 1999, p.9

²⁶ AGENCE BIO, « Nombre d'opérateurs et surfaces bios (ha) en 2010 », *op. cit.*

²⁷ Des pistes sont données pour les agriculteurs bios du Nord de la Drôme au milieu des années 1980 : BARRÈS Danielle [et al.], *Une éthique de la pratique agricole. Agriculteurs biologiques du Nord-Drôme*, Grenoble Grignon Paris, INRA, 1985, 113 p.

²⁸ Yvan BESSON, *Les fondateurs de l'agriculture biologique : Albert Howard, Rudolf Steiner, Maria & Hans Müller, Hans Peter Rusch, Masanobu Fukuoka*, Paris, Éditions Sang de la Terre, 2011, 776 pages. Thèse soutenue en 2007 sous la direction de BOURG Dominique à l'École doctorale Sciences et Technologique de Troyes

Pour notre sujet, les sources disponibles sont limitées. En effet, les archives départementales sont maigres, il a alors fallu se tourner vers les archives privées des acteurs de cette agriculture, mais surtout faire des recherches sur le terrain. Malgré l'abondance d'acteurs, nous avons rencontré plusieurs difficultés qui nous ont empêchées de réaliser certaines annexes. Par exemple, nous voulions effectuer un graphique montrant l'évolution de l'agriculture biologique (producteurs, hectares) dans la France et la Drôme. Par conséquent, nous avons envoyé des mails à plusieurs organismes, tels que l'Agence Bio, afin de recevoir des chiffres par année. Malheureusement, nous n'avons eu aucune réponse. De plus, nous voulions connaître plus en détail l'histoire d'Agribiodrôme, qui fait l'objet de notre étude de cas, et celle de sa revue afin de comprendre pourquoi ce journal a changé de format à une période précise ou encore connaître son nombre d'abonnés suivant les années. Pour cela, nous avons contacté l'actuelle porte-parole de l'association, qui en fait partie depuis des années, mais aucun retour ne nous est parvenu.

Afin de prouver que notre recherche est possible, malgré ces difficultés, et essayer de répondre à quelques interrogations, nous nous sommes d'abord focalisés sur l'historiographie pour connaître les travaux sur notre sujet. Nous avons étudié l'histoire rurale, très développée depuis le milieu du XIX^e siècle (Chapitre 1), suivie par l'histoire de l'environnement, née dans les années 1990 en France (Chapitre 2), car les recherches sur l'agriculture biologique en Histoire sont très rares au profit des autres disciplines (Chapitre 3). La seconde partie repose sur les sources disponibles pour notre sujet. Étant peu importante dans les archives départementales (Chapitre 4), nous avons décidé de nous pencher sur les archives des différents acteurs qui peuvent aider notre recherche (Chapitre 5). Mais, pour nous, l'étude de terrain est indispensable dans notre cas puisque c'est là que nous sommes en contact avec les protagonistes du secteur (Chapitre 6). C'est par cette voie que nous avons pris contact avec l'association Agribiodrôme qui nous a permis d'étudier sa revue interne *Agribiodrôme Infos* futur *AplusB* en 1998. Ces recherches font surtout ressortir le changement de la ligne éditoriale de ce bulletin. Entre 1989 et 1997, *Agribiodrôme Infos* répond aux normes de la revue interne puisqu'il informe majoritairement ses lecteurs sur la vie de et dans l'association. Elle connaît cependant une période de transition entre 1996 et 1997 qui la détourne peu à peu de cet objectif (Chapitre 7). À partir de 1998, il devient un journal d'opinion diffusant de nombreuses informations externes à l'association et se nomme désormais *AplusB* (Chapitre 8).

Partie I

-

**L'engagement historique encore timide pour
cette nouvelle agriculture**

L'agriculture biologique est à considérer comme une nouvelle agriculture et non comme un retour vers le passé comme le pense la société. Étudier cette nouvelle forme de production implique donc une analyse différente de celle appliquée à l'agriculture majoritaire étant donné que l'agriculture biologique ajoute une éthique et une philosophie écologique plus poussée. Dans cette analyse, l'historien doit comprendre les raisons qui ont poussé les agriculteurs à adopter, dès le début de leur activité ou des années après, cette agriculture tout en dégagant la diversité des opinions et les moyens de diffusion.

Seulement, en Histoire, alors que l'histoire rurale est très importante durant l'école des Annales et que l'histoire environnementale commence à le devenir dans les années 2000, le rapprochement des deux, pour étudier l'agriculture biologique, est encore rarement établi et seul un historien s'est intéressé à ce sujet.

Chapitre 1 : Le rural et l'Histoire, un attachement développé depuis le milieu du XIX^e siècle

L'histoire rurale a pour objet l'étude des sociétés rurales, c'est-à-dire toutes les populations vivant à l'extérieur des villes. Jusqu'en 1926, la population française est majoritairement rurale, cependant, et c'est seulement au milieu du XIX^e siècle que les historiens ont des recherches propres à cette population.

Cet examen tardif vient du fait que l'Histoire, à travers l'histoire méthodique, s'intéresse aux personnages qu'elle considère comme acteur tels que les rois ou les Saints. Le mépris pour les peuples des campagnes s'attache aussi à sa lente évolution au cours des siècles, si lente que les changements apparaissent des années voir des décennies après. Seulement, après la Révolution Française, les historiens suivent « le mouvement général de curiosité pour le passé lointain et le monde disparu de l'ancienne monarchie »²⁹, c'est à cet instant que l'histoire rurale naît au sein de la communauté historique et qu'elle commence à attirer les chercheurs jusqu'à son âge d'or au milieu du XX^e siècle. Mais, cet objet historique connaît un affaiblissement au moment de la Nouvelle Histoire, au début des années 1970, qui diversifie les études rurales au point de l'atomiser. Face à ce constat, de fervents défenseurs décident de renouveler l'histoire rurale grâce notamment à la création d'une association regroupant tous les ruralistes français, historiens ou non.

I. Le rural, un objet attirant dès le XIX^e siècle

Même si Marc Bloch et *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*³⁰ en 1931 apparaissent comme le point de démarrage du triomphe de l'histoire rurale, il ne faut pas oublier que cette histoire commence dès le XIX^e siècle entre les mains de quelques historiens.

A) L'histoire rurale « comme l'annexe d'une histoire événementielle »³¹

Dès le milieu du XIX^e siècle, des historiens s'intéressent au rural d'un point de vue juridique même si certains se lancent dans des synthèses sur plusieurs siècles. Lorsque

²⁹ JACQUART Jean, « L'histoire rurale en France : les grandes étapes historiographiques », *Histoire et Sociétés rurales*, n°3, 1er semestre 1995, p.19-48, [en ligne], consulté le 21/03/18, url : <http://www.histoire-et-societes-rurales.org/datas/produits/pdf/HSR3.pdf>, p.19

³⁰ BLOCH Marc, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Oslo, 1931, 265 p.

³¹ JACQUART Jean, « L'histoire rurale en France : les grandes étapes historiographiques », *op. cit.*, p.20

les géographes décident d'étudier les campagnes à travers de nouveaux aspects et de les faire appliquer à l'étude historique, une évolution s'opère au début du XX^e siècle.

Pour l'historien ruraliste Jean Jacquart, l'étude rurale commence dès 1836 lorsque Benjamin Guérard, historien spécialiste du Moyen-âge, rédige les *Prolégomènes* en éditant, entre 1836 et 1844, le polyptyque de l'Abbé d'Irminon. Dans cet ouvrage, ce médiéviste s'intéresse au manse « comme forme d'exploitation, de sa taille, de son équipement, des catégories de dépendants, des techniques agricoles, de métrologie historique »³². *La condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au Moyen-âge*³³ de Léopold Delisle en 1851 apparaît aussi, pour Jacquart, comme un autre point de départ de l'histoire rurale. Dans ses huit premiers chapitres, cette importante étude retrace la condition de la classe agricole à travers notamment l'état des personnes, des terres ou encore de la police rurale. Les douze derniers chapitres, décrivant l'état de l'agriculture normande, étudient les moyens de productions (bétail, engrais, prairies), les productions (cidre, bière, espèces cultivées), le matériel et les prix.

Léopold Delisle montre qu'à partir du milieu du XIX^e siècle et jusqu'à la Première guerre mondiale, l'histoire rurale se tourne vers la compréhension des évolutions juridiques, économiques et sociales. Durant cette période, deux thèmes dans deux périodes historiques sont privilégiés par les historiens. D'abord, certains s'intéressent à l'étude du Moyen-âge d'un point de vue juridique allant de la condition des personnes et des biens à la nature et au fonctionnement du système féodal en passant par les formes du servage. C'est le cas d'Henri Sée dans *Les classes rurales et le régime domanial en France au Moyen-âge*³⁴ où il étudie, par exemple, les cadres territoriaux du domaine rural et le groupement agricole à l'époque féodale. En parallèle, d'autres chercheurs se positionnent sur la fin du XVIII^e siècle afin d'étudier le problème de la propriété du sol à cette époque comme Louis Théron de Montaugé à travers l'exemple de Toulouse à la veille de la Révolution³⁵.

Cependant, tous ne suivent pas ces tendances. Dès 1854, Antoine-Elisabeth-Cléophas Dareste de La Chavanne réalise une première synthèse de l'agriculture sur

³² JACQUART Jean, « L'histoire rurale en France,... », *op. cit.*, p. 20

³³ DELISLE Léopold, *Étude sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au Moyen-âge*, Évreux, Hérissey, 1851, 758 p.

³⁴ SÉE Henri, *Les classes rurales et le régime domanial en France au Moyen-âge*, Paris, Giard et Brière, 1901, 638 p.

³⁵ THÉRON DE MONTAUGÉ, *L'agriculture et les classes rurales dans le pays toulousain depuis le milieu du XVIII^e siècle*, Paris, Librairie de la Maison rustique, 1869, 682 p.

plusieurs siècles³⁶. Malgré des lacunes dues à des ignorances, cette nouvelle forme d'étude va encourager des historiens à réaliser le même travail après 1945.

Les géographes, au début du XX^e siècle, apportent un nouveau point de vue dans l'étude historique de ce secteur. Grâce à eux, les historiens se penchent désormais sur le paysage, le parcellaire, les techniques et ils doivent « tenir compte du quantitatif, des différences sociales, des originalités régionales »³⁷. Cette nouveauté apparaît dès 1912, lorsque Jean Loutchisky³⁸ les encourage à s'intéresser au social dans l'étude de la propriété et de sa répartition au moment où la Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution insiste sur le rôle des paysans et sur les cahiers de doléances. L'étude de ces notions en Histoire est visible dans la thèse de Georges Lefebvre, *Les Paysans du Nord pendant la Révolution française*, en 1924, décrivant les paysans de la Révolution à travers leurs aspirations.

Le dernier changement à intervenir à cette période est la place conséquente de l'histoire des Temps modernes dans les études rurales. Par exemple, Paul Raveau étudie les transformations de la propriété au XVI^e siècle dans le Haut-Poitou en étudiant les archives notariales de l'époque³⁹. Cette étude est neuve pour l'époque puisqu'aucun travail n'existe sur ce sujet et l'accessibilité de ce type d'archives est complexe.

Après ces années de développement, l'histoire rurale devient l'un des thèmes préférés de l'historiographie à partir de 1945.

B) Un intérêt grandissant après 1945

Suite à la Seconde guerre mondiale, l'histoire rurale connaît une notoriété, sous l'influence de trois historiens, qui fait d'elle un sujet essentiel dans la recherche historique jusqu'en 1975. En parallèle, un bouleversement apparaît dès 1949 lorsque Fernand Braudel lance le mouvement monographique, à travers son étude sur la Méditerranée, qui marque grandement l'historiographie française. C'est aussi dans les années 1970 que de grandes synthèses rurales voient le jour grâce à la troisième génération de l'École des Annales.

³⁶ DARESTE DE LA CHAVANNE Antoine-Elisabeth-Cléophas, *Histoire des classes agricoles en France depuis Saint-Louis jusqu'à Louis XVI*, Paris, Guillaumin et Compagnie, 1854, 327 p.

³⁷ JACQUART Jean, « L'histoire rurale en France, ... », *op. cit.*, p. 21

³⁸ LOUTCHISKY Jean, *La propriété paysanne en France à la veille de la Révolution (principalement en Limousin)*, Paris, H. Champion, 1912, 295 p.

³⁹ RAVEAU Paul, *L'agriculture et les classes paysannes ; la transformation de la propriété dans le Haut-Poitou au XVI^e siècle*, Paris, Marcel Rivière, 1926, 302 p.

L'influence de trois grands historiens

Entre 1945 et 1975, l'étude rurale connaît aussi ses « Trente Glorieuses »⁴⁰ puisque c'est durant cette période que les recherches se développent amplement et sur de nouveaux éléments grâce à l'action de Marc Bloch, Ernest Labrousse et Jean Meuvret. Tout trois faisant ou ayant fait partie de l'École des Annales constituée en 1929 par Lucien Febvre et Marc Bloch dans le but de faire une histoire globale dans le temps et l'espace.

Marc Bloch apporte sa pierre à l'édifice en 1931 lorsqu'il publie *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*⁴¹ suite à plusieurs conférences données en 1929 à l'Institut pour l'étude comparative des civilisations à Oslo. Malheureusement, son œuvre est peu connue dans les premières années puisqu'elle n'est publiée qu'à Oslo. Il faut attendre sa réédition par un éditeur français et le supplément de 1956 par Robert Dauvergne, d'après les travaux de Marc Bloch puisque ce dernier est mort en 1944, pour que l'ouvrage ait une réelle influence en France. L'étude de Bloch est novatrice car il retrace les grands traits de l'évolution rurale française sur environ vingt siècles à travers l'évolution des paysages et des systèmes de culture tout en s'intéressant à la vie rurale (constitution et rapports entre les groupes sociaux, les efforts vers l'individualisme agraire, l'organisation du régime seigneurial). De plus, l'historien s'appuie sur l'archéologie, la linguistique et la géographie en plus de l'histoire dans un souci de transdisciplinarité voulue par les Annales.

Même si cette synthèse est prématurée et qu'elle n'est pas complète, « elle servira de plan à des travaux plus approfondis et contribuera à l'étude d'un sujet important »⁴² informe Bloch dans son ouvrage.

Une seconde influence vient de la pensée économique et sociale de Camille-Ernest Labrousse considéré comme l'inventeur de l'histoire sérielle et quantitative en France notamment grâce à ses deux ouvrages publiés en 1933⁴³ et 1943⁴⁴ issus d'une thèse

⁴⁰ JACQUART Jean, « L'Histoire rurale en France,... », *op. cit.*, p. 22

⁴¹ BLOCH Marc, *Les caractères originaux...*, *op. cit.*

⁴² BONDOIS Paul-Marie, « *Les caractères originaux de l'histoire rurale* par Marc Bloch, Oslo, 1931 », in : *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1932, Tome 93, p. 123, [en ligne], consulté le 27/03/2018, url : www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1932_num_93_1_460455_t1_0123_0000_001

⁴³ LABROUSSE Camille-Ernest, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIIIe siècle*, Paris, Librairie Dalloz, 1933, 2 volumes, 695 p.

⁴⁴ LABROUSSE Camille-Ernest, *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, Tome 1 : *Aperçus généraux, méthode, objectifs. La crise de la viticulture*, Paris, Presses universitaires de France, 1943, 664 p.

en Droit pour le premier et d'une thèse en Lettre pour le suivant. Dans son *Esquisse*, l'historien relie l'histoire des prix à l'histoire sociale en étudiant la fluctuation des prix de 1725 aux environs de 1780 pour montrer qu'ils ont un impact sur la société. À travers sa deuxième thèse, dont seule la première partie est publiée, il montre que la Révolution française débute à cause de la conjoncture économique rurale qui connaît une crise viticole à partir de 1778. Au moyen de ses recherches, Labrousse prouve que les crises économiques d'avant 1848 suivent le même schéma : il y a d'abord une crise agricole suivie par des mauvaises récoltes qui amènent à la baisse du pouvoir d'achat dans les campagnes et donc à une crise industrielle. Même s'il n'est pas spécialiste de l'histoire rurale, Labrousse perçoit l'importance du monde rural et de son économie durant l'Ancien Régime.

Directeur d'études à l'École pratique des hautes études de 1951 à 1971, Jean Meuvret a, lui aussi, marqué et formé à la recherche une génération d'historiens en les incitant à s'intéresser à l'histoire du XVII^e siècle encore peu étudiée à cette époque. Il est lui aussi spécialiste de l'histoire économique et sociale, ce qui le pousse à étudier les problèmes économiques et sociaux de l'agriculture française au XVII^e siècle dans sa thèse non soutenue ni publiée, *Les problèmes des subsistances à l'époque de Louis XIV*, où il s'intéresse à la production des céréales. Ses recherches apparaissent toutefois dans une quarantaine d'articles pour la plupart réunis dans un recueil en 1971 qui se divise en sept parties allant de l'histoire des prix à la démographie en passant par l'histoire agraire⁴⁵. Cet ouvrage est considéré comme « un instrument indispensable à la connaissance de l'économie et de la société française au XVII^e siècle »⁴⁶. Meuvret est aussi considéré « comme le meilleur connaisseur du monde rural » de ce siècle car il « est très au fait des choses de la terre sous leurs multiples aspects économiques et techniques, sociaux et institutionnels »⁴⁷. Grâce à ses idées, il pousse les jeunes chercheurs à s'intéresser à la démographie historique et au modèle de la crise de subsistance nécessitant l'étude des circulations de la production et de la productivité.

⁴⁵ MEUVRET Jean, *Études d'histoire économique. Recueil d'articles*, Paris, Armand Colin, 1971, 344 p.

⁴⁶ SOBOUL Albert, « Jean Meuvret (1907-1971) », in : *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 19, n°1, Janvier-mars 1972, pp. 1-5, [en ligne], consulté le 27/03/2018, p. 1, url : www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1972_num_19_1_2178

⁴⁷ *Ibid.*, p.4

Fernand Braudel et la monographie

Durant cette période, l'historiographie française est aussi bouleversée par l'historien Fernand Braudel, directeur des *Annales* de 1956 à 1969, qui met en place un nouveau modèle géo-historique où « la longue durée et le binôme conjoncture-structure [sont utilisés] comme pierres angulaires »⁴⁸.

« Ça signifie, si vous voulez, que le temps de l'Histoire, des Hommes, le temps de la vie sociale c'est un temps multiple. C'est un temps multiple qui est formé de temps très brefs, de temps plus longs, de temps très longs, et de temps, je dirais, de longue durée et qui peuvent sembler immobiles mais qui ne sont pas immobiles »⁴⁹.

François Braudel explique ici que l'Histoire se divise en plusieurs temps qu'il faut connaître pour mieux comprendre l'événement étudié sur un temps précis. Cela équivaut à dire qu'il ne faut pas se limiter à une histoire globale dirigée par quelques grands personnages mais qu'il faut s'intéresser à l'ensemble de la société et du temps dans une vision transdisciplinaire. Son modèle est diffusé dans son œuvre majeur, *La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*⁵⁰, où il réalise une histoire de ce monde en montrant que l'histoire économique, sociale et culturelle est indispensable à l'histoire politique, diplomatique et militaire, tout cela en se basant sur un cadre géographique restreint.

Avec toutes ces influences précédemment citées et surtout celle de Braudel, les années 1950-1970 vont être le temps de la monographie. En d'autres termes, les chercheurs réalisent des thèses sur un point géographique ou une catégorie sociale précise, sur un temps long en combinant économie (production, évolution des prix) et démographie. Ces historiens écrivent surtout des monographies sur le monde rural et sur l'époque moderne avec une prédilection pour les XVI^e et XVII^e siècles. C'est le cas de Pierre Goubert,

⁴⁸ GARCIA GONZALEZ Francisco, « L'histoire rurale de l'Espagne Moderne. De l'influence de l'historiographie française à l'internationalisation », in : *Histoire & Sociétés rurales*, vol. 33, n°1, 2010, pp. 117-158, [en ligne], consulté le 21/03/2018, p. 120, url : <https://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2010-1-page-117.htm>

⁴⁹ OFFICE NATIONAL DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION FRANÇAISE, « François Braudel et l'Histoire », in : *Signes des temps*, 30 octobre 1972, 13m24, [en ligne], consulté le 27/03/2018, url : <http://www.ina.fr/video/I09282964/fernand-braudel-et-l-histoire-video.html>, 10:53-11:11

⁵⁰ BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949, 1 160 p.

disciple de Jean Meuvret, dans sa thèse de 1960 où il retrace la quasi-totalité de l'histoire du Beauvais et du Beauvaisis entre 1600 et 1730 à travers les mécanismes de la société⁵¹.

Les années 1950-1975 voient alors une production de grandes monographies régionales et « c'est encore sur elles, à l'heure de la synthèse, que se basent nos connaissances » d'après l'historienne Anne Jollet⁵². Face à l'abondance de ces recherches, certains chercheurs, historiens ou non, se sont réunis afin de créer des synthèses de connaissances dans les années 1970.

Synthétiser les études rurales

L'engouement pour l'histoire rurale est tel que les chercheurs voient la nécessité de regrouper toutes les recherches dans des œuvres synthétiques généralement collectives.

Dès 1972, l'anthropologue Isac Chiva et le sociologue Placide Rambaud rédigent un répertoire⁵³ listant tous les centres de recherche sur la société rurale en France et leurs études sur le monde rural, tous les travaux rédigés (thèses, mémoires, diplômes) par les facultés et instituts entre 1960 et 1968 et ceux en cours ainsi que tous les périodiques spécialisés. Cet ouvrage permet d'accéder à toutes les recherches et de renseigner les chercheurs sur le réseau de l'histoire rurale en donnant les coordonnées des divers organismes concernés par cette recherche. Cela montre aussi que le monde rural attire d'autres disciplines qui vont se mêler de plus en plus à l'Histoire durant les années 1980.

L'ouvrage magistral, et interdisciplinaire, de cette époque est sans aucun doute la monumentale *Histoire de la France rurale* dirigée par Georges Duby, historien, et Armand Wallon, inspecteur général de l'agriculture⁵⁴. Les quatre volumes de cette synthèse commencent par l'étude de la formation des campagnes en France pour se terminer dans les années 1970. Chaque tome étudie une période précise, comme le Tome 1 consacré aux origines des campagnes jusqu'au XIV^e siècle, dans une perspective large allant de l'Histoire à l'agronomie en passant par la politique. De plus, les auteurs mettent aussi en

⁵¹ GOUBERT Pierre, *Beauvais et Beauvaisis de 1600 à 1730. Contribution à l'histoire sociale de la France du XVII^e siècle*, Paris, École pratique des Hautes-Études, 1960, 653 p.

⁵² GARCIA GONZALEZ Francisco, « L'histoire rurale de l'Espagne moderne,... », *op. cit.*, p.120

⁵³ CHIVA Isac et RAMBAUD Placide (dir.), *Les études rurales en France. Tendances et organisation de la recherche*, Paris-La Haye, Mouton, 1972, 396 p.

⁵⁴ DUBY Georges et WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris, Édition du Seuil, 1975-1976, 4 volumes, 621 p. + 620 p. + 569 p. + 666 p.

valeur les lacunes régionales et thématiques en espérant attirer des chercheurs, mais cela semble les avoir plutôt découragés pendant un temps.

Les synthèses, créées dans le but de rassembler les connaissances sur le monde rural, commencent à mêler, de manière conséquente, l'Histoire à de nouvelles disciplines.

L'influence pour l'étude de nouveaux aspects en histoire rurale, la monographie et les synthèses de ces recherches attirent les historiens vers de nouveaux horizons dans les années 1980 qui voient apparaître la Nouvelle Histoire.

II. La Nouvelle Histoire, une diversification des études rurales

En 1969, François Braudel laisse sa place de directeur des *Annales* à un directoire d'historien composé d'André Burguière, Marc Ferro, Jacques Le Goff, Emmanuel Le Roy Ladurie et Jacques Revel. Cette troisième génération de l'école des *Annales* veut que l'Histoire s'investisse dans le socioculturel en étudiant l'histoire des mentalités et les représentations collectives à travers de nouvelles disciplines.

Pour promouvoir cette Histoire, les partisans rédigent deux livres faisant office de charte. En 1974, Jacques Le Goff et Pierre Nora dirigent un ouvrage de trois volumes résumant les problèmes, les approches et les objets de la Nouvelle Histoire⁵⁵. Quatre ans plus tard, Jacques Le Goff, accompagné de Roger Chartier et de Jacques Revel, publie le dictionnaire *La nouvelle Histoire* composé d'articles sur les notions, les champs, les méthodes, les acteurs et l'architecture de cette histoire⁵⁶. En se rapprochant de l'histoire des mentalités, les études rurales mettent alors de côté la ruralité pour privilégier des recherches diversifiées.

A) Vers l'histoire des mentalités

Alors que l'histoire économique et sociale est à la tête des *Annales* dans les décennies précédentes, l'histoire culturelle prend sa place dans les années 1970 notamment grâce à un contexte français qui s'interroge sur son passé par la voix des historiens influencés par les ethnologues. À cet instant, les historiens empruntent les instruments d'analyses de l'ethnologie pour découvrir les attraits de la période d'avant les Trente glorieuses considérée comme une belle époque. Dans ce sens, les chercheurs privilégient

⁵⁵ LE GOFF Jacques et NORA Pierre (Dir.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1974, 3 volumes, 231 p. + 253 p. + 283 p.

⁵⁶ CHARTIER Roger, LE GOFF Jacques, REVEL Jacques (Dir.), *La Nouvelle Histoire*, Retz-CEPL, 1978, 575p.

les structures qui se répètent sur un temps long au détriment de l'événement ponctuel. Leurs études concernent alors un vaste champ de thèmes allant de l'amour à la religiosité en passant par la famille, la mort et la culture. C'est à partir de cet instant que les écritures notariales (testaments, inventaires, dots) servent de source aux historiens.

En ce qui concerne l'histoire rurale, cette interdisciplinarité entre l'Histoire, l'anthropologie et la sociologie, existe depuis plusieurs années comme le montre la création de la revue *Études Rurales* en 1960 qui s'intéresse, de façon pluridisciplinaire, aux rapports des sociétés avec leurs milieux et leurs territoires dans le monde. Au moment de la Nouvelle Histoire, cette interdisciplinarité étend son champ de vision et s'appuie sur une histoire plus personnelle des protagonistes. Par exemple, l'historien Joseph Goy et l'anthropologue Isac Chiva pilotent, entre 1974 et 1976, une recherche interdisciplinaire sur les Baronnie des Pyrénées allant de l'Histoire à l'ethnologie en passant par la biologie⁵⁷. Publiée en 1981 et 1982, cette recherche montre l'importance de la parenté et de son rôle dans la reproduction sociale au sein du monde paysan en plus des rapports de force à l'intérieur des villages.

Certains historiens entreprennent seuls cette aventure de multiples disciplines. L'un des plus importants est Emmanuel Le Roy Ladurie, disciple d'Ernest Labrousse. Dans sa thèse *Les paysans du Languedoc*⁵⁸, il rassemble une approche de la société de l'Ancien régime à une histoire quantitative, à une histoire du climat et à une histoire des mentalités (croyances populaires, religieuses et culturelles).

Avec ces changements, l'histoire rurale se détourne de la ruralité et favorise une histoire sectorielle du monde rural dans un contexte de crise historique.

B) « Pour n'être pas abandonnée, la ruralité n'était plus centrale »⁵⁹

Pour certains historiens, dans les années 1980, l'histoire du monde rural connaîtrait un silence, notamment dû à l'émergence d'une histoire sérielle et thématique, que Jean Jacquart rejette en rappelant que des historiens ont étudié les campagnes à cette

⁵⁷ CHIVA Isac et GOY Joseph (dir.), *Les Baronnie des Pyrénées*, Paris, École des Hautes études en sciences sociales, 1981 et 1982, 2 volumes, 220 p. + 220 p.

⁵⁸ LE ROY LADURIE Emmanuel, *Paysans du Languedoc*, Paris, Flammarion, 1969, 383 p.

⁵⁹ JACQUART Jean, « L'histoire rurale en France... », *op. cit.*, p. 24

époque⁶⁰. Son idée est soutenue par l'historien Fabrice Boudjaaba⁶¹ qui rappelle que l'analyse historique du monde rural à l'époque moderne évolue.

À cette période, l'ère des monographies se termine pour laisser la place à d'importantes études sectorielles ou thématiques, les chercheurs préférant étudier des thèmes précis, comme la production agricole voir même introduire de nouveaux sujets (la violence, la religiosité, l'alphabétisation). Par exemple, la thèse de Robert Muchembled, publiée en partie en 1989, étudie la violence dans les villages en Artois du XV^e au XVII^e siècle⁶² à travers des lettres de rémission quasiment toutes relatives à des crimes de sang mortels dans ces territoires.

C'est aussi un moment où l'histoire sociale et politique des campagnes à l'époque moderne se renouvelle comme le montre *Pouvoir au village et Révolution*⁶³ de Jean-Pierre Jessenne en 1989 qui met en avant le poids politique d'une partie de la paysannerie dans la gestion du village. Ce thème devient alors central chez les modernistes aux dépens de l'analyse des classes sociales, des hiérarchies entre les groupes sociaux et des inégalités.

Même si l'histoire rurale semble être en pause, il n'en est rien puisque des recherches ont lieu et que les sujets d'analyse évoluent. Cependant face à tous ces changements, l'histoire rurale a besoin d'un renouvellement pour ne pas connaître véritablement un silence dans l'historiographie.

III. Rénover l'histoire rurale à partir des années 1990

Dans un contexte de critiques de la Nouvelle Histoire, dues à l'émiettement de l'histoire d'après François Dosse, des initiatives se manifestent afin de développer et renouveler l'histoire rurale dans les années 1990.

« Riches d'un héritage pluriel, nous avons donc du pain sur la planche. Sans nous emballer outre mesure -l'histoire rurale n'aime guère qu'on la brusque -, sans renoncer à la conceptualisation mais sans s'illusionner non plus sur la validité des théories - simples outils de prospection -, nous avons à

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ BOUDJAABA Fabrice, « Les inflexions récents de l'histoire économique et sociale des campagnes françaises à l'époque moderne », in : *Obradoiro de Historia Moderna*, 2012, n°21, pp 55-75, [en ligne] consulté le 21/03/18, url : <http://docplayer.fr/59971017-Les-inflexions-recentes-de-l-histoire-economique-et-sociale-des-campagnes-francaises-a-l-epoque-moderne.html>, p. 67

⁶² MUCHEMBLEDE Robert, *La violence au village. Sociabilité et comportements populaires en Artois du XV^e au XVIII^e siècle*, Turnhout, Brepols, 1989, 419 p.

⁶³ JESSENNE Jean-Pierre, *Pouvoir au village et Révolution : Artois, 1760-1848*, Lille, PUL, 1987, 308 p.

multiplier les ouvertures, à réunir les champs de recherches et à faire fructifier les acquis interdisciplinaires. »⁶⁴

C'est dans cette optique que des historiens ruralistes se regroupent afin de relancer l'intérêt pour l'histoire rurale qui va se passionner pour le lien passé/présent et s'ouvrir à l'étude d'autres pays.

A) Un nouvel élan pour l'histoire rurale

En janvier 1993, plusieurs historiens ruralistes publient le manifeste *Pour un renouveau de l'Histoire rurale* où ils dénoncent une « désaffection relative [de l'histoire rurale], en raison d'un éclatement entre périodes ou spécialités de recherches et d'un certain isolement par rapport aux orientations dominantes de l'Histoire en France »⁶⁵. Pour répondre à cette situation, ces ruralistes s'unissent au sein de l'association Histoire & Sociétés rurales afin de relancer les recherches en histoire rurale. Ce nouvel intérêt pour ses études est aussi porté par l'agrégation d'Histoire qui a proposé trois sujets d'histoire rurale dans ses épreuves depuis 1999.

Dans le manifeste de 1993, les ruralistes décident de mettre en place trois structures afin d'encourager et d'organiser les recherches en histoire rurale. L'association Histoire & Sociétés rurales est mise en place en mai 1993 où se réunissent toutes les personnes, professionnels ou amateurs, qui s'intéressent à l'évolution des sociétés dans les espaces ruraux depuis le Néolithique. Son but est de « comprendre l'action des hommes, dans toutes ses dimensions [...] à l'intérieur des campagnes, en ouvrant les barrières chronologiques, thématiques et disciplinaires »⁶⁶. Sa volonté est donc de rassembler tous les travaux concernant ce sujet pour comprendre l'évolution de ce milieu et permettre aux chercheurs de comparer leurs résultats.

Cette idée est renforcée en juin 1993 par la création de la revue, à portée internationale, *Histoire & Sociétés rurales*. Cette publication semestrielle contient des articles de fond et des débats avec bibliographies, des sources éditées et des comptes-rendus de manifestations et parutions récentes dans le domaine de la ruralité.

De surcroît, les ruralistes décident de se regrouper, avec toutes les personnes

⁶⁴ BRUNEL Ghislain et MORICEAU Jean-Marc, « L'histoire rurale en question », in : *Histoire et Sociétés rurales*, n°3, 1er semestre 1995, p.11-18, [en ligne], consulté le 21/03/18, url : <http://www.histoire-et-societes-rurales.org/datas/produits/pdf/HSR3.pdf>, p. 18

⁶⁵ *Ibid.*, p. 11

⁶⁶ ASSOCIATION HISTOIRE & SOCIÉTÉS RURALES, *Buts de l'association*, [en ligne], consulté le 30/03/18, url : <http://www.histoire-et-societes-rurales.org/buts-et-historique.php>

intéressées par le sujet, dans un colloque du 6 au 8 octobre 1994 à Rennes sous la direction de Marc Bloch. « Peut-on revendiquer une identité à l'histoire rurale ? Comment qualifier sa situation actuelle ? Quels moyens mettre en œuvre pour la promouvoir et éventuellement la renouveler ? »⁶⁷, sont les trois grandes questions abordées pendant cette nécessaire mise au point. Durant ces trois jours, seules l'histoire du droit, la démographie rurale et l'histoire culturelle n'ont pas été abordées afin de privilégier les disciplines sœurs comme la géographie et l'économie. Ce colloque lance une longue série de journées d'études nationales, régionales et internationales.

Grâce à ce nouvel élan impulsé par les ruralistes, le rural se retrouve dans les concours d'enseignement à partir de 1999.

« Les paysans et la terre en France et en Angleterre à l'époque moderne » et « Les campagnes dans les évolutions sociales et politique de l'Europe de 1830 à la fin des années 1920 : étude comparée (France, Allemagne, Espagne, Italie) » sont les deux sujets d'histoire rurale donnés lors de l'agrégation d'Histoire et du CAPES d'Histoire-géographie dans la catégorie « Histoire ». Le premier est au programme en 1999 et 2000 tandis que le second l'est en 2006 et 2007. Pour les concours de 2019, les candidats vont devoir se pencher sur « Les espaces ruraux en France » dans les questions de géographie. Cela donne à l'histoire rurale une nouvelle légitimité.

La reconnaissance sociale et étatique prend « une dimension vitale »⁶⁸ pour les études rurales puisque c'est un « champ dominé et marginalisé »⁶⁹. Effectivement, grâce à ces questions, les éditions sur l'histoire rurale se multiplient pour que les candidats puissent se préparer aux concours ce qui permet aux ruralistes de diffuser leurs recherches dans un cercle plus élargit. C'est aussi un moment où de grands ouvrages synthétiques et/ou bibliographiques voient le jour. Par exemple pour le premier sujet en Histoire rurale, Jean-Marc Moriceau publie deux volumes sur les paysans des XVII^e et XVIII^e siècles. Le premier recense, dans une bibliographie critique et commentée, environ 3 000 titres

⁶⁷ BRUNEL Ghislain et MORICEAU Jean-Marc, « L'histoire rurale en question », *op. cit.*, p.11

⁶⁸ MAYAUD Jean-Luc, LUTZ Raphaël, BRELOT Claude-Isabelle et CORNU Pierre, « à propos de la question d'histoire contemporaine du programme d'agrégation 2006 et 2007 « Les campagnes dans les évolutions sociales et politiques de l'Europe de 1830 à la fin des années 1920 : étude comparée (France, Allemagne, Espagne, Italie) » », *Ruralia*, n°15, 2004, [en ligne], consulté le 30/03/18, url : <http://journals.openedition.org/ruralia/1038>, p. 2

⁶⁹ *Ibid.*

accompagnés d'une introduction et de deux index⁷⁰. Le deuxième est un manuel sur l'élevage entre le XVI^e et le XVIII^e siècle où sont mis en avant les plus grands ruralistes allant de Marc Bloch à Emmanuel Le Roy Ladurie⁷¹.

Par l'intermédiaire de ces enjeux, l'histoire rurale est mise en avant pendant un temps au sein de la communauté historique.

Pour les ruralistes, au début des années 1990, « il s'agit donc de recomposer un paysage historique éclaté depuis la fin des grands paradigmes d'histoire totale »⁷². À la suite de cette reconstitution, certains historiens ruralistes décident de se renseigner sur le passé pour comprendre la société rurale de leur temps.

B) Relier le passé au présent

« Qu'il s'agisse d'agronomie, de politique ou d'économie, la désertion par les historiens des campagnes de l'histoire immédiate a créé un manque, que ne comblent pas les spécialistes non historiens conviés pour parler à leur place. Il ne s'agit pas seulement de susciter des bataillons d'historiens ruralistes du contemporain... mais d'aiguiser aussi l'intérêt des historiens des périodes antérieures pour les questions actuelles. À l'heure où les campagnes se vident et où la Révolution rurale, chère à Geneviève Gavignaud, transforme les équilibres antérieurs, l'historien ne peut rester dans son cabinet. »⁷³

Depuis la fin des années 1990, afin de comprendre l'état actuel de l'agriculture et des campagnes, certains historiens décident de relier l'actualité au passé dans une approche différente selon leurs opinions. C'est aussi un moment où la modernisation agricole d'après 1945 et ses conséquences intéressent les historiens alors que d'autres disciplines, comme la sociologie avec Henri Mendras, s'y sont intéressées depuis plusieurs décennies.

Pour l'historien Jean-Marc Moriceau, les campagnes françaises sont mobiles depuis des siècles contrairement à ce que laisse penser l'imaginaire collectif⁷⁴. Pour justifier son propos, il met en avant trois lectures. Il propose de rassembler tous les siècles étudiés en une unité en étudiant, par exemple, les modalités de production durant cette longue période. Il pèse le mélange des mutations et des permanences caractérisant

⁷⁰ MORICEAU Jean-Marc, *La Terre et les Paysans aux XVII^e et XVIII^e siècles, France et Grande-Bretagne. Guide d'Histoire agraire*, Rennes, Association d'Histoire des Sociétés rurales, 1999, 320 p.

⁷¹ MORICEAU Jean-Marc, *L'élevage sous l'Ancien Régime, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1999, 256 p.

⁷² BRUNEL Ghislain et MORICEAU Jean-Marc, « L'histoire rurale en question », *op. cit.*, p.17

⁷³ *Ibid.*, p. 16

⁷⁴ MORICEAU Jean-Marc, *Terres mouvantes. Les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation, XII^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2002, 445 p.

l'agriculture et la campagne, et il place les conditions de la production agricole au cœur des évolutions en examinant ses changements.

Geneviève Gavignaud pense que les bouleversements ruraux des années 1990 viennent des évolutions depuis le XVIII^e siècle⁷⁵. Elle montre les relations historiques entre la révolution agricole, due aux nouveaux modes de production agricole entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, et la révolution rurale du milieu du XX^e siècle transformant profondément tous les aspects de la vie des ruraux jusqu'à penser à la fin des paysans⁷⁶.

C'est aussi durant cette période que les historiens ruralistes s'intéressent à une histoire proche partant de la fin du XIX^e siècle, et surtout celle de la modernisation agricole après 1945. *L'Histoire des paysans français*⁷⁷ d'Éric Alary est un exemple de cette histoire rurale récente. Dans son ouvrage, allant de la Belle Époque à 2010, l'historien étudie la vie des paysans à travers, notamment, leurs modes de vie et leurs mentalités sur un fond de transformations agricoles. Il cherche à savoir ce qu'il reste de la société paysanne après la soudaine modernisation agricole. Cependant, cette histoire récente reste encore sous la plume d'autres disciplines et particulièrement le journalisme.

Face au contexte de désenchantement de la modernisation agricole, plusieurs historiens décident de s'interroger sur les liens entre le passé, plus ou moins lointain selon le chercheur, et le présent afin de comprendre les changements de l'agriculture française. Parallèlement, le renouvellement de l'histoire rurale passe aussi par un intérêt grandissant des ruralistes français pour les autres pays.

C) Une ouverture vers l'international

Dans les années 2000, les historiens français voient apparaître deux nouvelles études de l'Histoire, l'Histoire globale (*Global history*)⁷⁸ et l'Histoire mondiale (*World History*)⁷⁹ qui ouvrent leurs frontières aux autres pays. Tandis que la *Global history* pose son regard sur les interactions entre des événements de même nature dans le temps et l'espace, la *World history* juxtapose différentes histoires nationales. Par ce changement

⁷⁵ GAVIGNAUD-FONTAINE Geneviève, *La révolution rurale dans la France contemporaine. XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1996, 224 p.

⁷⁶ Idée développée par le sociologue Henri Mendras dans son ouvrage *La fin des paysans, innovations et changements dans l'agriculture française*, Paris, SEDEIS, 1967, 364 p.

⁷⁷ ALARY Éric, *L'Histoire des paysans français*, Paris, Perrin, 2016, 376 p.

⁷⁸ MAZLISH Bruce et BUULTJENS Ralph, *Conceptualizing Global History*, Boulder, Westview Press, 1993, 259 p.

⁷⁹ MC NEIL William, *A World History*, Oxford, Oxford University Press, 1998, 656 p.

d'échelle, les chercheurs français sont amenés à s'intéresser à d'autres pays et à collaborer avec les historiens internationaux. Même si des études françaises sur d'autres pays ont lieu dès les années 1940⁸⁰, les liens entre historiens français et internationaux sont renforcés au début du XXI^e siècle.

Depuis quelques années, l'histoire rurale française est plus intégrée dans des réseaux scientifiques européens et fait de la place au comparatisme. Cette nouveauté est largement poussée par le programme européen COST PROGRESSORE, de 2005 à 2008, sous la direction du Français Gérard Béaur. Ce travail donne lieu à la publication de douze livres, sous la collection « *Rural History in Europe* » aussi dirigée par Gérard Béaur, tel que *Markets and Agricultural change in Europe from XII^e to the XX^e century*⁸¹ qui s'interroge sur l'implication des populations et communautés rurales dans l'évolution de la gestion des terres rurales en Europe dans différents types de marchés.

Cette collaboration est aussi visible par la création, entre 2012 et 2015, d'un Groupement de recherches internationales, rassemblant plusieurs laboratoires étrangers, au sein du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Le *Crises and changes in the European Countryside* est consacré aux crises dans les sociétés rurales européennes.

Ces travaux montrent que les historiens français s'impliquent de plus en plus dans des recherches externes à l'Hexagone.

Après un silence partiel de l'histoire rurale, plusieurs historiens ruralistes décident de rénover ces études en collaborant au niveau national à travers l'association Histoire & Sociétés rurales et au niveau international dans diverses collaborations. Ce renouvellement passe aussi par la volonté des historiens de relier le présent au passé et par un attrait nouveau pour la modernisation agricole de la fin du XIX^e siècle.

⁸⁰ Pierre Vilar s'intéresse à l'agriculture catalane pendant l'époque moderne (VILAR Pierre, *La Catalogne dans l'Espagne Moderne. Recherches sur les fondements économiques des structures nationales*, Tome II, Paris, École pratique des Hautes études, VI^e section, 1962, 586 p. ; Des historiens étudiant d'autres continents : François Chevalier étudie les grands domaines mexicains entre les XVI^e et XVII^e siècles (CHEVALIER François, *La formation des grands domaines au Mexique. Terre et société aux XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, Institut d'Ethnologie, 1952, 480 p.)

⁸¹ PINILLA Vicente (dir.), *Markets and Agricultural change in Europe from XII^e to the XX^e century*, Turnhout, Brepols, 2009, 247 p.



Partis d'analyses juridiques au milieu du XIX^e siècle, les historiens ruralistes étudient aujourd'hui tous les aspects de la vie rurale. Cela va de l'économie (mode de production) à la vie des familles, à travers par exemple l'examen de leur composition, en passant par des recherches sur l'agronomie et les pouvoirs politiques des paysans. Cette diversification de sujets vient de plus d'un siècle d'évolution de l'historiographie française qui a connu plusieurs générations d'historiens et qui s'est, petit à petit, rapprochée des autres disciplines. La forme des travaux d'historiens a aussi évolué vers des études thématiques après avoir connu l'ère des monographies et celle des grandes synthèses. Plus récemment, les ruralistes commencent à se pencher sur une histoire rurale plus contemporaine, commençant à la fin du XIX^e siècle, afin de comprendre la ruralité d'aujourd'hui dans un contexte de remise en cause de l'agriculture française.

Même si l'histoire rurale s'est ouverte à toutes les perspectives, la question de l'agriculture biologique reste encore écartée des recherches historiques ; mais cela peut changer grâce, en partie, à l'introduction de l'histoire environnementale, depuis une dizaine d'années, dans les recherches rurales. Venues des États-Unis, cette histoire s'intéresse à la nature et aux relations des Hommes avec leur environnement, qui sont aussi des questionnements de l'agrobiologie.

Chapitre 2 : Faire une étude historique de l'environnement

« Ce qui environne, ce qui entoure »⁸², « ensemble des éléments et des phénomènes physiques qui environnent un organisme vivant »⁸³, « l'atmosphère matérielle, morale, intellectuelle dans laquelle l'homme vit et se meut »⁸⁴. Cette multitude de définitions pour un seul terme engendre des difficultés de compréhension entre les chercheurs français qui n'utilisent pas tous la même interprétation. Cette complexité peut être l'un des facteurs de la légitimité tardive de l'histoire environnementale en France alors qu'elle naît aux États-Unis au début des années 1970 et qu'elle s'internationalise dès 1990.

Le lien entre l'Homme et l'environnement est visible en agriculture, et s'appuie fortement sur l'environnement naturel, puisque le producteur utilise la nature pour vivre. Même si l'étude de ce lien ne semble pas développée auprès des historiens français, certains ont tout de même lié l'histoire rurale à l'histoire environnementale comme nous allons le faire.

I. La naissance graduelle de l'histoire environnementale

L'histoire environnementale existe depuis les années 1970, voire même depuis plus longtemps si sont pris en compte les travaux dont les historiens environnementalistes se sont inspirés. Elle naît aux États-Unis, dans un contexte de conscience écologique, mais plusieurs facteurs font que cette histoire rencontre des critiques en Amérique et dans d'autres pays. En France, sa reconnaissance est tardive alors que certains historiens font remonter sa naissance à l'époque des *Annales*.

A) Les États-Unis, précurseurs de ce nouvel objet historique

Née au début des années 1970, l'histoire environnementale s'américanise dans la décennie suivante mais, elle doit faire face à la montée des critiques mettant souvent en avant son lien avec l'environnementalisme.

Les débuts de cette histoire

Même si les historiens environnementalistes américains reconnaissent l'existence de précurseurs, ils revendiquent la création de l'histoire environnementale qui a pour

⁸² Dictionnaire Larousse

⁸³ QUENET Grégory, *Qu'est ce que l'histoire environnementale ? L'environnement a une histoire*, Seyssel, Champ Vallon, 2014, p. 109

⁸⁴ *Ibid.*

ambition « d'écrire une histoire radicalement nouvelle, déplaçant les frontières de la discipline historique »⁸⁵.

L'histoire environnementale prend racine en 1962 lorsque Rachel Louise Carson, biologiste marine, publie *Silent Spring*⁸⁶ dénonçant les dégâts des pesticides sur l'environnement ainsi que la désinformation des entreprises chimiques et les réponses des autorités publiques face aux attentes de ces industries. Ce livre contribue au développement du mouvement écologique qui pousse la naissance de l'histoire de l'environnement. C'est en août 1972 que l'histoire environnementale née à travers un numéro spécial de la revue *Pacific Historical Review* dont l'article de Roderick Nash⁸⁷ qui fait grand bruit dans le monde historique.

C'est durant les années 1970 que les premiers historiens de cette histoire (John Opie, Donald Worster, Roderick Nash par exemple) mettent en place les bases de sa structure ; elle met en avant son lien avec l'environnementalisme et son attention portée aux dégradations naturelles causées par l'Homme. Cela entraîne une multiplication des objets de recherche et les défricheurs sont convaincus d'avoir inventé l'environnement. Elle se développe aussi par l'intermédiaire de plusieurs structures comme la revue *Environmental Review*, créée en 1976, et l'*American Society for Environmental History* depuis 1977.

Cependant, elle connaît des difficultés car aucun poste universitaire n'existe pour elle et seuls quelques campus universitaires s'y intéressent comme l'Université du Kansas.

Le développement se poursuit alors dans les années 1980 qui voient émerger une nouvelle génération introduisant de nouveaux sujets de recherche. Par exemple, Stephen Pyne écrit une histoire totale du feu où il mélange les caractéristiques physiques du phénomène, les institutions, les croyances et les valeurs des Hommes⁸⁸.

L'évènement majeur de ces années est l'américanisation des études environnementales. Cela est dû au déplacement des historiens de la première génération dans le Centre et l'Ouest des États-Unis où ils trouvent des postes dans les universités. Grâce à ces chaires universitaires, les historiens environnementalistes peuvent former des

⁸⁵ QUENET Grégory, *Qu'est ce que l'histoire environnementale ?*, op. cit., p. 15

⁸⁶ CARSON Rachel Louis, *Silent Spring*, Boston, Houghton Mifflin, 1962, 287 p.

⁸⁷ NASH Roderick, « American environmental history : a new teaching frontier », in : *Pacific Historical Review*, 41-3, août 1972, p. 362-372

⁸⁸ PYNE Stephen, *Fire in America. A Cultural History of Wildland and Rural fire*, Princeton, Princeton University Press, 1982, 682 p.

étudiants à cette nouvelle histoire. Parallèlement, la géographie américaine s'éloigne de la filiation de Carl Sauer, s'intéressant à la création du paysage par la culture, et de la géographie historique au profit des études environnementales. C'est aussi un moment où s'effectue le rapprochement entre l'histoire environnementale et l'histoire de la conservation ainsi que la protection de la nature grâce à l'alliance avec la *Forest History Society*, dédiée à la préservation forestière et à la conservation historique, dans les années 1990.

Dans ce contexte de prise de conscience des problèmes environnementaux, les historiens américains développent une histoire environnementale pour faire rentrer la terre dans l'Histoire. Mais, son militantisme ne plasant pas à tous les chercheurs américains et internationaux, elle connaît des critiques et des transformations avant de s'appliquer dans de nouveaux pays.

Des critiques pour changer l'histoire environnementale américaine

Cette histoire américaine connaît plusieurs contestations remettant en cause son fonctionnement. Certains ont lieu au sein même de la communauté américaine alors que d'autres se développent dans les pays lors de son internationalisation.

Dès 1982, l'historien américain Donald Worster intervient pendant le premier colloque d'histoire environnementale à l'Université de Californie afin de montrer sa nécessaire ouverture. Il signale que cette histoire n'est pas américaine puisqu'elle a émergé dans d'autres pays, comme la France, et que les études américaines confondent environnementalisme et environnement à cause de leur cadre national.

À la fin des années 1990, des débats théoriques sont lancés par l'américain William Cronon qui affirme que la nature est construite par l'Homme alors que les environnementalistes s'appuient sur le *wildernes* (signifiant « nature sauvage » où l'Homme n'est pas intervenu)⁸⁹. Cet article est accusé de dégrader les fondements de l'histoire environnementale et de l'environnementalisme. S'ensuivent des propositions

⁸⁹ CRONON William, « The trouble with wilderness : or, getting back to the wrong nature », *Environmental History*, 1-1, janvier 1996, p. 7-28

théoriques comme Richard White qui préconise la nécessité d'une réflexion spatiale et la nationalisation de la nature⁹⁰.

Au niveau mondial, plusieurs attaques se lèvent en direction de cette histoire américaine. Par exemple, l'historien indien Ramachandra Guha critique l'environnementalisme américain et le *wilderness*⁹¹, en étudiant l'Inde et le Tiers-Monde. Il montre que ces concepts appliquent une idée occidentale montrant un monde oriental plus respectueux de la nature sans reposer sur des sources historiques.

Après s'être structurée aux États-Unis, cette discipline historique s'ouvre aux autres pays et évolue pour répondre aux attentes des chercheurs américains et internationaux. C'est aussi dans les années 1990 que l'histoire environnementale est reconnue en France.

B) Une légitimité tardive en France

Même si les *Annales* peuvent être montrées comme les défricheurs de cette histoire, elle apparaît officiellement en France dans les années 1990 alors qu'elle est déjà développée dans les autres pays. Cependant, elle rattrape vite son retard une décennie plus tard où elle se fait une place au sein des recherches internationales.

Les Annales, les références de l'histoire environnementale ?

Même si les historiens étatsuniens prennent en référence les travaux de grands historiens des *Annales* pour écrire leur histoire environnementale dans les années 1970, cette influence est à nuancer.

En France, l'environnement rentre pour la première fois dans le vocabulaire scientifique grâce au géographe Vidal de La Blache. Ce terme, utilisé dans le sens de l'ensemble des éléments qui entoure l'Homme et les relations qu'ils entretiennent ensemble, se diffuse petit à petit entre les deux guerres sous le terme « milieu ». Dans les années 1930, les fondateurs de l'école des *Annales* s'emparent de cette étude environnementale dans leurs recherches et c'est en elle que l'une des contributions les plus

⁹⁰ WHITE Richard, « The nationalization of nature », *Journal of American History*, 86-3, décembre 1999, p. 976-989

⁹¹ GUHA Ramachandra, « Radical american environmentalism and wilderness preservation : a third world critique », *Environmental Ethics*, n°11, 1989, p.71-83

importantes à l'étude du milieu est apportée à travers *La Méditerranée* de Braudel⁹². Effectivement, dans cette thèse, l'historien s'intéresse aux relations entre les Hommes et le monde méditerranéen dans toute sa première partie.

Pour la première génération d'historiens environnementalistes des États-Unis, les *Annales* exercent une grande influence car ils sont vus comme les premiers à avoir étudié les interactions entre l'Homme et son environnement. Fernand Braudel et sa thèse sont les plus cités par cette génération. John Opie s'est inspiré de *La Méditerranée* pour construire l'histoire environnementale en tant que champ de recherche. Dans un de ses textes, la revue *Environmental Review* présente Braudel comme « l'historien de l'environnement le plus implicite et conscient »⁹³ grâce à sa vision sur les relations entre l'Homme et son environnement.

Malgré cette influence, les *Annales* ne fournissent pas les méthodes d'histoire environnementale appliquée aux États-Unis. Même si elle est l'une des premières revues du monde à diffuser des recherches sur l'environnement par l'article « Pour une histoire de l'environnement, la part du climat »⁹⁴ en 1970 et le numéro spécial « Histoire et environnement »⁹⁵ en 1974, cela n'a pas d'impact dans la constitution d'une histoire environnementale car aucun programme ni structure n'est défini.

Pour les Américains, les *Annales* ne peuvent pas fournir de méthodes car, par exemple, il n'est pas possible d'adapter la longue histoire braudélienne à la récente histoire étatsunienne pour John Opie.

Alors que des travaux sur l'environnement sont visibles dans les *Annales* avant la naissance de l'histoire environnementale aux États-Unis, leur influence est à nuancer car elles ne fournissent pas de méthode de travail pour constituer une nouvelle histoire

⁹² BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée*, *op. cit.*

⁹³ QUENET Grégory, *Qu'est ce que l'histoire environnementale ?*, *op. cit.*, p. 102 ; extrait de OPIE John, « Environmental history : pitfalls and opportunities », *Environmental Review*, 71, printemps 1983, p. 15

⁹⁴ LE ROY LADURIE Emmanuel, « Pour une histoire de l'environnement : la part du climat », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 25-5, septembre-octobre 1970, pp. 1459-1470

⁹⁵ LE ROY LADURIE Emmanuel (éd.), « Histoire et environnement », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 29-3, 1974

La naissance des études environnementales françaises

D'après Geneviève Massard-Guilbaud, l'histoire environnementale est considérée comme un rattachement thématique à l'Histoire à la fin des années 1990⁹⁶, alors que des études sur ce sujet ont été publiées avant cette reconnaissance⁹⁷. À partir de 1999, des changements s'opèrent et permettent de mettre en place une histoire environnementale en France.

L'histoire environnementale naît dans le pays grâce à l'éclatement de l'Histoire dans les années 1990 par la Nouvelle Histoire, qui permet à l'environnement de s'intégrer petit à petit dans les recherches historiques ; et par l'entrée en France des études américaines et anglaises par l'intermédiaire de chercheurs, comme Massard-Guilbaud, qui participent de plus en plus aux congrès internationaux.

Par ce contexte, de nombreux historiens, non issus de l'histoire environnementale, utilisent les ressources de cette histoire afin de répondre à leurs problématiques et pour comprendre les archives qu'ils utilisent. Les deux sous-disciplines qui impulsent le plus ce développement sont l'histoire urbaine et l'histoire des technologies. Ces spécialistes sont les premiers à rentrer dans l'*European society for environmental history* (ESEH), promouvant l'étude de l'histoire environnementale, et à participer à des tables-rondes sur l'histoire urbaine. Ces dernières aboutissent à des publications comme *Le démon moderne, La pollution dans les sociétés urbaines et industrielles d'Europe*⁹⁸ qui fait l'histoire de la pollution depuis le XVIII^e siècle.

Dans ces conditions, l'histoire environnementale est légitimée à la fin des années 1990 par l'intermédiaire de plusieurs chercheurs et sous-disciplines. Dans la décennie suivante, cette histoire se développe rapidement tout s'insérant dans la discipline.

⁹⁶ MASSARD-GUILBAUD Geneviève, « France », *Environment & History*, 10-4, 2004, p. 513-514, [en ligne], consulté le 12/04/18, url : http://www.environmentandsociety.org/sites/default/files/key_docs/winiwarter-10-4.pdf

⁹⁷ BECK Corinne et DELORT Robert (dir.), *Pour une histoire de l'environnement et des phénomènes naturels*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1993, 270 p. ; GROUPE D'HISTOIRE DES FORÊTS FRANÇAISES, *Aspects de la recherche sur l'Histoire des forêts françaises*, Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine, 1980, 51 p.

⁹⁸ BERNHARDT Christophe et MASSARD-GUILBAUD (dir.), *Le démon moderne. La pollution dans les sociétés urbaines et industrielles d'Europe*, Clermont-Ferrand, PU Blaise-Pascal, 2002, 470 p.

La France, « l'un des territoires les plus actifs de l'histoire environnementale »⁹⁹

Même si la reconnaissance est tardive, les études environnementales se multiplient et se structurent dans les années 2000 jusqu'à s'intégrer dans les publications générales.

Durant cette décennie, cette histoire connaît « une effervescence éditoriale qui, au vu du nombre de jeunes chercheurs engagés aujourd'hui en histoire environnementale, n'est pas près de se tarir »¹⁰⁰. Effectivement, grâce au site internet Ruche¹⁰¹ (Réseau universitaire de chercheurs en Histoire environnementale), créée en 2008 en tant que branche française de l'ESEH, il est possible de voir que des chercheurs font de plus en plus de recherches dans cette discipline et que des colloques s'organisent progressivement.

Une structuration s'effectue par la création de collections en librairie. La première collection française en histoire environnementale est « L'environnement a une histoire », créée en 2010 par les éditions Champs Vallon, elle joue un rôle actif dans le développement de cette histoire. Une seconde vient ordonner ces études en 2013. C'est « Anthropocène » des éditions du Seuil, lancée par l'historien Christophe Bonneuil, qui se tourne vers l'écologie et s'interroge sur l'avenir de la Terre.

L'environnement s'inscrit aussi dans des facultés françaises. La première université à chercher un maître de conférence en histoire environnementale est Aix-Marseille en 2004. Seulement, il faut attendre 2012 pour que des cours et des chaires sur cette histoire soient présents dans les études supérieures.

Par cet essor, les études environnementales sont présentes dans les grandes revues d'Histoire. La première apparition date de 2009 dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* où François Locher et Grégory Quenet présentent le développement de l'histoire environnementale dans le monde et en France¹⁰². Elles se développent aussi dans les collections des sciences humaines telles que « La Découverte » qui publie *Une autre histoire des « Trente Glorieuses »*¹⁰³.

L'histoire environnementale se fait donc une place dans le champ historique.

⁹⁹ FRESSOZ Jean-Baptiste, GRABER Frédéric [et al.], *Introduction à l'histoire environnementale*, Paris, La Découverte, 2014, p.8

¹⁰⁰ QUENET Grégory, *Qu'est ce que l'histoire environnementale ?*, *op. cit.*, p. 140

¹⁰¹ <https://leruche.hypotheses.org>

¹⁰² LOCHER Fabien et QUENET Grégory, « L'histoire environnementale : origines,... », *op. cit.*

¹⁰³ BONNEUIL Christophe, PESSIS Céline et TOPÇU Sezin (éd.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013, 309 p.

En 1972, les États-Unis créent l'histoire environnementale et la diffusent dans le monde avec leurs propres méthodes de travail qui ne sont pas acceptées par tous les chercheurs. Alors que l'école des Annales semble avoir eu une influence auprès des Américains, la discipline n'est reconnue et se développe en France seulement à la fin des années 1990.

Dans ce travail, seuls les liens entre l'environnement et l'histoire agricole intéressent, mais il semblerait que cette étude n'a pas encore trouvé ses historiens.

II. L'environnement et l'agriculture : un sujet encore sensible pour les historiens

Étant donné que ce mémoire porte sur l'agriculture biologique, il est utile de se renseigner sur le lien entre l'histoire environnementale et le milieu agricole puisqu'en agriculture biologique, l'un des points centraux est la préservation de l'environnement. Ce lien est étudié du point de vue historique pour savoir si ce champ de recherche est développé. La lente reconnaissance de cette histoire de l'environnement et la mise en avant de certains sujets, comme l'histoire urbaine, semble laisser de côté les études agricoles. Même si quelques historiens se sont lancés dans cette aventure, l'Histoire préfère la laisser aux mains des autres disciplines.

A) Une poignée d'historiens pour une histoire bientôt essentielle

Aujourd'hui, l'environnement a pris une place importante dans la société française notamment à cause de sa dégradation débutée depuis plusieurs décennies. L'un des secteurs pointés du doigt est l'agriculture qui, dans un souci de modernisation depuis la Seconde guerre mondiale, a été poussée vers le productivisme usant la Terre et les productions. Dans ce contexte, il semble essentiel à l'historien d'intervenir pour montrer quels sont les liens entre l'agriculteur et son environnement et comment ils ont évolué au fil des siècles. Au sein de l'école des Annales, certains ruralistes ont survolé ces idées comme Marc Bloch¹⁰⁴ et Emmanuel Le Roy Ladurie¹⁰⁵, mais elles ne sont reprises et développées qu'à la fin des années 1990.

¹⁰⁴ BLOCH Marc, *Les caractères originaux...*, *op. cit.*

¹⁰⁵ LE ROY LADURIE Emmanuel, *L'histoire du climat depuis l'an mil*, Paris, Flammarion, 1967, 379 p. ; LE ROY LADURIE Emmanuel, *Paysans du Languedoc*, *op. cit.* dont la première partie s'intéresse aux contraintes matérielles pesant sur l'histoire de l'Homme qui ouvre « une histoire biologique et humaine fait

Les recherches environnementalistes sont mises sous silence dont celles des ruralistes au moment où est donnée « aux historiens la part de la nature dans l’outillage mental, aux recherches pluridisciplinaires la reconstitution des facteurs naturels qui pèsent sur les sociétés humaines »¹⁰⁶, lorsque l’Histoire des mentalités devient importante. Il faut attendre les années 1990 et la création de l’EHES en 1999 pour que l’histoire rurale et agricole soit liée à l’environnement.

À cet instant, les études se multiplient et touchent des sujets divers. Certaines ont lieu sur l’eau ou les zones humides¹⁰⁷, une autre se plonge sur l’élevage français du Moyen-âge à la Révolution¹⁰⁸ et donne même la parole aux paysans sur leur lien avec leurs terres¹⁰⁹. Seuls de rares séminaires mettent en avant les liens entre l’environnement et l’agriculture. De fin 2008 au milieu de 2009, neuf séminaires ont eu lieu sur le thème « Agriculture, sciences et environnement : l’agriculture entre modernisation et écologisation » où sont intervenus des historiens, des membres d’AgroParisTech ou encore de l’INRA. Durant ces journées, les chercheurs se sont questionnés sur les nouvelles perspectives de recherche apportées par les transformations de l’agriculture, des savoirs et des pratiques agronomiques depuis un siècle.

Même si des travaux faisant le lien entre l’environnement et l’agriculture existent, cela paraît encore faible face à un sujet qui pose de nombreuses questions au secteur agricole et à la société. Ces remises en question sont récentes et c’est peut-être cela qui pousse les historiens à laisser cette étude aux mains des autres disciplines.

B) L’Histoire mise en retrait au profit d’une multitude de disciplines

La contestation du modèle agricole imposé après la Seconde guerre mondiale, basé sur la productivité de masse, semble commencer vers la fin des années 1960 lorsque le mouvement hippie, promouvant un plus grand respect de la nature, apparaît. Pendant Mai 68, le mouvement écologique naît pour défendre la nature face aux constructions

d’échanges et de circulations » d’après Grégory Quenet (QUENET Grégory, *Qu’est ce que l’histoire environnementale ?*, op. cit., p. 141)

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 123

¹⁰⁷ DEREIX Jean-Michel, « Pour une histoire des zones humides en France (XVII^e-XIX^e siècle). Des paysages oubliés, une histoire à écrire », *Histoire & Sociétés rurales*, n°15, 2001, pp. 11-36

¹⁰⁸ MORICEAU Jean-Marc, *Histoire et géographie de l’élevage français, du Moyen-âge à la révolution*, Paris, Fayard, 2005, 477 p.

¹⁰⁹ FARMER Sarah, « Les mémoires paysans et la transformation de la France rurale dans l’après-guerre », in MATHIS Charles-François et MOUHOUT Jean-François (éd.), *Une protection de l’environnement à la française (XX^e-XX^e siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, pp. 292-297

humaines pour lutter, par exemple, contre la construction d'une station de ski dans le Parc national de la Vanoise en 1970. Ce mouvement reste éloigné de l'agriculture jusqu'au moment où les crises alimentaires démarrent (1980 : crise sur la viande de veau) et où l'agriculture est associée aux risques scientifiques et chimiques. À partir de là, l'agriculture est vue par la société comme l'un des secteurs les plus polluants et son modèle est remis en cause et des alternatives commencent à se développer.

Ce contexte étant récent, les historiens n'ont peut-être pas l'impression d'être concerné car l'écologie a été éloignée de l'Histoire dans les années 1970 et elle peine à s'en rapprocher, laissant la place aux autres disciplines.

À partir des années 1970, l'écologie est éloignée de l'Histoire. D'abord, la peur de la fin de la paysannerie, lancée par le sociologue Henri Mendras, attire la communauté scientifique à s'intéresser à cette population afin de la défendre et d'étudier la nature qu'ils ont façonné depuis des siècles. En plus, le géographe Georges Bertrand dans un ouvrage collectif¹¹⁰, remplace la géohistoire, étudiant la construction des espaces sur un temps long, par le géosystème et le « système GTP » (Géosystème, Territoire, Paysage), étudiant les relations nature-sociétés dans une dimension naturaliste et matérielle englobées dans une perspective sociale. Les historiens, n'ayant pas de formation naturaliste, s'éloigne donc de cette démarche de recherche même si quelques exceptions existent¹¹¹.

Cet éloignement est peut être une exception française puisque certains pays effectuent ce travail depuis quelques décennies. C'est le cas des historiens de Grande Bretagne qui, depuis les années 1960, se préoccupent des relations entre l'Histoire, l'agriculture, la vie rurale et le développement de l'habitat et du milieu environnant¹¹².

C'est dans ces conditions que le lien agriculture/environnement est laissé aux mains des autres disciplines de sciences dures ou douces. Ce sont surtout les premières qui sont sollicitées afin de trouver des solutions pour réduire les dégâts environnementaux causés par l'agriculture productiviste. Par exemple, en 2007, plusieurs scientifiques se sont réunis autour d'un ouvrage afin de faire le point sur les connaissances d'utilisation des

¹¹⁰ BERTRAND Claude et BERTRAND Georges, *Une géographie traversière : l'environnement à travers territoires et temporalité*, Paris, Édition Arguments, 2002, 311 p.

¹¹¹ MATHIEU Nicole et JOLLIVET Marcel (éd.), *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, Paris, l'Harmattan, 1989, 352 p.

¹¹² GIREL Jacky, « Quand le passé éclaire le présent : écologie et histoire du paysage », *Géocarrefour*, 81/4, 2006, pp. 249-264, [en ligne], consulté le 14/04/18, url : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/1622>

pesticides en agriculture, les moyens pour les réduire et leurs impacts sur l'environnement¹¹³.

À côté de cela, les sciences humaines et sociales mènent aussi des recherches. En sociologie, Pierre Alphanéry a réalisé une thèse sur l'évolution des campagnes française de 1945 à 2000 où il présente l'évolution de l'agriculture et l'utilisation des espaces ruraux de plus en plus concernés par la préservation de l'environnement¹¹⁴.

Alors que le lien entre agriculture et environnement pose de plus en plus de questions depuis la création des mouvements écologiques, l'Histoire semble s'être mise à l'écart de cette recherche laissant la place aux autres disciplines.



Venant des États-Unis, l'histoire environnementale s'est diffusée dans le monde dans les années 1990 où chaque pays l'adapte à ses spécificités, créant une hétérogénéité dans les méthodes et les recherches. En France, sa naissance est actée à la fin des années 1990, même si l'école des Annales a déjà réalisé quelques recherches sur ce sujet, et le pays devient l'un des territoires les plus prolifiques dans ce secteur à partir des années 2000.

Cependant, l'écartement effectué entre l'écologie et l'Histoire éloigne les historiens des études entre l'environnement et l'agriculture, intéressant ce mémoire. De rares publications sont alors effectuées ce qui se répercute dans l'étude historique de l'agriculture biologique.

¹¹³ AUBERTOT Jean-Noël et BARBIER Jean-Marc [et al.], *Pesticides, agriculture et environnement. Réduire l'utilisation des pesticides et en limiter les impacts environnementaux*, Rapport d'expertise scientifique collective INRA et Cemagref, 2007, 120 p.

¹¹⁴ ALPHANDÉRY Paul, *Les campagnes françaises de l'agriculture à l'environnement (1945-2000) : politiques publiques, dynamiques sociales et enjeux territoriaux*, Paris, Thèse, Institut d'études politiques, 2001, 2 volumes, 465 p.

Chapitre 3 : L'agriculture biologique, un nouvel objet pour l'historiographie

« En somme, particulièrement en France, l'histoire de l'agriculture biologique, et tout spécialement celle de ses origines étrangères, reste largement à écrire, voire à légitimer comme objet de recherche historique »¹¹⁵.

Voici ce qu'affirme Yvan Besson dans son ouvrage en 2011. Effectivement, seulement lui, en tant qu'historien, a étudié cette nouvelle forme d'agriculture apparue dans les années 1960 en France, alors que de nombreux travaux dans d'autres disciplines apparaissent dès les années 1970. En ce qui concerne la Drôme, réputé premier département biologique de France, et ce depuis les débuts de cette agriculture en France d'après certains partisans¹¹⁶, les travaux historiques sont inexistantes et seules certaines disciplines se sont intéressées à ce territoire.

I. Des débuts difficiles dans le travail historique français...

A) ... causés par deux facteurs

Dans l'introduction de son ouvrage, Yvan Besson tient à rappeler que l'étude historique de l'agriculture biologique est en retard, en France, pour deux raisons précises.

Le premier frein à la recherche est la marginalité de cette agriculture, reconnue officiellement par l'État français en 1980 par la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980. Durant cette période d'exclusion, les études sont réalisées par des militants et basées sur une autosatisfaction de leur modèle et non sur une recherche historique ou critique. Depuis la fin des années 1980, au moment où le logo national AB est créé et où des crises alimentaires se succèdent, l'agriculture biologique est reconnue et commence à représenter un modèle répondant aux problèmes agricoles. Elle devient alors intéressante à étudier même si les historiens ne voient pas encore son intérêt.

La seconde ombre au tableau dans cette historiographie est la faiblesse des sciences agronomiques en Histoire car elles apparaissent comme « un angle mort d'une histoire des sciences focalisée sur des objets à profil épistémologique plus « noble » que

¹¹⁵ Yvan BESSON, *Les fondateurs de l'agriculture biologique : Albert Howard, Rudolf Steiner, Maria & Han Müller, Hans Peter Rusch, Masanobu Fukuoka*, Paris, Éditions Sang de la Terre, 2011, p.17

¹¹⁶ Propos recueilli auprès de la porte-parole d'Agribiodrôme lors d'une discussion en février 2018

l'agronomie »¹¹⁷. Là encore, seuls quelques historiens se préoccupent de ce sujet. Yvan Besson cite quelques chercheurs comme François Sigaut¹¹⁸ ou plus récemment l'étude dirigée par Christophe Bonneuil et Jean-Luc Mayaud, en 2008, portant sur l'analyse des échanges entre les connaissances scientifiques et les innovations techniques en agriculture de la fin du XIX^e à la fin du XX^e siècle¹¹⁹.

Face à ces problèmes, les historiens Christophe Bonneuil et Christian Mouchet tentent de légitimer l'étude de l'agriculture biologique en Histoire en proposant au CNRS, en 2003, un projet de recherche nommé *Entre visionnaires, praticiens et chercheurs scientifiques : une histoire de la dynamique des savoirs liés à l'agriculture biologique (XX^e siècle)*¹²⁰. Cependant, leur projet semble ne pas avoir été retenu puisqu'aucun document n'est disponible à ce jour. Cela montre que l'agriculture biologique n'apparaît pas, pour le moment, comme un sujet important pour l'Histoire.

B) Un seul historien pour une nouvelle histoire

Yvan Besson apparaît comme le seul historien à avoir étudié cette agriculture en France à travers sa thèse de doctorat en études environnementales de l'université de technologie de Troyes, *Histoire de l'agriculture biologique : une introduction aux fondateurs, sir Albert Howard, Rudolf Steiner, le couple Müller, Hans Peter Rusch et Masanobu Fukuoka*, soutenue en 2007 sous la direction de Dominique Bourg et publiée en 2011¹²¹. Cette étude, mêlant histoire et philosophie, s'articule autour de quatre parties. La première consiste en une biographie de chaque fondateur et de l'exposé des principes de l'agriculture qu'ils promeuvent. Il montre, dans une partie très développée, que l'agriculture biologique apparaît comme une critique sociale en s'opposant à l'ordre culturel et économique de la société tout en remettant en cause la modernité. S'ensuit une analyse des méthodes de l'agrobiologie et de la façon dont elle s'oppose à l'agrochimie ;

¹¹⁷ Yvan BESSON, *Les fondateurs de l'agriculture biologique...*, *op. cit.*, p.18

¹¹⁸ SIGAUT François, *Les réserves de grain à long terme. Techniques de conservation et fonctions sociales dans l'histoire*, Paris-Lille, Édition de la Maison des sciences de l'homme, Publications de l'Université de Lille III, 1978, 202 p., index, bibl., tabl., graph., ill. ; SIGAUT François et MORLON Pierre, *La troublante histoire de la jachère : Pratiques des cultivateurs, concept de lettrés et enjeux sociaux*, Paris, Quae, 2008, 328 p.

¹¹⁹ BONNEUIL Christophe et MAYAUD Jean-Luc (dir.), *Sciences, chercheurs et agricultures - Pour une histoire de la recherche agronomique*, Paris, Quae, 2008, 304 p.

¹²⁰ BESSON Yvan, *Les fondateurs de l'agriculture biologique...*, *op. cit.*, p.17

¹²¹ BESSON Yvan, *Les fondateurs de l'agriculture biologique...*, *op. cit.*

pour finir sur la cohérence entre les philosophies des fondateurs et l'axe des réflexions actuelles.

En plus de cette thèse, Yvan Besson a rédigé deux articles dont un sur l'actualité des principes des fondateurs à la fin des années 2000¹²² et un autre consacré à l'étude d'un modèle forestier¹²³.

Cette agriculture n'est pas pour autant laissée pour compte puisque d'autres disciplines l'étudient depuis les années 1970.

II. Des champs disciplinaires variés

A) Un afflux de disciplines

Alors que ce sujet ne semble pas attirer les historiens, d'autres communautés scientifiques voient l'agriculture biologique comme une corne d'abondance dès les années 1970.

Dès ces années, l'agrobiologie commence à être étudiée par des ingénieurs de recherche de l'INRA. Les premières recherches sur ce sujet semblent débiter en 1972 lorsque Claude Aubert, ingénieur agronome, publie *L'agriculture biologique : comment et pourquoi la pratiquer ?*¹²⁴. Il commence d'abord par une exposition des techniques agricoles modernes et de leurs effets sur les aliments, la santé et l'environnement, pour ensuite consacrer plusieurs chapitres à l'agriculture biologique à travers ses techniques, sa pratique et ses résultats.

En 1975 paraît *L'agriculture biologique en France, Écologie ou mythologie ?*¹²⁵ qui va devenir indispensable pour toute personne s'intéressant à ce sujet puisqu'il dépeint un portrait des agriculteurs biologiques alors que leur méthode de travail n'est pas encore reconnue. Cet ouvrage collectif, dirigé par Pierre Cadiou et Yves le Pape, s'appuie sur des

¹²² BESSON Yvan, *Une histoire d'exigences : philosophie et agrobiologie. L'actualité de la pensée des fondateurs de l'agriculture biologique pour son développement contemporain*, in *Revue Innovations Agronomiques*, n°4, 2009, p. 329-362

¹²³ BESSON Yvan, *Un modèle forestier pour l'agriculture : Comparaison de la référence à la forêt dans les théories de l'agriculture écologique de A. Howard et de M. Fukuoka*, in Dodelin B. [et al.], *Les rémanents en foresterie et agriculture, les branches : matériau d'avenir*, Edition Tec&Doc/Lavoisier, Paris, 2007, p.235-239

¹²⁴ AUBERT Claude, *L'agriculture biologique : pourquoi et comment la pratiquer ?*, Paris, Le Courrier du Livre, 1ère édition, 1970 ; 3ème édition 1977, 367 p.

¹²⁵ CADIOU Pierre, LE PAPE Yves, MATHIEU-GAUDROT Françoise [et al.], *L'agriculture biologique en France, Écologie ou mythologie ?*, Grenoble, Presse universitaire de Grenoble, 1975, 179 p.

entretiens, auprès d'agrobiologistes, réalisés par ces ingénieurs agronomes dans le cadre de leur fin d'étude.

D'autres disciplines s'intéressent à l'agriculture biologique comme la géographie et les sciences économiques et sociales. En 1974, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en géographie, trois géographes se penchent sur la question de cette agriculture en France¹²⁶. Puis en 1978, Jeanne-Marie Viel décide de faire sa thèse de troisième cycle à l'Institut d'étude du développement économique et social (IEDES) de Paris sur l'agriculture biologique¹²⁷.

C'est aussi à partir de cette époque que les chercheurs se demandent si cette méthode de travail peut avoir une place dans l'agriculture française. Tel est le cas de Jeanne-Marie Viel dans son livre *L'agriculture biologique : une réponse ?*¹²⁸ ; ou l'article d'Yves Le Pape¹²⁹ en 1978 qui démontre que cette agriculture peut devenir une technologie alternative mais seulement à petite échelle pour le moment.

B) Des publications en hausse

Depuis la reconnaissance officielle de l'agriculture biologique, le nombre de publications devient de plus en plus important et la diversité des domaines ne fait que de s'amplifier. Les sujets concernant cette agriculture sont aussi variés, cela va d'une simple analyse des techniques à la décomposition de sa commercialisation en passant par les avantages économiques ou environnementaux de cette pratique.

Les livres et articles sont souvent rédigés par des scientifiques, comme des agronomes, des journalistes racontant leur aventure dans la campagne française¹³⁰ ou encore des plaidoyers rédigés par des agriculteurs militants¹³¹. Par exemple, le livre de la

¹²⁶ MATHIEU-GAUDROT Françoise, LEFEBVRE André, ORIOL Stéphane, *Une approche de l'agriculture biologique en France*, Paris, Mémoire de Maîtrise en Géographie, Université de Paris VIII, 1974, 1 volume

¹²⁷ VIEL Jeanne-Marie, *L'agriculture biologique en France*, Paris, Thèse de troisième cycle IEDES, Université de Paris I, 1978, 289 p.

¹²⁸ VIEL Jeanne-Marie, *L'agriculture biologique : une réponse ?*, Paris, Entente, 1979, 97 p.

¹²⁹ LE PAPE Yves, « L'agriculture biologique, une alternative ? », in : *Économie rurale*, n°128, *économie et société*-3ème partie, p. 29-31, [en ligne], consulté le 16/03/2018, url : http://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1978_num_128_1_2602?q=agriculture+biologique

¹³⁰ TRASSART Maryline, *Tant qu'il y aura des coquelicots. Voyage en agriculture*, La Tour-d'Aigues, Édition de l'Aube, 2004, 221 p.

¹³¹ RABHI Pierre, *L'agroécologie : une éthique de vie. Entretien avec Jacques Caplat*, Arles, Actes Sud, 2015, 74 p. ; POCHON André, *Les champs du possible. Plaidoyer pour une agriculture durable*, Paris, Syros, 1998, 239 p.

journaliste Pascale Solana, publiée en 1999¹³², explique le fonctionnement de la filière biologique, donne des informations sur les produits bios (apprendre à repérer ces produits et les apprécier) et partage des adresses où le lecteur peut s'informer et se former à l'agriculture biologique.

Nombreuses sont les thèses qui fleurissent, depuis les années 1980, sur ce sujet comme celle de Solenne Piriou sur l'institutionnalisation de l'agriculture biologique entre 1980 et 2000¹³³, très utile pour comprendre la structuration de cette agriculture qui apparaît encore « comme un secteur performant de l'agriculture conventionnelle »¹³⁴. Autre exemple, plus récemment, Guilhem Anzalone s'est intéressé, d'un point de vue socio-économique, à la production et à la commercialisation de la viande bovine biologique française pour montrer comment apparaît l'idéologie biologique pendant la marchandisation des produits bios¹³⁵.

Des observations ont aussi lieu sur des territoires précis comme la Drôme qui a le droit à quelques études grâce à son statut particulier dans le cercle agrobiologique.

III. Le cas de l'agriculture biologique dans la Drôme

Comme pour le reste de la France, les études historiques sur ce sujet dans la Drôme sont minces voir inexistantes et seules les recherches agronomiques sont conséquentes.

Seulement deux analyses se rapprochent le plus de l'Histoire. Le premier est l'article de Michel Jolland, inspecteur de l'enseignement agricole honoraire et membre de l'Académie Delphinale, soumis à publication dans le Bulletin de l'Académie Delphinale en 2015¹³⁶. Grâce à des témoignages et à une importante documentation récupérés auprès d'organismes structurant l'agriculture biologique (réseau Formabio du ministère de l'Agriculture, la chambre d'Agriculture de la Drôme), l'auteur explique le développement

¹³² SOLANA Pascale, *La bio, de la terre à l'assiette*, Sang de la Terre/Bornemann, Paris, 1999, 253 p.

¹³³ PIRIOU Solenne, *L'institutionnalisation de l'agriculture biologique, 1980-2000*, Rennes, Thèse, ENSAR, 2002, 467 p. + annexes

¹³⁴ *Ibid.*, p.462

¹³⁵ AZALONE Guilhem, *Les économies politiques de l'agriculture biologique, Production et commercialisation de la viande bovine biologique en France*, Paris, Thèse, Institut d'études politiques de Paris, 2012, 455 p. + annexes

¹³⁶ JOLLAND Michel, *Un demi-siècle d'agriculture biologique dans le département de la Drôme, Des pionniers des années 1960 au concept Tech&bio des années 2010*, Septembre 2015

de cette pratique dans la Drôme depuis les années 1980 tout en s'interrogeant sur les principes et motivations des acteurs de cette évolution.

En plus de cet article, *Vagabondages bio en Drôme* retrace cette histoire avec un esprit partisan puisqu'il cherche aussi à présenter les enjeux de cette agriculture et les problèmes qu'entraîne l'agriculture conventionnelle¹³⁷. Effectivement, les auteurs présentent des portraits d'agriculteurs biologiques à travers des articles de fond interpellant sur la société d'aujourd'hui comme ceux sur l'apiculture en danger à cause des pesticides.

Quant aux quelques autres observations, elles viennent d'instituts agronomiques. En 1982, deux chercheurs de l'Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes (ISARA) se penchent sur l'agrobiologie drômoise¹³⁸.

Par ailleurs en 1985, Danielle Barrès, en collaboration avec d'autres camarades, s'appuie sur quatorze interviews d'agriculteurs biologiques du Nord de la Drôme afin de connaître l'éthique, les pratiques et les relations internes de ces producteurs¹³⁹.

Dernièrement en 2009, un mémoire de fin d'étude de l'Institut supérieur d'agriculture (ISA) de Lille cherche à caractériser les différents modèles d'évolution de 21 fermes biologiques converties entre la fin des années 1960 et le début des années 1980 en étudiant la trajectoire de ces fermes sur une trentaine d'années¹⁴⁰.



Pour le moment, il semblerait que l'agriculture biologique n'ait pas réussi à trouver des historiens prêts à exhumer son passé notamment à cause de sa marginalité et de la réticence de ces chercheurs à étudier l'histoire de l'agronomie française. Toutefois, l'agriculture biologique commence à apparaître comme le modèle de survie de l'agriculture pour certains agriculteurs qui sont de plus en plus nombreux à choisir cette méthode de travail au détriment de l'agriculture dite productiviste. Face à cet engouement, l'augmentation des études historiques sur cette pratique est utile voire nécessaire.

¹³⁷ FONDATION ALPES CONTRÔLES, *Vagabondages bio dans en Drôme*, Annecy, Fondation Alpes contrôles, 2015, 386 p.

¹³⁸ POLO Marion et VEYRON Marc, *L'agriculture biologique dans la Drôme. Évolution depuis 10 ans. Problèmes techniques des agriculteurs*, Lyon, ISARA et Grenoble INRA-IREP, 1982, 2 volumes (100 p. et 100 p.)

¹³⁹ BARRÈS Danielle [et al.], *Une éthique de la pratique agricole. Agriculteurs biologiques du Nord-Drôme*, Grenoble Grignon Paris, INRA, 1985, 113 p.

¹⁴⁰ POUDOU Stanislas, *Trajectoires d'exploitations en agriculture biologique dans le département de la Drôme « Retour vers le futur »*, Lille, Mémoire de fin d'étude de l'ISA, 2009, 94 p.

Conclusion de la partie

L'histoire de l'agriculture, appartenant à l'histoire rurale fortement développée à partir du milieu du XX^e siècle, et l'histoire environnementale sont des sujets traités depuis des années dans la discipline historique. Pourtant, le lien entre environnement et agriculture est rarement fondé en Histoire ce qui, en plus d'autres facteurs cités par Yvan Besson, semble empêcher l'agriculture biologique d'être considérée comme un objet historique et la prive du regard des historiens. Ce non-rapprochement peut venir du caractère nouveau de l'environnement en tant qu'objet historique et de l'éloignement entre l'écologie et l'Histoire. Ces concepts d'environnement et d'écologie sont très présents en agriculture biologique, donc il semble juste de penser que les chercheurs s'éloignent de l'étude historique de cette agriculture à cause de ces raisons.

Néanmoins, l'étude de l'agriculture biologique semble indispensable en histoire car elle pourrait notamment devenir, dans plusieurs décennies, le nouveau modèle agricole majoritaire en France voir dans le monde. Cette recherche est à commencer dès aujourd'hui car, comme il sera possible de le voir, les débuts de l'agriculture biologique, que se soit en Drôme ou ailleurs, sont basés sur des initiatives personnelles qui se sont souvent diffusées par l'oral. Aujourd'hui, les agrobiologistes précurseurs de la Drôme ne sont plus de jeunes paysans et leur histoire et celle de leur mode de production peut disparaître avec eux.

Partie II

-

Une recherche basée sur une étude de terrain

L'agriculture biologique naît dans les années 1960, en France, auprès de quelques agriculteurs refusant de suivre l'agriculture productiviste. Ce petit nombre d'agrobiologistes est mis à la marge de la société puisque seule la productivité compte pour l'État et la plupart des agriculteurs. Dans ces conditions, leurs idées se diffusent timidement et souvent par l'oralité qui ne laisse pas toujours de traces. Depuis 1980, lorsque la France reconnaît officiellement cette agriculture, des documents commencent à paraître et le réseau biologique se structure et s'agrandit doucement. Dans ce contexte, les traces archivistiques sont superficielles, notamment en ce qui concerne les archives départementales et nationales, puisque l'agriculture biologique n'existe pas officiellement avant 1980 et qu'elle est encore très minoritaire aujourd'hui. Seuls des documents privés et des sources orales peuvent alors être des sources de recherches.

Face à ces difficultés, il est possible de penser que réaliser une étude historique dans ces conditions est utopique même si cela concerne la Drôme considérée comme le premier département bio de France. Cependant, nous allons voir dans cette partie que le jeu en vaut la chandelle car l'étude de terrain et l'oralité peuvent apporter énormément d'informations essentielles. Comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, il nous semble important de réaliser des études sur cette agriculture car le temps emporte les pionniers et elle peut, de plus en plus, être vue comme la solution aux problèmes agricoles.

Vouloir connaître les moyens de diffusion de cette agriculture auprès des producteurs drômois est tout à fait réalisable même si cela peut prendre un temps considérable. Pour prouver cela, nous avons essayé de constituer un premier inventaire d'archives (écrites et orales) éventuellement mobilisables, et de déterminer leur fonction dans la réponse à nos questionnements. Pendant notre recherche, nous avons vu qu'il existe deux types de sources. Après avoir regroupés le peu d'archives publiques consultables aux Archives départementales de la Drôme, nous avons vu qu'elles ne sont pas suffisantes et qu'il faut sortir de ce cadre. Mais, ce n'était toujours pas satisfaisant alors nous avons décidé de nous tourner vers l'enquête de terrain qui prime dans cette étude.

Chapitre 4 : Des archives départementales encore maigres

Lors de notre première visite aux Archives départementales de la Drôme, nous avons été aidées par une employée qui nous a fourni une liste de documents qui pouvaient avoir un lien avec l'agriculture biologique. Ces 59 dossiers font partie de la série W regroupant l'ensemble des archives publiques postérieures à 1940. La majorité vient de la Direction départementale de l'Agriculture et des Forêts (DDAF), puis ceux du Conseil Général de la Drôme venant de la Direction de l'Agriculture, de l'équipement rural et de l'environnement, tandis qu'un seul vient de l'Office interprofessionnel des céréales (ONIC).

Après avoir eu cette liste, nous avons regardé si les dossiers pouvaient nous intéresser en consultant les inventaires et il s'avère que seulement 11 semblent pouvoir nous aider dans nos recherches. Nous avons ensuite sélectionné les archives qui nous intéressaient le plus et nous avons dû les consulter à la réserve des Archives départementales situées à quelques kilomètres car la plupart des documents contemporains sont dans ce bâtiment. De notre côté, nous avons aussi réalisé des recherches sur le site internet des Archives et nous avons pu ajouter quelques archives à notre liste.

Pour plus de clarté, nous avons divisé ce chapitre en deux sous-parties, l'une traitant des archives parlant explicitement du bio issues du Conseil général, l'autre mentionnant des dossiers pouvant avoir un lien avec cette pratique.

I. Le Conseil départemental de la Drôme, seul fournisseur d'archives spécifiques à l'agrobiologie

Même si les archives de cette structure à ce sujet ne sont pas en grand nombre, c'est auprès des fonds du Conseil départemental que nous avons trouvé deux sous-dossiers parlant distinctivement de l'agriculture biologique et qui nous ont intéressé le plus. Ils font partie du fond du Service agriculture de la Direction de l'agriculture, de l'eau, du tourisme et de l'environnement (DAETE) sous la côte 2988W.

Ce versement, allant de 1987 à 2007, est l'un des plus importants pour notre recherche. En effet, il possède des documents relatifs à l'agrobiologie à travers la politique agricole du département. Dans le cadre de notre sujet, nous avons identifié deux sous-dossiers touchant directement à l'agriculture biologique et à son développement sur le territoire.

A) Le Programme intégré de développement agricole Bio

L'un des moyens de développement de l'agriculture biologique dans la Drôme le plus important est la mise en place du PIDA, au niveau régional, consacré au bio entre 1997 et 2001. Les partenaires de ce projet sont l'État, la région, le département de la Drôme, la Chambre régionale d'agriculture, Corabio et Bioconvergence. Le programme dispose de cinq volets : le développement de la production bio et la reconversion, la valorisation des produits et l'organisation du marché, le développement de la consommation, la communication, la coordination générale.

Dans les Archives de la Drôme, il est possible de retrouver l'explication complète du procédé grâce au sous-dossier 2988W82¹⁴¹ qui présente l'intégralité du programme par l'évolution de son contrat.

À l'intérieur de ce classeur, nous avons trouvé des documents relatifs à l'association Corabio (qui est définie dans le prochain chapitre) à travers l'un de ses flyers et un dossier présentant les avantages et les problèmes français en agrobiologie suivi de la description d'un projet de développement rhônalpin pour cette pratique, futur PIDA Bio.

Dans une troisième pochette, nous avons découvert un compte-rendu de la réunion du 2 juillet 1999 du Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Die relatif à la structuration de l'agriculture biologique du Diois soit par l'intermédiaire du PIDA soit par l'application de l'article 19 du règlement CEE concernant notamment l'aide européenne dans les zones sensibles du point de vue de la protection de l'environnement et des ressources naturelles¹⁴². Ces documents ont été placés dans ce classeur parce qu'ils ont un lien avec le PIDA Bio et essentiellement Corabio qui est le principal dirigeant de ce programme.

Deux articles de presse parlant du PIDA sont aussi présents dans le dossier¹⁴³, pour la seule raison qu'ils présentent le programme et peut-être pour montrer que même la presse s'y intéresse.

¹⁴¹ France, Valence, Archives départementales de la Drôme (AD26), 2988W82 : PIDA de l'agriculture biologique dans en Rhône-Alpes, 1989-1999

¹⁴² *Ibid.*, « Compte-rendu de la réunion du 2 juillet 1999 CFPPA de Die. Structurer l'agriculture biologique dans le Diois », 2 juillet 1999

¹⁴³ *Ibid.*, « Agriculture bio : Rhône-Alpes pilote. *Le Progrès* » 01/03/1997 ; *Ibid.*, « Les nouvelles de la Bio. *Du sol à la table*, n°32 » Avril-mai-juin 1997

L'ensemble de ces documents a été conservé car ils mentionnent un programme essentiel dans le développement de l'agriculture biologique en Rhône-Alpes et notamment dans la Drôme. Ils sont conservés dans les archives drômoises car c'est là que se trouve le siège de Corabio qui dirige le programme et le département est très engagé dans le développement de cette pratique. Il est intégré au dossier de la DAETE puisque, comme précédemment écrit, elle s'occupe de la politique agricole du département jusqu'en 2006.

B) Les événements de l'agriculture biologique

Trois autres côtes ont attiré notre attention, elles présentent l'événement Printemps Bio durant les années 2003¹⁴⁴, 2004¹⁴⁵ et 2005¹⁴⁶. Globalement, cette manifestation se déroule sur quelques jours dans toute la France pour mettre en avant l'agriculture biologique comme il sera possible de le voir dans le chapitre 6.

Chaque sous-dossier possède le flyer-programme du Printemps Bio de l'année diffusé auprès du grand public et quelques articles de presse faisant la publicité de l'événement pour attirer un maximum de personnes. En étudiant les flyers, nous avons pu constater que les animations évoluent et sont de plus en plus nombreuses chaque année et ils peuvent être étudiés comme moyen de publicité de l'agrobiologie.

Les années 2003¹⁴⁷ et 2004¹⁴⁸ ont conservé les résultats de la manifestation ce qui est utile pour, par exemple, présenter l'évolution de fréquentation des animations entre les années. Dans les dossiers de 2003¹⁴⁹ et 2005¹⁵⁰, les descriptions de chaque animation sont données, ce qui permet de voir que ce nombre s'étoffe au fil des années.

Deux nouveautés se sont glissées dans ces deux derniers dossiers. Dans celui de 2003, un résumé de l'intervention du président de la Chambre d'agriculture de la Drôme, M. Aurias, lors du Printemps Bio a été conservé. Il décrit l'engagement de la Chambre d'Agriculture dans le développement de l'agriculture biologique et il présente cette

¹⁴⁴ France, Valence, AD26, 2988W115 : Printemps Bio, 2003

¹⁴⁵ France, Valence, AD26, 2988W116 : Printemps Bio, 2004

¹⁴⁶ France, Valence, AD26, 2988W117 : Printemps Bio, 2005

¹⁴⁷ France, Valence, AD26, 2988W116 : *op. cit.*, « Les résultats de l'opération Printemps Bio en 2003 », 2003

¹⁴⁸ France, Valence, AD26, 2988W117 : *op. cit.*, « Bilan du Printemps Bio du 2 au 16 mai 2004 dans le territoire du Nord Drôme », 2004

¹⁴⁹ France, Valence, AD26, 2988W115 : *op. cit.*, « Le Printemps Bio 2003. Les enfants d'abord ! », 2003

¹⁵⁰ France, Valence, AD26, 2988W117 : *op. cit.*, « Le Printemps Bio du 2 au 12 juin 2005 », 2005

pratique agricole au niveau du département¹⁵¹. La présence de ce document doit se référer au fait que le discours a été prononcé durant l'événement. Cependant, la seconde archive conservée présente la nouvelle organisation de la Chambre d'agriculture par rapport aux agriculteurs bios¹⁵². Aucune mention du Printemps Bio n'est présente donc nous pouvons nous demander si sa présence est nécessaire dans ce dossier. Peut être a-t-il été rédigé au même moment que le résumé du discours du président de la Chambre alors il a été placé au même endroit que lui.

En ce qui concerne 2005, trois éléments viennent de l'association Corabio. Alors que l'un est tout à fait en lien avec l'événement, puisqu'il résume les objectifs/enjeux/les moyens de communication/les animations du Printemps Bio¹⁵³ ce qui est très utile pour comprendre son fonctionnement, les autres ne citent en aucun cas la manifestation. Effectivement, un livret présente les chiffres du bio en Rhône-Alpes en 2003, très utile pour nos interrogations mais il n'a aucun lien avec l'événement, et une pochette présente l'association et l'agriculture biologique dans la région. Ces deux derniers documents n'ont semble-t-il pas de lien avec le Printemps Bio donc ils ont été placés à cet endroit car ces papiers étaient peut-être distribués pendant l'événement.

Par ailleurs, il est étonnant que les organisations des années 2003, 2004 et 2005 soient les seules conservées alors qu'elles ne sont pas les premières. Peut être que les documents des années précédentes n'ont pas été préservés pour une raison précise ou qu'elles n'ont pas été retrouvées. Il aurait été intéressant de consulter ceux de la première année pour voir la naissance d'un tel événement national et son installation au niveau local. Aussi, les résultats de l'année 2005 ne sont pas présents tandis qu'ils le sont en 2003 et 2004, car peut-être, là encore, ils n'ont pas été conservés. De plus, la mise en place du Printemps Bio des années 2006 et 2007 est présente aux Archives de la Drôme mais dans un autre dossier¹⁵⁴ puisque la politique agricole est transmis à la Direction du développement économique de la Drôme à partir de 2006.

¹⁵¹ France, Valence, AD26, 2988W115 : *op. cit.*, « Intervention de M. Aurias, Président. Printemps Bio 2003 - Lundi 5 mai 2003 », 2003

¹⁵² France, Valence, AD26, 2988W115 : *op. cit.*, « Une nouvelle organisation au service des agriculteurs bio », non daté

¹⁵³ France, Valence, AD26, 2988W117 : *op. cit.*, « La campagne Printemps Bio 2005 / du jeudi 2 au dimanche 12 juin, 18 mars 2005

¹⁵⁴ France, Valence, AD26, 3361W8 : Printemps Bio, organisation : budget, communication, correspondances, 2006-2007

Printemps Bio fait partie d'une liste de manifestations d'agriculture biologique qui grandit d'année en année. Elles sont présentées dans les Archives départementales à travers le sous-dossier 3361W concernant le Bioconvirum de 2012¹⁵⁵, le Groupe Bio entre 2001 et 2010¹⁵⁶ puis le Bio en Fête entre 2007 et 2009¹⁵⁷. Consulter ces archives permet de voir que l'agriculture biologique intéresse de plus en plus les institutions puisque des événements sont créés d'année en année. Il serait curieux d'observer leur budget pour voir qui participe à leur financement et à quelle hauteur ainsi que les résultats de ces journées pour voir si des évolutions se font dans le temps.

Le dossier 2988W, issu du fond du Conseil Général, fournit des informations précieuses pour répondre à nos questionnements grâce à la conservation des documents mentionnant le PIDA Bio et ceux du Printemps Bio. Ce sont les rares sous-dossiers qui mentionnent explicitement cette pratique agricole puisque son développement est récent donc les documents à ce sujet sont encore dans les établissements des nombreux acteurs du bio. Malgré tout, nous avons vu pour certains dossiers, et pensons pour d'autres, qu'ils peuvent répondre à nos attentes si nous ouvrons leur classeur.

II. Des prospections pour découvrir d'infimes archives sur le bio

Le concept d'agriculture biologique étant récent, les archives à son sujet sont minces et elles peuvent être placées dans différents dossiers qui ne portent pas son nom, il convient donc de consulter chaque dossier potentiellement en lien avec cette pratique. La plupart de ces documents font partie du fond d'archives du Conseil départemental et de la DDAF, future Direction départementale des territoires (DDT).

A) Quelques informations auprès du Conseil départemental

Alors que le Conseil départemental a un lien fort avec l'agriculture biologique, puisqu'il pousse son développement et participe à tous les événements, les archives à ce sujet sont encore très minoritaires et éparpillées dans plusieurs de ses dossiers.

¹⁵⁵ France, Valence, AD26, 3361W6 : Bioconvirum 2012 : étude, rapports, 2012

¹⁵⁶ France, Valence, AD26, 3361W7 : Groupe Bio : compte-rendu de réunions, 2001-2010

¹⁵⁷ France, Valence, AD26, 3361W9 : Bio en fête, organisation : budget, communication, correspondances, 2007-2009

Un sous-dossier du prélèvement 1964W¹⁵⁸ de l'Hôtel du département porte le nom « Agriculture biologique »¹⁵⁹. En voyant ce titre, nous pensions que nos vœux avaient été réalisés sauf qu'en l'ouvrant, tous nos espoirs sont retombés. Effectivement, seuls quelques documents sur Agribiodrôme ont un rapport avec notre sujet et nous paraissent utiles puisqu'il s'agit, par exemple, de la convention entre l'association et le Conseil Général ainsi que les statuts d'Agribiodrôme. Les autres documents ne mentionnent en aucun cas l'agriculture biologique. Certains portent sur le projet local d'installation de jeunes agriculteurs, sur des demandes de subventions par les Jeunes agriculteurs du Diois ou sur un plan de financement pour la prophylaxie du varon¹⁶⁰. Peut être que l'installation des jeunes agriculteurs s'est faite sous le signe de cette pratique mais rien ne l'indique clairement. Le rassemblement de ces archives montre que le concept d'agrobiologie était encore flou lors de la création de ce sous-dossier.

Malgré tout, nous avons trouvé certaines mentions de cette agriculture dans d'autres sous-dossiers du versement. Nous avons repéré quelques articles du journal *L'agriculture drômoise* portant sur ce concept¹⁶¹. Par exemple, dans le numéro du 7 mai 1992, le journal dévoile qu'une aide à l'extensification pour l'agriculture biologique existe¹⁶². Le sous-dossier 1964W58¹⁶³ s'intéresse aux fermes expérimentales présentes sur le territoire drômois en donnant des informations sur leur mise en place et ils mentionnent brièvement l'agrobiologie comme potentiellement expérimentable.

Tous les dossiers en lien avec l'environnement et le Conseil départemental semblent intéressants car il est peut-être possible de trouver des informations sur l'agriculture biologique et de voir la relation de ce Conseil avec son environnement. Au sein du versement 2122W¹⁶⁴ se trouvent des dossiers sur les interventions financières du

¹⁵⁸ France, Valence, AD26, 1964W : Hôtel du Département, 1986-1992

¹⁵⁹ France, Valence, AD26, 1964W34 : Agriculture biologique, non daté

¹⁶⁰ Varon = ver entraînant des maladies chez les bovins

¹⁶¹ France, Valence, AD26, 1964W46 à 48 : *Agriculture drômoise*, janvier 1992-septembre 1992

¹⁶² France, Valence, AD26, 1964W47 : *op. cit.*, « Agriculture biologique = conversion », n°1021, 4 juin 1992, p.2

¹⁶³ France, Valence, AD26, 1964W55 : Mesure n°11 : fermes expérimentales (préparation, exécution, paiement et généralités), non daté

¹⁶⁴ France, Valence, AD26, 2122W : Service : mission environnement, Conseil général, 1990-1996

département en ce qui concerne l'environnement¹⁶⁵, les études que la Drôme a réalisées sur ce sujet¹⁶⁶ et sa communication¹⁶⁷.

D'autres éclaircissements peuvent être trouvés dans le versement 2477W¹⁶⁸ portant notamment sur les budgets primitifs du Conseil général, entre 1992 et 1994, par rapport à l'environnement. Cela permettrait de savoir combien la Drôme engage de moyens financiers et donc de lier cela avec son attachement à l'agriculture biologique.

Se renseigner sur les dispositifs créés pour le développement rural peut aussi aider à trouver des réponses à nos questionnements. En effet, en réalisant des recherches personnelles, nous avons découvert le versement 3361W¹⁶⁹ qui peut être très utile puisqu'il présente les politiques et le développement agricole du département entre 1990 et 2012. Outre les manifestations agricoles déjà citées (Bioconvirum, Groupe Bio,...), il existe des classeurs portant sur l'enseignement agricole et sur la Chambre d'agriculture.

En ce qui concerne l'enseignement¹⁷⁰, les archives peuvent sûrement nous renseigner sur la mise en place des formations concernant l'agriculture biologique car certains de ces documents semblent avoir été conservés. Cela permettrait de savoir pour quelles raisons et dans quelles conditions elles ont été créées ainsi que leur date de mise en place pour voir si cela vient d'un mouvement général ou d'une volonté individuelle par exemple. Pour la Chambre de l'agriculture¹⁷¹, le classeur contient les rapports de session et une bibliographie de 2007. L'étude de ces rapports pourrait révéler des discussions autour de l'agrobiologie et donc les positions de la Chambre par rapport à elle.

Malheureusement, les conditions d'accès à ces archives ne sont pas précisées, il est possible qu'elles soient accessibles sous dérogation ce qui entrainerait un retard dans les recherches.

¹⁶⁵ France, Valence, AD26, 2122W2 : Rapport global et bilan des interventions financières du Conseil général dans le domaine de l'environnement, 1992

¹⁶⁶ France, Valence, AD26, 2122W4 : Imputation 9129130713 (étude de réintroduction) et imputation 96116409 (programme nitrates et cotisation Envirhônalpes), non daté

¹⁶⁷ France, Valence, AD26, 2122W13 : Communication environnementale du Conseil général jusqu'à fin 1991, 1990-1991

¹⁶⁸ France, Valence, AD26, 2477W : Environnement-Conseil général, 1990-1994

¹⁶⁹ France, Valence, AD26, 3361W : Conseil général, DGA Ressources, Direction du développement économique, service développement rural. Politique et développement agricole dans la Drôme, 1990-2012

¹⁷⁰ France, Valence, AD26, 3361W1 à 3 : Enseignement agricole. Présentation des lycées agricoles, formations dispensées, correspondances, 1990-2010

¹⁷¹ France, Valence, AD26, 3361W4 : Chambre d'agriculture, rapports de session, bibliographie, 2007

Le fond du Conseil général semble pouvoir apporter quelques précisions dans nos recherches par l'intermédiaire de dossiers que nous devons examiner avec attention. Grâce à ses fonctions, la DDAF s'occupe essentiellement de l'agriculture, elle dispose alors d'archives pouvant nous renseigner sur l'agriculture biologique dans la Drôme.

B) La DDAF, possible secours des recherches

La DDAF avait pour mission, sous l'autorité du préfet du département, d'adopter et de mettre en œuvre les politiques publiques touchant aux productions agricoles et forestières, à la protection et à la gestion de l'eau et de l'environnement, à l'aménagement et au développement de l'espace rural. Entre 2007 et 2010, des réformes font disparaître la DDAF et la Direction départementale de l'équipement (DDE) pour les rassembler dans la DDT.

Les quelques dossiers que nous avons retenus ont été regroupés dans trois catégories. La plus importante est celle portant sur les structures créées pour développer une agriculture durable, suivie par celle sur la maîtrise des pollutions agricoles et trois dossiers sur les pratiques culturelles drômoises.

Pour pousser les agriculteurs à se tourner vers un mode de production plus respectueux de la nature, plusieurs moyens ont été mis en place comme l'objectif 2 des Fonds européens d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) et les CTE créés en 1999.

L'objectif 2 du FEOGA est né du règlement européen du 17 mai 1999¹⁷² dans le but de promouvoir les investissements de développement en milieu rural et d'aider à la reconversion écologique et sociale des zones touchées par des difficultés structurelles dans toute l'Union européenne. Toutes les demandes d'aides réalisées dans la Drôme, entre 1994 et 2008, sont répertoriées aux Archives départementales¹⁷³. En tout, ce sont 264 sous-dossiers qui sont disponibles. Mais ils sont seulement consultables dans 50 ans, pour y avoir accès aujourd'hui, il faut faire une demande de dérogation auprès des archives. À l'intérieur, un nombre conséquent de documents sont présents, allant de la demande de subvention aux états d'acomptes en passant par les factures. Étudier tous ces documents

¹⁷² « Règlement CE n°1257/1999 du Conseil européen du 17 mai 1999 concernant le soutien au développement rural par le Fonds européens d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) et modifiant et abrogeant certains règlements », *Journal Officiel de l'Union européenne*, 17 mai 1999

¹⁷³ France, Valence, AD26, 3122W1 à 264 : Direction départementale des territoires, siège de Valence, Pôle finances et moyens. Dossiers du FEOGA objectif 2, 1994-2008 (ces dates, données sur le site internet des archives, sont à confirmer puisque le deuxième objectif des FEOGA n'apparaissent qu'en 1999)

permettrait de trouver des informations pour nos questionnements mais ce serait aussi très long. C'est pour cela qu'il faut identifier les classeurs les plus proches du sujet surtout ceux situés dans la catégorie « Chambre de l'Agriculture » et « Syndicats ». Par exemple, la Chambre a demandé, entre 2005 et 2006, des financements pour la réalisation de son projet de vente directe dans le cadre de l'agriculture durable¹⁷⁴.

Concernant les CTE, ils sont fondés en 1999 par le gouvernement Jospin afin d'amener l'agriculture à se tourner vers le durable en passant par le volontariat des exploitants c'est-à-dire que ce sont eux qui prennent contact avec l'État pour signer un contrat de trois à cinq ans. Par ces contrats, les producteurs ont la possibilité de percevoir des aides, de toutes les échelles, pour convertir leur mode de production. Cependant, en 2003, les CTE sont supprimés et remplacés par le CAD reprenant majoritairement les conditions des CTE. Là encore, toutes les demandes réalisées jusqu'en 2009 sont conservées aux Archives et trier par commune¹⁷⁵. 204 sous-dossiers ont été constitués donc l'étude de ces archives sera de nouveau longue. Sauf que cette fois, aucune indication n'est donnée sur la nature des demandes alors il sera nécessaire de feuilleter tous les classeurs contenant un nombre conséquent de documents (demande, diagnostic d'exploitation, rapport d'instruction,...).

La maîtrise des pollutions d'origine agricole peut être présentée comme un moyen favorisant l'agriculture biologique puisque des aides sont données dans ce but. Quelques dossiers de demande de subventions auprès de la DDAF sont consultables, sous dérogation, aux Archives et contiennent l'étude d'épandage, le diagnostic, la correspondance et les propositions de solutions¹⁷⁶.

Ces archives montrent que des exploitants cherchent à résoudre leurs problèmes de pollution ce qui peut permettre de dire qu'ils se tournent vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Cette idée serait confirmée, ou infirmée, par la consultation de ces dossiers pour savoir pour quelle(s) raison(s) ces aides sont demandées.

¹⁷⁴ France, Valence, AD26, 3122W157 : Expérimentation « site pilote d'agriculture durable ». Action de vente directe, 2005-2006

¹⁷⁵ France, Valence, AD26, 3120W1 à 204 : Direction départementale des territoires, siège de Valence, Pôle finances et moyens. Contrats territoriaux d'exploitation (CTE), 1994-2009 (ces dates, données sur le site internet des archives, sont à confirmer puisque les CTE n'apparaissent qu'en 1999)

¹⁷⁶ France, Valence, AD26, 3111W119 à 127 : Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole. Dossiers de demande de subvention, 1994-2010

Trois derniers dossiers ont attiré notre attention par leur titre puisqu'il s'agit d'enquêtes sur les pratiques culturelles dans la Drôme contenant les résultats d'enquêtes et les questionnaires remplis par les producteurs¹⁷⁷. Malheureusement, aucune date n'est donnée donc nous ne savons pas quand ces enquêtes ont été réalisées, de plus, les archives sont sûrement sous dérogation puisqu'elles contiennent des informations personnelles.

Ces dossiers pourraient être utiles car ils permettraient de savoir quelles questions sont posées, et si certaines font référence à l'agriculture biologique, tout en réfléchissant au choix de ces interrogations ; mais surtout de connaître les pratiques culturelles des agriculteurs drômois sur un temps précis.

Les fonds d'archives du Conseil départemental et de la DDAF donnent quelques renseignements sur l'agriculture biologique drômoise qui sont classés parmi des documents sur l'agriculture conventionnelle. Il faut alors inspecter minutieusement tous les dossiers qui peuvent avoir un lien avec notre recherche ce qui prendra du temps surtout lorsque les archives sont seulement consultables sous dérogation.



Même si l'agriculture biologique n'est reconnue qu'en 1980, il existe un nombre modeste de documents à son sujet aux Archives départementales de la Drôme. Certains l'identifient clairement comme pour le PIDA Bio ou les manifestations biologiques, mais la plupart sont classés dans des dossiers appartenant à l'agriculture conventionnelle. Dans ces conditions, un travail de prospection aux Archives est indispensable pour trouver le maximum d'informations. Cependant, la recherche peut se faire directement auprès des acteurs de l'agrobiologie car ils doivent encore avoir des archives dans leur établissement.

¹⁷⁷ France, Valence, AD26, 2848W368 à 370 : Pratiques culturelles, non daté

Chapitre 5 : Sortir du cadre des archives publiques

Face à la reconnaissance officielle tardive de l'agriculture biologique, les documents présent aux Archives départementales sont faibles ; il est donc nécessaire de se tourner directement vers les acteurs de cette pratique. Ces derniers sont nombreux et seuls quelques exemples sont donnés ici en étudiant le national et le local.

I. Les structures nationales en agriculture biologique

Avant de s'installer ou de se convertir au bio, l'agriculteur peut se renseigner sur les démarches auprès de l'Agence bio qui essaye aussi de développer l'agriculture biologique. Lorsque le choix est fait de passer en bio, le producteur doit passer par des organismes de cahier des charges puis de certification. Il a aussi la possibilité d'adhérer à la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB).

A) L'Agence Bio, plateforme d'informations et de développement de l'agriculture biologique

En 2001, le ministère de l'Agriculture et celui de l'Écologie décident de créer une plateforme nationale pour informer, développer et promouvoir l'agrobiologie française. Les fonctions de l'Agence bio tournent alors autour de trois axes majeurs : l'information auprès des professionnels et du grand public ; la charge de l'Observatoire national de l'agriculture biologique (ONAB) pour mesurer le développement de cette production ; et la gestion d'Avenir Bio, le fonds de structuration des filières bios, pour aider le développement du bio. D'autres missions lui sont attribuées dont celle de servir de point de départ de la conversion puisque l'agriculteur qui veut devenir bio doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration auprès de l'agence.

Avec toutes ces fonctions, l'Agence Bio est un élément incontournable pour l'agriculture biologique française depuis le début des années 2000. Elle possède donc de nombreuses informations qui peuvent être exploitables par un historien. Par exemple, c'est elle qui fournit les chiffres de l'agrobiologie chaque année depuis sa création, utile pour réaliser un graphique sur l'évolution de cette agriculture en France. Nous avons donc contacté cette structure en espérant avoir accès à ses données et à son histoire. Malheureusement, la réponse est toujours en attente.

B) Devenir agriculteur biologique : les organismes de cahier des charges et les structures de contrôle et certification

Pour devenir et être reconnu agriculteur biologique, le producteur doit passer par des organismes de cahiers des charges, publics ou indépendants. Ils peuvent soit suivre le règlement européen du 28 juin 2007, comme l'Agence Bio, soit avoir leur propre règlement. Plusieurs de ce type existent en France et les plus connus sont Demeter et Nature & Progrès qui défendent la biodynamie¹⁷⁸. Certains se développent sur de plus petit territoire comme le syndicat « Simples » crée en 1982 dans les Cévennes par des producteurs de plantes médicinales aromatiques.

Étudier ces différentes sociétés de cahier des charges permet de voir que plusieurs agricultures biologiques existent. S'il est possible d'avoir accès aux chiffres, ce serait un moyen de connaître l'évolution du nombre d'adhérents et, peut-être, de savoir si des drômois ont adhéré à des règlements alternatifs.

Une fois sa vocation choisie, l'agriculteur doit vérifier auprès des organismes de contrôle et de certification si sa production répond bien aux critères demandés par le cahier des charges. Là encore, plusieurs structures existent. Certains ont une portée internationale comme Écocert qui prend en charge les règlements publics et privés en Europe, au Canada et aux États-Unis. D'autres sont nationaux tel le Bureau Véritas qui agit dans toute la France pour le règlement européen. Enfin, quelques organismes naissent au sein de certains territoires. La Fondation Alpes Contrôle, créée en 1988 près d'Annecy, s'est dotée d'une activité de certification, pour le cahier des charges européen et celui de Demeter, qui rayonne sur une partie de l'ancienne région Rhône-Alpes.

Comme pour les organismes de cahier des charges, les chiffres d'activité permettraient de voir l'évolution du nombre d'agriculteurs bios en Drôme et en France. Nous avons contacté plusieurs de ces structures mais seule la Fondation Alpes Contrôle nous a répondu que sa branche de certification est trop jeune pour pouvoir nous aider.

C) Accéder aux archives de la FNAB

La FNAB a été constituée en 1978 dans le but d'étudier et de défendre les « intérêts économiques, matériels, juridiques et moraux de la profession d'agrobiologiste

¹⁷⁸ Glossaire p. 152

dont elle assure la représentation nationale et internationale »¹⁷⁹. Toutefois, la FNAB n'est reconnue qu'en 1991 par le ministère de l'Agriculture. À partir de 1995, elle change d'horizon et se tourne vers le développement de l'agriculture biologique pour sortir de sa marginalité. Aujourd'hui, sa volonté est d'organiser, de représenter et de défendre tous les agriculteurs bios au niveau national et international. Par ces ambitions, elle participe aux débats sur les politiques agricoles et est sur tous les fronts lorsque le bio est en jeu.

Grâce à son histoire et à ses fonctions, la FNAB possède des archives qui peuvent nous intéresser. Elle doit avoir les chiffres de la bio depuis que la fédération existe et elle doit posséder la liste des moyens de diffusion mis en place pour diffuser l'agriculture biologique en France. En ce qui concerne la Drôme, la fédération doit avoir des informations vu que c'est le premier département bio de France et qu'il est considéré comme l'un des pionniers de la pratique.

II. L'importance des organisations locales

Comme énoncé à plusieurs reprises, l'agriculture biologique est reconnue seulement en 1980. Les structures nationales ont encore peu d'informations sur ce phénomène donc il est nécessaire de s'intéresser à ce qu'il se passe localement. En effet, les organismes proches du territoire sont les premiers à être interrogés par les producteurs et à voir l'évolution territoriale. Dans le cadre de l'agrobiologie, nous avons décidé de choisir les exemples qui nous semblent les plus importants, allant du plus ancien ou plus récent, car ils agissent sur tout le territoire et même dans toute la région Rhône-Alpes.

A) Les associations, premières militantes pour l'agrobiologie dans la Drôme : l'exemple d'Agribiodrôme

Dans la Drôme, plusieurs associations promouvant des cultures et des modes de vie alternatifs existent comme Collines Bio qui rassemble les producteurs et les consommateurs de la Drôme des Collines (Nord du département) autour d'une vente en ligne de produits bios depuis 2010.

Mais l'association la plus importante dans le département est Agribiodrôme qui fait partie du réseau de l'agriculture biologique de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ici,

¹⁷⁹ FNAB, « Histoire de l'agriculture biologique et création de la FNAB », *Historique*, site de la FNAB, [en ligne], consulté le 19/04/18, url : <http://www.fnab.org/un-reseau-des-valeurs-des-hommes/historique/2-lhistoire-de-lagriculture-biologique-a-travers-quelques-ouvrages>

seules des informations minimales sont données car l'histoire de l'association est développée dans la troisième partie. Née en 1987 à l'initiative de producteurs et de consommateurs biologiques, l'association a pour but, au départ, de « promouvoir, coordonner et gérer tous les projets et actions relatifs au développement de l'agriculture biologique sur le département »¹⁸⁰. Située depuis 2011 sur l'écosite d'Eurre, elle met tout en œuvre pour « développer une agriculture biologique équitable et solidaire »¹⁸¹ dans le département.

Durant nos recherches, nous nous sommes rendus à deux reprises dans les bâtiments de l'association afin de consulter la revue interne, *AplusB* nommée *Agribiodrôme Infos* jusqu'en mai 1998. Depuis 1990 et jusqu'en 2017, le bulletin papier est diffusé à tous les adhérents d'Agribiodrôme et aux personnes qui le souhaitent, d'abord à titre purement informatif puis de plus en plus militantiste. Au fil du temps, les numéros se sont étoffés par l'ajout d'articles de fond rédigés par les salariés et administrateurs de l'association mais aussi par des professionnels. Sa conception et sa présentation ont évolué selon les années et selon le directeur de la structure. Grâce à toutes ces informations, la revue apparaît comme un outil utile à la compréhension de notre sujet puisqu'il permet de montrer l'évolution de l'agriculture biologique dans la Drôme, que ce soit au niveau de sa représentation que celui de sa structuration, et de mettre en lumière tous les moyens déployés pour développer cette pratique.

Outre la consultation des 82 numéros d'*AplusB* publiés pendant notre période, nous avons eu la possibilité d'observer l'environnement de travail des salariés de l'association et notamment celui de son directeur. Ce qui nous a le plus interpellé a été la bibliothèque présente dans son bureau. En effet, l'association conserve toutes les publications du réseau bio de Rhône-Alpes comme les documents de Corabio ou d'AgribioArdèche. Elle stocke plusieurs revues et journaux ayant un lien avec cette pratique agricole (*Biofil* destinée aux professionnels, producteurs et agriculteurs bios, ou encore, *Nature & Progrès* dirigée par l'organisme de cahier des charges portant le même nom). Cela montre qu'Agribiodrôme est intégrée dans le réseau bio et qu'elle tient à ce rôle. Aussi, quelques livres traitant de la pratique biologique sont présents tels que *Le cours aux agriculteurs* de Rudolf Steiner, et de nombreux guides (*Guide de*

¹⁸⁰ CAMUS Marianne, « Spécial n°100 : Agribiodrôme, une histoire de convaincus », *A + B*, n°100, avril-mai-juin 2015, p. 3

¹⁸¹ RÉSEAU FRAB AURA, « Agribiodrôme », *Qui sommes-nous ?*, site internet de la FRAB AURA, [en ligne], consulté le 25/04/18, url : <http://www.auvergnhonealpes.bio/qui-sommes-nous/agribiodrome>

l'autoconsommation. Outils pour le maraichage biologique d'ADABIO). Ces divers ouvrages montrent l'intérêt de l'association pour la biodynamie, puisque plusieurs livres en parlent, et que ses salariés s'informent sur ces pratiques.

Ce qui est marquant, et qui rappelle l'état d'esprit de l'agrobiologie, est la convivialité du lieu. Nous avons eu la possibilité de nous restaurer auprès de salariés et de membres d'Agribiodrôme. Par cet intermédiaire, nous avons pu échanger brièvement quelques paroles avec eux et nous informer sur l'histoire de leur association et de l'agriculture biologique drômoise. À l'aide de cette ambiance amicale, il est tout à fait possible d'obtenir les coordonnées d'agrobiologistes prêts à dévoiler leur histoire.

Pour toutes ces raisons, il nous semble indispensable d'étudier les associations agrobiologistes drômoises qui sont au plus près des acteurs du bio. Agribiodrôme est incontournable puisqu'elle est la première à être créée sur le département et qu'elle met tout en œuvre pour que l'agriculture biologique se répande comme il sera possible de le voir dans la troisième partie du mémoire. L'une des forces de cette association, qui a permis de développer cette pratique plus vite que dans les autres départements, est son lien prématuré et fort avec la Chambre d'agriculture de la Drôme.

B) Gérer l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle dans un même lieu : la Chambre d'agriculture de la Drôme

Les chambres d'Agriculture ont été créées par la loi du 3 janvier 1924 afin de représenter tous les acteurs économiques de l'agriculture, allant de l'exploitant aux organisations agricoles (mutualité, coopérative, crédit, syndicats), et d'aider les agriculteurs dans le développement de leur exploitation. Après une mise en sommeil voulue par le régime de Vichy en 1940, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) les réveille pour recevoir des financements publics sûrs puisque les Chambres subventionnent et créent des établissements, institutions et services d'utilité agricole en plus d'être un organe consultatif et représentatif des intérêts agricoles auprès des Pouvoirs publics. Mais, ce dernier rôle est modifié en février 1951 lorsqu'elles sont subordonnées à la FNSEA. Une chambre nationale se forme en 1952 suivie par les chambres régionales en 1982.

Il faut attendre les années 1990 pour que ces structures tissent un lien avec l'agriculture biologique. Les premières à le faire sont la Chambre de la Drôme et celle de l'Yonne. En ce qui concerne la Drôme, les relations commencent à s'établir au début de

l'année 1990 par un projet de convention entre la Chambre d'agriculture et Agribiodrôme¹⁸². À partir de ce moment, la Chambre met en place des journées d'études spécifiques à l'agriculture biologique et des conseillers sont spécialisés dans le bio.

Un second grand événement est la création du Pôle Bio au sein de la Chambre en 2001 pour assurer la cohérence des actions et des interventions biologiques en son sein ainsi que pour identifier une démarche bio cohérente afin de renforcer et affirmer l'implication de la structure par rapport à l'ensemble de ses partenaires. Il est constitué d'un coordinateur et de cinq agents chacun spécialisé dans un domaine¹⁸³.

Face à cet intérêt pour l'agrobiologie, la Chambre de l'agriculture de la Drôme possède des archives qu'elle n'a pas encore fournies aux Archives départementales drômoise. Nous avons essayé de contacter la structure par l'intermédiaire du Conseil Général de la Drôme mais aucune réponse n'a été reçue. Un autre organisme incite lui aussi ce développement mais au niveau régional, il s'agit de Corabio.

C) Corabio ou la coordination de l'agrobiologie en Rhône-Alpes

En 1993, l'Association pour le développement de l'agriculture en Savoie, Haute-Savoie, Isère, Ain (ADAB), l'Association des producteurs biologiques du Rhône et de la Loire (ARDAB), le Groupement d'agriculteurs biologique de l'Ardèche (GAB07) et Agribiodrôme ont pour projet de créer officiellement une structure de coordination de l'agrobiologie au niveau régional. Pour Agribiodrôme, cette organisation « est indispensable pour avoir des contacts réguliers avec les instances régionales (Conseil Régional, Chambre d'agriculture, Direction régionale de l'agriculture,...) »¹⁸⁴. Sa création officielle est actée au 19 janvier 1994.

Les principaux rôles qui lui sont donnés sont la représentation de ses membres auprès des instances professionnelles, régionales, nationales et européennes ainsi que la promotion des produits issus de la pratique biologique¹⁸⁵. Ses fonctions tournent autour de trois axes, l'écologie, l'économie et le territoire. Pour cette association, « l'agriculture biologique [est] une autre façon de concevoir et pratiquer l'agriculture, [elle permet de]

¹⁸² AGRIBIODRÔME, « Compte-rendu du Conseil d'administration du 09.01.90 à Nyons », *Agribiodrôme Infos*, n°2, Janvier 1990, p. 1

¹⁸³ AGRIBIODRÔME, « Mise en place d'un pôle bio », *AplusB*, n°48, juin-juillet-août 2001, p. 10

¹⁸⁴ AGRIBIODRÔME, « Coordination », *Agribiodrôme Infos*, n°25, juin 1993, p. 5

¹⁸⁵ AGRIBIODRÔME, « Corabio, Coordination Rhône Alpes de l'AB », *Agribiodrôme Infos*, n°29, juin 1994, p.2

nourrir le sol pour nourrir les plantes »¹⁸⁶. En 1999, l'Organisation de producteurs (OP) Fruits et légumes Bio Sud-est et l'Association des apiculteurs bio de Rhône-Alpes rejoignent Corabio au moment où une grande restructuration est en œuvre. Les fonctions des administrateurs et le travail des salariés des associations en lien avec les actions de coordination évoluent.

L'association met en œuvre et/ou participe à des programmes régionaux. En effet, en 1997 c'est elle qui explique sa volonté de développer l'agriculture biologique par l'intermédiaire d'un PIDA Bio qu'elle présente à travers le document « Le développement de l'agriculture biologique : un enjeu important pour notre agriculture et notre région »¹⁸⁷. Deux ans plus tard, le Programme d'actions régionales concertées (PARC) Bio est lancé par l'État à la suite du précédent Plan État-Région. Grâce à cela, des postes régionaux vont être créés pour organiser les filières et soutenir les projets économiques bios où Corabio sert d'intermédiaire¹⁸⁸.

Aujourd'hui, cette association s'est ouverte à la région Auvergne à la suite de la réunification des deux régions et s'appelle désormais Fédération régionale de l'agriculture biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes (FRAB AuRA).

Nous pensons que cet acteur peut être interrogé dans le cadre de notre recherche car il doit avoir des archives dans ses locaux, en plus de celles disponibles aux Archives départementales¹⁸⁹, et notamment à son siège administratif situé à Valence donc facilement accessible. Ces documents pourraient nous renseigner sur le rôle qu'il joue auprès de la Drôme. Nous avons essayé de contacter la structure, mais comme dans la plupart des cas, aucun retour ne nous a été transmis.

¹⁸⁶ France, Valence, AD26, 2988W22 : *op. cit.*, « Flyer Corabio », non daté

¹⁸⁷ France, Valence, AD26, 2988W22 : *op. cit.*, « Le développement de l'agriculture biologique : un enjeu important pour notre agriculture et notre région », non daté

¹⁸⁸ AGRIBIODRÔME, « CORABIO et les programmes régionaux », *AplusB*, n°45, juin 2000, p.12

¹⁸⁹ France, Valence, AD26, 3088W106 : Coordination Rhône-Alpes de l'agriculture biologique (Die) à Drôme insertion (Montélimar), 1998-2006. Malheureusement, aucun descriptif de son contenu n'existe donc il faut se rendre aux Archives pour savoir ce qu'il contient. Puis, France, Valence, AD26, 3004W447 : Mise à disposition de l'association Coordination Rhône-Alpes de l'agriculture biologique, 2000-2006. Ce sous-dossier contient les avenants, l'état des lieux et la correspondance entre Corabio et le Conseil général.



L'agriculture biologique étant reconnue récemment, il est nécessaire d'interroger directement un certain nombre d'acteurs nationaux ou locaux qui agissent dans le développement et la promotion de l'agrobiologie car ils disposent de plus de documents que les archives départementales de la Drôme. La diversité de ces acteurs permet de recueillir des sources différentes, certains peuvent avoir des chiffres comme l'Agence Bio et d'autres de la documentation sur des journées de formation dans la Drôme tel qu'Agribiodrôme ou la Chambre d'agriculture du département.

Seulement, face au nombre considérable de non-réponses, nous avons dû nous tourner vers le terrain qui nous semble essentiel pour répondre à nos interrogations.

Chapitre 6 : Interroger les acteurs sur le terrain, un outil indispensable pour appréhender l'agriculture biologique

Dans le cadre de ce sujet, il est essentiel de se rendre sur le terrain et d'interroger directement les acteurs concernés car les archives écrites sont insuffisantes pour répondre aux questions que nous nous sommes posées. Se rendre dans des événements sur l'agriculture biologique apparaît comme le moyen le plus judicieux pour rencontrer des agrobiologistes et d'autres acteurs développant cette agriculture.

I. Participer à des rencontres agrobiologiques

Face à la peur du manque d'archives, le premier réflexe a été de se rendre sur le terrain auprès des acteurs afin de se créer un réseau pour faciliter la recherche. Pour cela, les Salons agricoles apparaissent comme les endroits adéquats pour rencontrer une multitude d'acteurs en peu de temps. Ce qui peut aussi être intéressant, et que nous n'avons pas eu la possibilité de faire, est d'aller sur les marchés et autres événements bios tels que « Printemps bio » afin de rencontrer ces acteurs. Ces éléments apparaissent comme des moyens de diffusion de l'agriculture biologique auprès des producteurs donc il est aussi utile de connaître leur histoire.

A) Le Salon agricole Tech&Bio, un *melting-pot* d'acteurs

Lors de cette année de recherche, nous avons eu la possibilité de participer à deux Salons agricoles mais seul le salon Tech&Bio semble utile pour ce mémoire. En effet, ce Salon est spécifiquement créé pour l'agriculture biologique et rassemble une longue liste d'acteurs dans le bio. Alors que le second, le Salon international de l'agriculture de Paris, n'apporte pas réellement de réponse à ce sujet puisque seuls très peu d'acteurs du bio sont présents, peut-être parce que l'agrobiologie est encore marginale en France, et ils ne répondent pas toujours aux questions.

Depuis 2007, les visiteurs de Tech&Bio découvrent « toutes les nouveautés, toutes les solutions par rapport à la réduction des produits phytosanitaires et l'adaptation des pratiques agricoles [à l'environnement]»¹⁹⁰ grâce à l'initiative de la Chambre d'agriculture de la Drôme. Tous les deux ans, ce Salon regroupe un nombre croissant

¹⁹⁰ SALON TECH&BIO, *Tech&Bio fête ses 10 ans*, 10 octobre 2017, 10m16, [en ligne], consulté le 17/04/18, url : <http://www.tech-n-bio.com/le-salon-bio-et-conventionnel/les-10-ans-du-salon.html>, 00:36-00:42

d'exposants allant des agriculteurs biologiques drômois aux entreprises de matériels européens en passant par les organismes de certification de la bio et les diverses associations biologiques. Il se tient pendant deux jours au mois de septembre sur les terres du Lycée agricole du Valentin à Bourg-Lès-Valence depuis 2011. Durant ces journées, les participants, agriculteurs ou non, bios ou conventionnels, ont la possibilité d'interroger les exposants autour de leur stand, de participer à des conférences portant sur des sujets vastes de l'agriculture biologique (élevage, recherche, cultures,...), de visiter des fermes bios ainsi que d'observer des démonstrations de matériels.

À première vue, il est possible de penser qu'en tant qu'historien, il n'est pas utile de se rendre dans ce Salon car il n'est pas question d'histoire dans les stands mais d'agriculture. Cependant, il sert en partie à comprendre les moyens utilisés pour diffuser le bio dans les exploitations puisque les acteurs les plus importants de cette agriculture sont réunis à cet endroit pendant deux jours. Par exemple, nous avons eu la possibilité d'interroger la Fondation Alpes Contrôle qui possède une branche de certification des produits bios et qui nous a offert le livre *Vagabondages bio en Drôme*. C'est aussi durant ce Salon que nous avons rencontré l'association Agribiodrôme sur laquelle repose ce mémoire.

Tout est fait pour montrer que l'agriculture biologique est une solution aux problèmes agricoles. Les conférences proposent, par exemple, sur les clés pour réussir la conversion en élevage bovin. Les démonstrations présentent les machines qui peuvent être utilisées en agriculture biologique. Chaque stand dispose d'une multitude de prospectus présentant leur activité pour montrer à l'agriculteur tous les outils pouvant l'aider dans une conversion au bio.

Il nous est donc permis de penser que ce Salon peut être un outil dans la recherche historique puisqu'il permet de rencontrer des acteurs qui ont une histoire, plus ou moins longue, et de voir les moyens sont utilisés dans la diffusion de l'agrobiologie auprès des producteurs.

B) Une multitude d'événements biologiques dans la Drôme

Le Salon Tech&bio est un évènement parmi une masse grandissante de rencontres bios. Il serait impossible de tous les citer ici, vu leur grand nombre, donc seuls quelques exemples sont donnés. Malheureusement, il ne nous a pas été possible de nous rendre à ces évènements mais nous pensons qu'ils peuvent permettre d'accéder à des informations

pour répondre aux questionnements du mémoire et que leurs fonctions rentrent dans nos problématiques.

Pour rencontrer des agriculteurs biologiques locaux, il faut se rendre dans les marchés locaux bios ou non. La Drôme possède de nombreux marchés dans 74 villes et villages répertoriés dans une brochure de la Chambre de commerce et d'industrie drômoise¹⁹¹. Cependant, il n'est pas indiqué si ces marchés sont spécifiques à la production biologique mais il n'est plus rare de voir un agrobiologiste vendre ses produits dans un marché ordinaire.

Des marchés bios ont aussi lieu pendant les foires dédiées aux productions bios. C'est le cas de la foire de Montfroc, créée en 1983, qui regroupe des exposants ayant un lien avec l'écologie, l'alimentation ou encore l'artisanat pendant le premier week-end d'octobre. Plusieurs producteurs biologiques sont présents et pourraient peut être répondre à des questions sur leur histoire.

Outre les marchés qui réunissent un nombre plus ou moins important d'agriculteurs, il existe aussi des événements annuels comme le « Printemps Bio », national et ouvert à tous publics. En 2000, la semaine, puis quinzaine depuis 2004, du « Printemps bio » est créée pour « faire découvrir au grand public et aux professionnels, les valeurs et les principes de l'agriculture biologique ainsi que la qualité des produits bios »¹⁹². Chaque année, l'événement a un thème précis, comme l'enfance en 2003, où des dizaines de professionnels organisent des rencontres auprès du grand public, des portes ouvertes, des repas bios, des conférences/débats et des expositions sur le bio. Ces animations ont lieu un peu partout dans la Drôme mais surtout près des grandes villes comme Valence ou Die.

En tant qu'historien, s'intéresser à ces journées de présentation permet de comprendre les moyens de diffusion de l'agriculture biologique. Chacune de ces rencontres professionnelles a des enjeux puisqu'elles ont été créées dans le but de promouvoir et de diffuser l'agriculture biologique auprès des agriculteurs conventionnels et du grand public. Dans ce cas, il nous semble intéressant de se pencher sur leur développement. Se rendre directement sur les lieux permet en plus d'être plongé dans l'environnement de ces

¹⁹¹ CCI Drôme, *Vos marchés en Drôme 2016*, 2016, [en ligne], consulté le 17/04/18, téléchargeable sur le site <http://www.ladrometourisme.com/fr/brochures-et-telechargements/>

¹⁹² France, Valence, AD26, 2988W115 : Printemps bio 2003, lettre du Conseil Général de la Drôme, 2003

événements et de réfléchir à leur organisation. Enfin, cela permet de rencontrer les acteurs du secteur biologique pour ensuite pouvoir les interroger sur leur histoire.

II. Connaître les motivations des agriculteurs

L'un des acteurs centraux de ce mémoire est l'agriculteur puisque nous étudions les moyens utilisés pour qu'il se convertisse à l'agrobiologie. Cela signifie que nous pouvons interroger des producteurs déjà bios afin de savoir pourquoi et comment ils se sont convertis mais aussi ceux en conversion afin de voir les différentes étapes avant d'être proclamés agriculteur bio.

Pour les interroger, il existe deux types d'approches. Une indirecte où nous étudions des plaidoyers et interviews d'agriculteurs, diffusés auprès des autres producteurs, et une directe où nous allons rencontrer les agriculteurs pendant des événements ou dans leur ferme.

A) Un premier pas dans les plaidoyers et les interviews enregistrés

Nombres d'ouvrages et d'interviews existent auprès d'agriculteurs bios et parfois en conversion. Leur diffusion est plus ou moins grande mais ils donnent des informations sur les producteurs, la conversion et ils peuvent être utilisés comme moyen de diffusion de cette pratique agricole.

Pour les ouvrages que nous considérons comme des plaidoyers, la plupart que nous avons consultés sont écrits par des journalistes qui sont partis à la rencontre des agriculteurs dans le cadre de leur travail¹⁹³. Même si ces ouvrages sont intéressants, nous ne les classons pas dans les sources car ils ne donnent pas directement le point de vue des agriculteurs mais celui d'autres professions qui ne connaissent pas forcément ce métier de la terre.

Nous avons repéré quelques livres écrits par des agrobiologistes eux-mêmes et seul un exemple est cité ici. L'agriculteur bio le plus important et le plus connu en France est Pierre Rabhi. Ce français né en Algérie est considéré comme l'un des pionniers de l'agriculture biologique et notamment de la biodynamie en France grâce à son installation agricole en 1963 dans les Cévennes ardéchoises. Il est à l'origine de nombreuses structures telles que l'association Terre & Humanisme en 1995 qui transmet les savoirs et savoir-faire

¹⁹³ TRASSART Maryline, *Tant qu'il y aura des coquelicots*, op. cit.

agroécologiques¹⁹⁴ en Afrique de l'Ouest, sur le pourtour méditerranéen et en France. Sur son exploitation, il gère une ferme expérimentale d'un hectare qui accueille stagiaires et bénévoles. Cet agriculteur a écrit, ou coécrit, une vingtaine d'ouvrages et articles promouvant sa pensée biodynamique¹⁹⁵, il a aussi participé à des documentaires présentant ses idées¹⁹⁶.

Rencontrer cette personne serait un plus pour ce sujet mais, nous pensons que cela serait difficile car c'est une personne très demandée dans le monde entier. Il est alors préférable de se tourner vers des interviews écrites comme *L'agroécologie : une éthique de vie. Entretien avec Jacques Caplat*¹⁹⁷ ou audiovisuelles telles que « Pierre Rabhi, l'Ardéchois du Tiers monde »¹⁹⁸.

B) Rencontrer les agrobiologistes dans leurs fermes

Pour comprendre les agriculteurs bios de la Drôme, la recherche la plus fructueuse est de pouvoir les rencontrer directement voire même dans leur ferme afin d'observer leur environnement. Ils pourraient peut-être fournir des archives de leur exploitation pour combler le manque d'archives publiques.

Rencontrer ces producteurs est aisé puisque, comme dit précédemment, ils participent à beaucoup d'évènements et sont ouverts aux discussions. Aussi, grâce à Agribiodrôme, il est possible d'avoir les coordonnées des agriculteurs membre de l'association. Lors d'une visite à l'association, nous avons eu l'occasion de rencontrer des une dizaine d'agriculteurs biologiques drômois pendant une assemblée générale, ils étaient intéressés par nos recherches et prêts à répondre à nos questions si nous en avons besoin.

Il serait intéressant d'interroger les pionniers de l'agriculture biologique en Drôme puisque la plupart sont encore vivants. Certains ont déjà été interrogés à plusieurs reprises comme la famille Wartena dans le Diois¹⁹⁹, donc il serait plus novateur de se rendre auprès d'autres producteurs comme Cyprin Besset près de Valence ou Philippe Manson à

¹⁹⁴ Définition dans le glossaire

¹⁹⁵ Le premier étant une autobiographie où il raconte, notamment, les principes de son agriculture qu'il a enseignés à certains paysans. RABHI Pierre, *Du Sahara aux Cévennes ou la Reconquête du songe*, Lavilledieu, Éditions de Candide, 1983, 291 p.

¹⁹⁶ SERREAU Coline (réal.), *Solutions locales pour un désordre global*, Cinémao, 7 avril 2010, 1h53.

¹⁹⁷ RABHI Pierre, *L'agroécologie : une éthique de vie. Entretien avec Jacques Caplat*, Arles, Actes Sud, 2015, 74p.

¹⁹⁸ BONNARDEL André (réal.), « Pierre Rabhi, l'Ardéchois sur Tiers monde », *Mémoires*, France Régions 3 Lyon, 15 septembre 1990, 59min 17s, [en ligne], consulté le 18/04/18, url : <http://www.ina.fr/video/LXC01039622/pierre-rabhi-l-ardechois-du-tiers-monde-video.html>

¹⁹⁹ FONDATION ALPES CONTRÔLES, *Vagabondage bio en Drôme*, op. cit.

Châteaudouble. Quelques problèmes pourraient apparaître dans cette démarche, certains pionniers sont âgés et malades et ils sont disséminés dans toute la Drôme.

Pour ce mémoire, il paraît essentiel de connaître les motivations des agriculteurs biologiques ou futurs puisque c'est par eux que cette pratique se diffuse. Cela permettrait aussi de distinguer la diversité d'agriculture biologique car il existe plusieurs formes plus ou moins radicales. D'autres acteurs existent dans le développement de cette pratique dans la Drôme et il serait utile de les étudier.

III. Interroger les structures drômoises de diffusion de l'agriculture biologique

Dans le premier département bio de France, des structures ont été mises en place pour diffuser l'agriculture biologique auprès des producteurs et aider ceux qui le sont déjà. Outre celles déjà citées comme la Chambre de l'agriculture ou Agribiodrôme, nous avons découverts trois autres organisations dont deux que nous avons rencontrées au Salon Tech&Bio. Ces trois dernières sont placées à part car leur intérêt historique peut paraître moins évident que la consultation de celles déjà évoquées.

A) Les lycées agricoles comme support à l'agrobiologie

La Drôme possède une dizaine d'établissements scolaires agricoles sur tout son territoire. Par conséquent, seul un exemple est cité ici. Regroupés au sein de l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLFPA) du Valentin à Bourg-Lès-Valence, cinq centres de formation agricole sont disponibles sur trois sites différents (Bourg-Lès-Valence, Die, Nyons).

Toutes ces structures proposent une vision agrobiologique à travers des formations courtes ouvertes à tous, des diplômes et une ferme pédagogique bio pour le lycée du Valentin. Par exemple, dans ce dernier, le bac professionnel propose une option bio et la majorité des huit autres diplômes donnent des cours sur l'écologie²⁰⁰. En ce qui concerne les formations courtes, le site de Die en propose neuf tout au long de l'année²⁰¹. Les cours peuvent être utilisés comme des sources pour l'historien puisqu'ils montrent les connaissances que doivent connaître les futurs élèves et elles peuvent influencer leur choix

²⁰⁰ LE LYCÉE DU VALENTIN, *Nos formations en 1 clic*, [en ligne], consulté le 18/04/18, url : <http://epl.valentin.educagri.fr/le-lycee-du-valentin/>

²⁰¹ CFPPA DIE, « Agriculture biologique et agroécologie », *Nos formations*, [en ligne], consulté le 18/04/18, url : <https://www.cfppa-die.fr/nos-formations/theme/agriculture-biologique-et-agroecologie.html>

comme nous l'avons vu dans notre premier mémoire²⁰². De plus, l'accès à ces cours semble possible aux Archives départementales²⁰³.

Grâce à l'importance donnée à l'agriculture biologique, le lycée agricole du Valentin accueille le Salon Tech&Bio ce qui nous a permis d'entrer sur le site de l'établissement. Nous avons pu observer le cadre où les élèves évoluent en rentrant dans quelques laboratoires d'apprentissage et en se baladant sur les hectares d'exploitation, tous bios. Lors de notre visite, il nous a semblé judicieux de se rendre au CDI du lycée pour voir si des livres sur l'agriculture biologique sont disponibles. Un petit emplacement est réservé à ces ouvrages : même s'ils sont surtout techniques ils peuvent être utilisés comme source. La documentaliste nous a aussi indiqué que des journaux spécialisés peuvent être consultables sur place et peuvent contenir des articles sur l'agriculture biologique. Étant donné que le CDI est ouvert au public, il est possible de s'y rendre et de chercher tous les éléments susceptibles de répondre à nos questionnements.

Par leurs cours, leurs structures et leurs bibliothèques, les lycées agricoles apparaissent comme des moyens de diffusion des idées de l'agrobiologie. En parallèle, des communes drômoises se rassemblent pour développer cette pratique agricole sur leur territoire.

B) Biovallée, « atteindre 50% des exploitations et des surfaces en agriculture biologique »²⁰⁴ dans la Vallée de la Drôme

Ce projet est né en 2002 dans la vallée de la Drôme au sein des Communautés de communes du Val de Drôme, du Crestois, Pays de Saillans et du Diois. Il s'axe autour de trois branches allant de l'aménagement du territoire jusqu'à la construction d'un territoire école en passant par la valorisation des ressources naturelles dans une optique de développement durable.

Le projet se divise ensuite en huit branches dont une réservée à l'agriculture. À l'intérieur, trois objectifs sont donnés dont les 50% de terres et d'exploitations bios, la diminution de 50% des intrants chimiques en agriculture conventionnelle et la fourniture

²⁰² MORFIN Sarah, *Le travail agricole sur le canton de Saint-Félicien : quelle modernisation pour les agriculteurs (1945-1958) ?*, Grenoble, Mémoire de première année de Master Recherche, Université Alpes Grenoble, 2017, 221 p.

²⁰³ France, Valence, AD26, 3361W1 à 3 : *op. cit.*

²⁰⁴ BIOVALLÉE, *Agriculture*, site internet Biovallée, [en ligne], consulté le 18/04/18, url : <http://www.biovallee.fr/agriculture.html>

de 80% de produits bios et/ou locaux à la restauration collective. Pour réussir ses ambitions, le programme agricole est réparti en quatre axes dont l'encouragement à « l'installation, les conversions et l'évolution des pratiques agricoles »²⁰⁵.

Ce projet donne une piste au mémoire car il permet de diffuser l'agriculture biologique par la mise en place d'une pépinière d'installations agricoles et foncières pour aider les agriculteurs à se convertir ou encore par l'accompagnement effectué par les 33 sites Natura 2000 permettant de préserver la biodiversité. L'élément le plus proche des questionnements du mémoire est la plateforme internet Agriliens qui met en lien les agriculteurs de Biovallée et ceux qui veulent s'y installer. Sur le site²⁰⁶, il est possible de trouver des vidéos sur l'expérience des producteurs adhérents au projet. Grâce à ce site, il est possible d'avoir les coordonnées des producteurs bios susceptibles d'aider les recherches et de voir que la publicité pour l'agriculture biologique passe par les producteurs eux-mêmes.

En se rendant au stand de Biovallée durant Tech&Bio, nous avons pu rencontrer quelques responsables. Même s'ils ne s'attendaient pas à être questionnés sur leur histoire, ils ont donné quelques informations et certaines brochures pouvant être utilisées dans les recherches puisqu'elles sont utilisées comme publicité du projet et donc de l'agriculture biologique.

Dans sa volonté d'étendre l'agriculture biologique sur son territoire, Biovallée encourage les agriculteurs à se convertir comme dans les fermes expérimentales.

C) La recherche et la diffusion réunies dans les fermes expérimentales

La dernière structure à pouvoir être intégrée aux questionnements est la ferme expérimentale, c'est-à-dire que des recherches sont menées sur ses terres dans le but de développer l'agriculture. Dans la Drôme, au moins quatre d'entre-elles sont entièrement bio ou en partie.

La plus connue est la ferme d'Étoile-sur-Rhône, créée en 1986 par la Chambre d'agriculture drômoise et le Conseil général de la Drôme²⁰⁷. Sur ces 80 hectares, 21 sont

²⁰⁵ VAL DE DRÔME EN BIOVALLÉE, *Biovallée, territoire d'excellence bio*, brochure récupérée au stand « Biovallée » durant le Salon Tech&Bio.

²⁰⁶ <http://agriliens.fr>

²⁰⁷ Des archives sur cette ferme sont disponibles aux AD26. France, Valence, AD26, 1964W55 : Mesure n°11. Fermes expérimentales (préparation, exécution, paiement et généralités), non daté

dédiés à l'agriculture biologique dont environ trois en grandes cultures²⁰⁸ depuis 1997 et le reste est utilisé par la plateforme des techniques alternatives et biologiques (TAB), à partir de fin 2010²⁰⁹. Dans les deux cas, la Chambre d'agriculture de la Drôme dirige en partie les expérimentations ce qui montre son implication dans le développement de l'agrobiologie dans la Drôme.

Cette idée se voit aussi avec la seconde ferme expérimentale à Mévouillon, spécialisée dans les plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM)²¹⁰ en montagne sèche, puisqu'elle a été créée sous l'autorité de la Chambre et du Conseil Général en 1988²¹¹. Elle est aussi en partie bio.

D'autres fermes expérimentales bios existent mais elles ne dépendent pas de la Chambre de l'agriculture. L'entreprise en PPAM bio Sanoflore dans le Vercors possède depuis 1972 un jardin expérimental de 350 plantes et une ferme expérimentale²¹².

À quelques kilomètres au Sud, se trouve le Centre de recherche et d'éducation éco/éthologique de La Combe sur 123 hectares bios. Depuis 2003, cette prolongation du Centre de recherche en agriculture biologique d'Angleterre a pour projet principal de savoir si l'agriculture écologique peut résoudre les problèmes écologiques et sociaux des montagnes européennes²¹³.

Toutes ces fermes sont ouvertes aux agriculteurs qui souhaitent se renseigner sur l'avancée des recherches, et certaines au grand public comme Mévouillon. Des formations sont proposées par le Centre de La Combe pour apprendre à s'occuper des animaux et à se former à l'agriculture biologique. Elles jouent donc un rôle dans la diffusion de cette agriculture auprès des producteurs.

²⁰⁸ Culture de céréales, oléagineux, protéagineux et quelques légumes sur de grandes surfaces.

²⁰⁹ LAURIE Annie, « La ferme expérimentale d'Étoile, un outil exceptionnel », *L'Agriculture drômoise*, publié le 13/10/2016, [en ligne], consulté le 18/04/2018, url : <http://www.agriculture-dromoise.fr/article,2016,10,13,la-ferme-experimentale-d-etoile-un-outil-exceptionnel,experimentation,15265>

²¹⁰ Regroupe plus d'une centaine d'espèces végétales appartenant à plusieurs familles botaniques comme la lavande ou le pavot œillette.

²¹¹ Des archives sur cette ferme sont disponibles aux AD26. France, Valence, AD26, 1964W55 : Mesure n°11, *op. cit.*

²¹² SANOFLORE, *Notre berceau : le Vercors*, site internet Sanoflore, [en ligne], consulté le 19/04/18, url : <https://www.sanoflore.fr/marque/Qui-sommes-nous/a223.aspx>

²¹³ CENTRE D'ÉCO/ÉTHO RECHERCHE ET ÉDUCATION, *Notre Histoire*, site du Centre, [en ligne], consulté le 19/04/18, url : <http://www.eco-etho-recherche.com/fr/pages/notre-histoire.html>



Étant donné que l'agriculture biologique est un sujet traité par seulement un historien et que les archives publiques sont faibles, le manque d'informations est flagrant. Pour remédier à ce problème, il nous semble impératif de se rendre sur le terrain en participant à des événements agrobiologiques pour y rencontrer les acteurs du secteur, que se soient des producteurs ou des structures de diffusion. Même si les lycées agricoles, Biovallée ou les fermes expérimentales ne semblent pas avoir de liens avec la recherche historique, nous avons montré qu'ils seraient un atout dans la recherche puisqu'ils ont un rapport avec le développement de la pratique biologique.

Conclusion de la partie

Travailler sur l'agriculture biologique en tant qu'historien est possible mais le chercheur devra faire face à des difficultés plus importantes que pour d'autres recherches. Le manque d'archives publiques est incontestable, même lorsqu'il s'agit du premier département bio de France. Effectivement, malgré nos recherches aux Archives départementales de la Drôme et l'aide apportée par des employés, nous avons seulement trouvé une dizaine de dossiers qui ont ou peuvent avoir un lien avec notre sujet. Par conséquent, nous pensons que les acteurs de l'agriculture biologique, nationaux ou locaux, sont capables de répondre à nos questions grâce à leurs archives privées et par des entretiens avec eux. Cependant, prendre contact par mail ou téléphone avec ces personnes n'est pas toujours facile puisque le nombre de non-réponse peut être conséquent, comme nous avons pu le remarquer. Dans ces conditions, nous nous sommes tournées très tôt vers le terrain qui nous semble essentiel pour mener à bien nos recherches. Grâce à des manifestations agrobiologiques de plus en plus importantes, nous avons eu la possibilité de rencontrer directement les acteurs du bio dans la Drôme qui sont prêts à nous donner des renseignements. Cette partie a présenté une minorité d'acteurs car il aurait été fastidieux et inintéressant de tous les décrire ici. Nous avons donc décidé de faire une liste plus complète de ces acteurs en annexe²¹⁴, allant de l'Europe aux territoires drômois.

Même si des obstacles se dressent sur le chemin de notre recherche, nous continuons à penser que l'histoire peut intervenir dans l'agriculture biologique de la Drôme, et même sur d'autres territoires, car nous avons encore la chance, pour le moment, de pouvoir interroger des pionniers de ce mouvement. L'agrobiologie peut devenir dans plusieurs années l'agriculture majoritaire en France donc il est important de commencer dès maintenant les recherches avant d'être submergé par des sources et pour voir ce qu'est la « vraie bio » défendue par certains acteurs face à la banalisation des pratiques écologiques en agriculture.

Pour défendre de nouveau la possibilité d'effectuer des recherches sur notre sujet, nous avons décidé de nous intéresser à la revue interne de l'association Agribiodrôme qui en plus de présenter certains moyens de diffusion de l'agrobiologie drômoise, permet de voir comment cette dernière a évolué dans le département de la Drôme et l'évolution des idées des agrobiologistes.

²¹⁴ Annexe 1 : Liste des acteurs de l'agriculture biologique dans la Drôme

Partie III

-

AplusB, d'un bulletin d'information à une
publication engagée

En 1987, les défenseurs drômois de l'agrobiologie ou les « fous »²¹⁵, selon certains points de vue de l'époque, se réunissent au sein de l'association Agribiodrôme qui se donne pour but de « promouvoir, coordonner, gérer tous projets ou actions inhérents au développement de l'agriculture biologique, et ses aboutissements »²¹⁶. Cette création est facilitée par le département de la Drôme qui veut avoir « un interlocuteur qui représente l'agriculture bio »²¹⁷. Durant ses premières années, l'association veut dresser un état des lieux et recenser tous les producteurs et transformateurs biologiques pour connaître leurs pratiques afin d'orienter les priorités d'Agribiodrôme. Afin de combler ses volontés, le département finance en 1989, dans le cadre des Programmes intégrés méditerranéens²¹⁸, le poste à mi-temps du tout premier salarié de l'association, Mme Ganivet, qui est en charge du soutien et du développement de cette agriculture alternative.

La même année, Agribiodrôme lance *Agribiodrôme Infos*, futur *AplusB* en mai 1998, pour tenir au courant ses adhérents, et ceux qui le souhaitent, de l'avancée de l'agriculture biologique dans la Drôme grâce aux actions de l'association. D'abord informatifs et courts, les numéros de la revue évoluent au fil des années et s'ouvrent aux actions extérieures au département pour informer les abonnés sur toute l'actualité agrobiologique jusqu'à offrir des articles de fond parfois engagés.

L'importance d'Agribiodrôme au sein de l'agrobiologie drômoise est telle que nous avons décidé de nous intéresser à elle et spécifiquement à sa revue. Effectivement, cette association est la première du département et elle a mis en œuvre beaucoup de moyens pour que l'agriculture biologique se développe dans la Drôme mais aussi dans la région Rhône-Alpes. Dans ces conditions, *AplusB* est vue comme une vitrine de toutes ses actions. Par ailleurs, ses publications recensent celles menées par les autres acteurs du secteur pour montrer à ses abonnées que leur mode de production attire de plus en plus. Aussi, nous aurions aimé avoir plus d'informations sur l'association et sa revue en interrogeant l'actuelle porte-parole d'Agribiodrôme qui est dans la structure depuis des années, malheureusement, elle n'a pas répondu à nos appels donc la justification des changements de la revue se limitera à des hypothèses.

²¹⁵ MABILLE Etienne, « Spécial n°100 : Agribiodrôme, une histoire de convaincus », *AplusB*, n°100, avril-mai-juin 2015, p.3

²¹⁶ France, Valence, AD26, 1964W34 : *op. cit.*, « Statuts d'Agribiodrôme », 1987, p.1

²¹⁷ MARGERIE Jean, « Spécial n°100 : ils ont fait Agribiodrôme », *AplusB*, n°100, avril-mai-juin 2015, p.5

²¹⁸ Programmes de la Communauté économique européenne créés lors de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le marché commun pour aider la Grèce et les régions méridionales d'Italie et de France à affronter la concurrence de ces deux nouveaux pays

Par l'étude des 82 numéros publiés entre 1989 et 2010, nous avons pu voir comment cette agriculture s'est organisée à plusieurs échelles tout en étudiant l'évolution des idées de l'association à travers les changements connus par la revue. En menant cette analyse, nous nous sommes aperçus que deux grandes périodes peuvent être distinguées. D'abord, il y a les années 1989 à 1997 qui présentent des publications informatives centrées sur le département et une période transitoire où il est possible de voir que la revue va connaître un grand changement. Ce dernier s'opère en 1998 lorsque les articles deviennent de plus en plus engagés.

Chapitre 7 : 1989-1997, un début de structuration pour la « feuille de chou »²¹⁹ et l'agrobiologie drômoise

Agribiodrôme existe depuis seulement deux ans lorsque le premier numéro de sa revue est publié en 1989. Cette année-là, d'après son ancien président André Bucher²²⁰, l'association connaît un véritable dynamisme²²¹ sûrement grâce à l'arrivée d'une salariée à mi-temps et par l'énergie de ses quelques membres. C'est aussi un moment où l'agriculture biologique fait face des difficultés puisque même si elle est reconnue en 1980 par l'État, elle a du mal à être légitime aux yeux des organismes officiels du milieu agricole.

Dans les années 1990, l'agrobiologie drômoise a la chance de pouvoir se rapprocher officiellement de la Chambre de l'agriculture de la Drôme avec laquelle elle va entretenir des liens forts par l'intermédiaire d'accords qui se mettront en place au fil des années. Par cette alliance, l'association se lance dans de nombreux projets, touchant à toutes les branches de l'agrobiologie, et se réoriente en 1992, avec l'arrivée de Jean Margerie à sa présidence, vers l'organisation de la commercialisation de produits biologiques et la vulgarisation des techniques.

En ce qui concerne sa revue, nous allons voir qu'elle connaît un début uniquement informatif jusqu'en 1995 où elle entame une période de transition vers des contenus plus engagés.

I. Une revue tournée vers les actions de son association

Entre 1989 et 1995, 34 numéros²²² d'*Agribiodrôme Infos*, d'environ 5 pages en moyenne²²³, sont publiés mais leur sortie est de plus en plus aléatoire au fil du temps, elle paraît presque mensuellement en 1990 et seulement deux fois en 1995. Cela peut s'expliquer par le fait que l'association dévie sa ligne éditoriale vers des articles de fond, et parfois d'opinion après 1995, ce qui demande plus de temps et d'application dans la rédaction.

²¹⁹ AGRIBIODRÔME, « Cette feuille de chou », *Agribiodrôme Infos*, n°1, 1989, p.1

²²⁰ Pour connaître la succession des présidents entre 1987 et 2010, nous avons créé un tableau en nous appuyant sur le n°100 d'*AplusB*. Annexe 2 : Liste des présidents d'Agribiodrôme entre 1987 et 2010

²²¹ CAMUS Marianne, « Spécial n°100, Agribiodrôme, une histoire de convaincus », *Agribiodrôme Infos*, n°100, avril-mai-juin 2015, p.3

²²² Pour donner un aperçu du nombre de publication par année, nous avons réalisé un tableau récapitulatif. Annexe 3 : Nombre de publications d'*AplusB* par année entre 1989 et 2010

²²³ Calcul réalisé après avoir additionné le nombre total de pages en six ans (185) et divisé par le nombre de numéro (34)

À ses débuts, la revue répond aux objectifs d'une publication interne à une structure, elle informe ses adhérents, et autres lecteurs, sur la vie de et dans l'association. Effectivement, les publications sur les actions d'Agribiodrôme sont très majoritaires face aux projets extérieurs. Pendant ces années de développement, l'association est à l'initiative de quelques projets qui doivent aider à la croissance de l'agriculture biologique dans la Drôme. Cependant, l'association a encore un poids trop léger pour pouvoir se faire entendre et développer l'agrobiologie drômoise, elle se rapproche alors d'autres instances et de ses adhérents qui vont l'aider à structurer cette agriculture.

Des actions ont lieu en dehors de l'association dans la Drôme et à l'extérieur, comme il est possible de le voir dans l'introduction du mémoire, mais, par soucis d'espace, nous avons décidé, ici, de nous focaliser exclusivement sur Agribiodrôme et ses projets.

A) Les initiatives d'Agribiodrôme pour développer l'agriculture biologique

Malgré sa timide présence au sein des instances agricoles, l'association organise des projets pour venir en aide aux quelques agrobiologistes du département. Le projet le plus important de ces années est le lancement de la structuration de la filière viande biologique dans la Drôme. En parallèle, Agribiodrôme met en œuvre des actions au sein de la Drôme à travers quelques projets tournés vers le développement de la technique à partir de 1992 et des journées de formation.

Créer une filière viande biologique dans la Drôme

Le 22 mars 1990, l'association regroupe les producteurs intéressés par la création d'une filière viande biologique. Durant cette première réunion, environ 35 agriculteurs sont présents dont la moitié en conventionnel, la plupart sont des éleveurs ovins mais certains ont des volailles, des porcs ou des chèvres. Leurs motivations sont variables, certains privilégient l'éthique ou la qualité tandis que d'autres voient un côté économique²²⁴.

Cependant, ces producteurs ont une mauvaise connaissance des techniques de l'agriculture biologique et des clichés persistent comme le fait que l'arrosage n'est pas présent dans cette production. Alors, pour résoudre ces problèmes Agribiodrôme met en place deux recensements, un sur la production et les techniques et l'autre sur la demande,

²²⁴ AGRIBIODRÔME, « Le 22 mars à Crest : est-il possible d'envisager une filière viande bio en Drôme ? », *Agribiodrôme Infos*, n°5, juin 1990, p.2

ainsi que des formations sur l'alimentation, la santé animale et l'information²²⁵. En plus, plusieurs autres acteurs de cette filière sont présents à cette rencontre car ils ont un rôle dans l'élevage. Il s'agit de deux bouchers, dits bio, deux vétérinaires, le syndicat ovin départemental et la Société d'intérêt collectif agricole (SICA) de Rémuzat qui est spécialisé en ovin bio.

À la suite de cette réunion, la filière lance sa structuration sur plusieurs années où 2000 est la plus importante puisque plusieurs projets se mettent en place. C'est le cas de l'association « Les éleveurs biologiques du Sud-est » qui sert de coordination commerciale de la filière ovine entre la coopérative Die-Grillon, la SICA de Rémuzat et trois associations (ADAB, Agribiodrôme et AgribioArdèche)²²⁶.

Améliorer la technique en agriculture biologique

En parallèle, l'association entreprend des projets techniques à partir de 1992. Durant cette année, Agribiodrôme lance plusieurs expérimentations en arboriculture chez des producteurs volontaires et un verger expérimental au sein de l'INRA de Gothéron²²⁷. En ce qui concerne les travaux dans les fermes, trois producteurs acceptent d'organiser ces recherches en 1993²²⁸. Elles portent sur des essais de produits de traitement préfloraux sur les pucerons cendrés du pommier ou encore sur des essais de confusion sexuelle sur le carpocapse du prunier afin de troubler leur reproduction.

Un recensement de tous les arboriculteurs biologiques dans la Drôme est mené, en collaboration avec le Groupe de recherche en arboriculture biologique (GRAB), afin de connaître les pratiques de ces producteurs et de perfectionner les objectifs de l'expérimentation menée à Gothéron. Cette dernière est constituée par l'aide financière apportée par le Conseil régional qui permet sa création et son suivi pendant trois ans²²⁹. Ses recherches s'appuient sur une parcelle de pêchers convertis en automne 1993 et une parcelle de pommiers biologiques plantés durant l'hiver de la même année.

Des essais ont aussi lieu dans d'autres secteurs de l'agriculture comme l'élevage et même sur la commercialisation des produits, mais tout ne peut pas être cité.

²²⁵ C'est peut être pour cette raison que des journées de formation sur l'élevage apparaissent en 1992

²²⁶ AGRIBIODRÔME, « Les viandes biologiques », *AplusB*, n°45, juin 2000, pp.11-12

²²⁷ AGRIBIODRÔME, « Autres projets au sein d'Agribiodrôme », *Agribiodrôme Infos*, n°22, novembre 1992, p.4

²²⁸ AGRIBIODRÔME, « Arboriculture », *Agribiodrôme Infos*, n°25, juin 1993, p.2

²²⁹ *Ibid.*

Agribiodrôme et la formation agrobiologique

Par ses fonctions, Agribiodrôme veut aussi aider les agriculteurs bios, ou futurs, à se renseigner sur les méthodes biologiques en organisant ses propres journées de formation à partir de 1991 qu'elle présente dans des numéros spéciaux en fin d'année. Ces journées « visent à la formation des participants mais aussi à la connaissance entre agriculteurs bios d'Agribiodrôme, et autres, et à l'échange »²³⁰. Elles sont financées par le Fonds d'assurance formation des exploitants agricoles et des membres associés des exploitations agricoles (FAFEA). Si un producteur est intéressé, il doit s'inscrire à toutes les journées de stage car elles sont « conçues de façon à ce que chaque journée permette un approfondissement du sujet »²³¹ et c'est une condition imposée par le FAFEA. Lors de ces présentations, des « personnes spécialisées et compétentes »²³² sont présentes, ce qui montre que l'association se soucie du bon apprentissage des participants. Cependant, cela rajoute des frais supplémentaires que doivent payer les stagiaires.

Entre 1991 et 1995, l'arboriculture est un sujet de formation présent dans toutes les années puisque c'est la production la plus importante sur le territoire grâce à sa géographie peu accidentée et un climat méditerranéen favorable à la production fruitière. Ces journées se penchent particulièrement sur les techniques de production et sur la commercialisation des fruits. Effectivement, sur les 22 stages organisés durant cette période, trois portent sur la commercialisation et le reste sur la technicité à travers des observations sur le terrain, des bilans d'expérimentation et des interventions de spécialistes. Par rapport aux formations sur l'économie, elles ont lieu les trois premières années puisque c'est la seule filière qui existe et qui a le plus de potentiel à ces dates.

Un autre secteur s'intéresse aussi à la commercialisation dans ses stages, c'est celui de l'élevage en 1994/1995 puisque c'est le moment où la Drôme commence à réfléchir à la création d'une filière de viande biologique sur son territoire. L'élevage apparaît dans les formations en 1992²³³ notamment par l'intermédiaire de journées d'étude sur l'utilisation de l'homéopathie²³⁴ pour lutter contre le parasitisme²³⁵. En agriculture

²³⁰ AGRIBIODRÔME, *Agribiodrôme Infos*, n°9, décembre 1990, p.1

²³¹ *Ibid.*

²³² *Ibid.*

²³³ AGRIBIODRÔME, « Formations Agribiodrôme 1992 », *Agribiodrôme Infos*, n°14, novembre 1991, p.2

²³⁴ Glossaire p. 152

biologique, ce sujet est très important au sein de l'élevage car les agrobiologistes refusent d'utiliser des antibiotiques, sauf en cas d'extrême urgence, car ils sont nuisibles pour l'animal et pour l'Homme.

Le dernier grand thème de ces stages de formation est les grandes cultures à travers la fertilisation et l'étude du sol²³⁶ afin de savoir ce dont il a besoin sans amener de pesticides et autres produits nuisibles à l'environnement et à la santé.

À travers ces journées de formation, Agribiodrôme permet d'informer et d'améliorer la technicité ainsi que les connaissances économiques des agrobiologistes qui ne sont pas tout à fait reconnus dans le secteur agricole et même dans la société. L'étude de certains intitulés de ces stages permet de voir sur quoi repose l'agriculture biologique et que certains sujets sont abordés à un contexte précis, comme vu avec la commercialisation de la viande bio.

Durant ces six années de démarrage, *Agribiodrôme Infos* met en avant les actions que dirige son association pour développer et structurer l'agriculture biologique dans la Drôme. Cela se fait à travers le projet d'une filière réservée à la viande bio, des expérimentations et journées de formation. Aussi, cette structuration a lieu grâce aux liens qu'Agribiodrôme tisse avec d'autres instances mais surtout par la participation de ses adhérents.

B) Des relations nécessaires pour agrandir la famille agrobiologique

Afin de pouvoir peser dans le milieu agricole et organiser l'agriculture biologique, Agribiodrôme a trouvé essentiel de se lier avec d'autres organisations, à l'intérieur et à l'extérieur du département. Mais, la liaison la plus importante pour eux est celle entretenue avec leurs adhérents puisque sans eux, l'association ne peut pas se développer.

Se rapprocher d'institutions pour renforcer le poids de ses actions

L'association a constaté très tôt que sans lien avec d'autres instances, elle aurait du mal à développer l'agrobiologie dans la Drôme. Dans ces circonstances, elle décide de se rapprocher de plusieurs instances, agricoles ou non, drômoises ou non.

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ AGRIBIODRÔME, « Agronomie », *Agribiodrôme Infos*, n°21, octobre 1992, p.1

Ce qui est spécifique à la Drôme, et qui arrive aussi dans l'Yonne, est la relation précoce avec la Chambre de l'agriculture du département dès 1990 alors que dans le reste de la France, cette structure ne reconnaît pas encore cette agriculture. Le 9 janvier 1990, lors d'une rencontre avec le responsable des services économiques et techniques de la Chambre, M. Rival, un projet de convention entre ces deux organisations est établi²³⁷. Cette convention a pour objet de « définir les liens de partenariat entre Agribiodrôme et la Chambre de l'agriculture » et « l'inscription, dans un souci de respect, des réalisations actuelles (collectives ou individuelles) pour l'ensemble de la filière »²³⁸. À travers cet accord, chaque partenaire accepte de fournir une aide à l'autre. Par exemple, l'association offre ses compétences tandis que la Chambre apporte des moyens financiers et matériels. Tout cela par l'intermédiaire d'un comité de pilotage créé au sein de la Chambre, inédit pour cette structure qui fonctionne seulement avec des commissions internes. Son but est de définir « la stratégie de développement de l'agriculture biologique en Drôme », de coordonner les deux collaborateurs au niveau de la technique, de la commercialisation et de l'économie, ainsi que de « contrôler l'activité bio »²³⁹. En juin 1990, deux membres du conseil d'Agribiodrôme rencontrent le président et le vice-président de la Chambre afin de négocier directement l'avancée du projet. Durant cette réunion, la Chambre a affirmé qu'elle est prête à offrir un soutien de principe à Agribiodrôme mais beaucoup de questions sur sa forme persistent²⁴⁰.

Grâce à ces négociations, qui vont connaître quelques accroc jusqu'à sa signature définitive en 1998 et une seconde en 2002²⁴¹, plusieurs activités naissent. Par exemple, des journées de formation d'aide à la conversion sont organisées dès 1999 afin d'aider les agriculteurs dans leur choix de changement de mode de production²⁴².

Outre cette importante relation, Agribiodrôme s'allie avec de nombreuses autres organisations. En 1990, l'association adhère à la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) créée en 1981 qui a pour but de protéger l'environnement et de

²³⁷ AGRIBIODRÔME, « Rencontre le 09.01.90 à la Chambre d'agriculture », *Agribiodrôme Infos*, n°2, janvier 1990, p.3

²³⁸ AGRIBIODRÔME, « Extrait du contenu de la convention en projet avec la Chambre de l'agriculture », n°2, *Agribiodrôme Infos*, janvier 1990, p.2

²³⁹ *Ibid.*

²⁴⁰ AGRIBIODRÔME, « Rencontre avec le président de la Chambre d'agriculture de la Drôme », *Agribiodrôme Infos*, n°6, août 1990, p.1

²⁴¹ POMMÉ Jean-Louis, « Convention Agribiodrôme Chambre d'agriculture », n°53, 4ème trimestre 2002, p.3

²⁴² GETTI F-Xavier, « Des formations pour la bio », n°41, août 1999, p.6

sensibiliser les citoyens aux problématiques environnementales. Par cette adhésion, Agribiodrôme peut publier un article sur l'agriculture biologique une fois par mois dans le journal de la FRAPNA, *Le courrier des épines drômoises*²⁴³, ce qui sert de publicité à cette pratique.

Agribiodrôme se rapproche en plus d'institutions départementales. Par exemple, en 1991, elle signe une convention avec la ville de Valence pour que le parc Benjamin Delessert soit aménagé de manière écologique pour « en faire un « jardin sauvage » », « un vrai coin de nature où flore et faune s'épanouiront »²⁴⁴. La même année, la Maison des jeunes et de la culture (MJC) Jean Moulin de Bourg-lès-Valence propose à l'association d'organiser un marché bio dans la ville le 16 novembre pour clôturer la quinzaine d'animation sur l'environnement²⁴⁵.

En parallèle, l'association s'approche des associations soutenant l'agriculture biologique des autres départements comme il sera possible de le voir dans la construction de Corabio.

Pour fortifier son influence, Agribiodrôme s'appuie sur des organismes qui peuvent l'aider à développer l'agriculture biologique, cela montre aussi que ces structures se rapprochent d'elle car elle est un partenaire essentiel pour l'agriculture biologique drômoise. Mais, elle n'oublie pas que la majorité de son existence repose sur ses adhérents.

L'adhérent au centre des attentions d'Agribiodrôme

L'association montre à plusieurs reprises, au cours de ces années, qu'elle fonctionnerait difficilement sans ses adhérents et tient à les faire participer au maximum dans la revue et dans les activités.

Effectivement, il est possible de voir à de multiples reprises qu'Agribiodrôme interpelle ses lecteurs pour qu'ils participent activement au développement de la revue, de l'association et donc de l'agriculture biologique. Cette idée est visible dès le premier numéro où il est mentionné que la nourriture de « cette feuille de chou » est « la sève de chacun » pour que soit garantie « [la] saveur et [les] couleurs propres à l'alchimie

²⁴³ AGRIBIODRÔME, « Vie interne de l'association Agribiodrôme », *Agribiodrôme Infos*, n°2, janvier 1990, p.1

²⁴⁴ DAUPHINÉ LIBÉRÉ, « Il faut redonner de la place à la vie », *Le Dauphiné Libéré*, jeudi 18 juillet 1991, in : *Agribiodrôme Infos*, n°12, août 1991, pp. 6-7

²⁴⁵ AGRIBIODRÔME, « Marché bio », *Agribiodrôme Infos*, n°13, octobre 1991, p.10

collective »²⁴⁶. Par ces expressions en lien avec la nature, l'association met en avant que le collectif est essentiel dans son fonctionnement car elle ne peut ni vivre seule, ni sans écouter les idées de chacun.

À maintes occasions, Agribiodrôme demande l'avis de ses adhérents sur certains sujets comme en 1994 lorsqu'elle demande leur opinion et les conséquences de l'évolution de la réglementation européenne sur l'utilisation des fertilisants et amendements en agrobiologie²⁴⁷. Les lecteurs peuvent devenir rédacteur car, par exemple, ils ont la possibilité de donner des idées d'article à *Agribiodrôme Infos*²⁴⁸ et de fournir des articles au journal *Le courrier des épines drômoises* afin de fleurir la partie réservée à l'agriculture biologique²⁴⁹.

Cet attachement envers ses membres se voit également par la mise en place de programme collectif permettant aux adhérents de payer un abonnement moins cher ou de participer plus facilement à des journées d'étude. Dans le numéro du 16 d'avril 1992, Agribiodrôme signe une convention avec l'ITAB permettant d'avoir un prix sur l'abonnement à sa revue technique et de pouvoir participer au comité de rédaction²⁵⁰. La même année, l'association propose que les agriculteurs qui veulent participer aux colloques « Les fruits en agriculture biologique en France », du 9 au 11 décembre, se regroupent afin de profiter d'une baisse du tarif de participation à 800 francs les trois jours²⁵¹.

Enfin, le siège de l'association donne accès à de multiples documents dès janvier 1990 que se soit des bulletins d'informations de leurs partenaires ou même des comptes-rendus de colloques/journées d'études voir des ouvrages parlant de l'agrobiologie²⁵².

Agribiodrôme ne peut pas faire évoluer seule l'agriculture biologique dans la Drôme puisque ce n'est pas encore une association pesante dans les institutions agricoles. Elle se rapproche alors très tôt d'organisations, plus ou moins importantes, dans le département et à l'extérieur. Cependant, la principale relation de l'association est celle

²⁴⁶ AGRIBIODRÔME, « Cette feuille de chou », *Agribiodrôme Infos*, n°1, 1989, p.1

²⁴⁷ AGRIBIODRÔME, « Réglementation CE de l'agriculture biologique : qu'en pensez-vous ? », *Agribiodrôme Infos*, n°30, novembre 1994, p.1

²⁴⁸ AGRIBIODRÔME, « Cette feuille de chou », *Agribiodrôme Infos*, n°1, 1989, p.1

²⁴⁹ AGRIBIODRÔME, « Vie interne de l'association Agribiodrôme », *Agribiodrôme Infos*, n°2, janvier 1990, p.1

²⁵⁰ AGRIBIODRÔME, « Nouvelles de l'Institut technique de l'agriculture biologique : ITAB », *Agribiodrôme Infos*, n°16, avril 1992, p.1

²⁵¹ AGRIBIODRÔME, « Colloque « Les fruits en agriculture biologique en France. Les 9,10, 11 décembre à Vaison-la-Romaine », *Agribiodrôme Infos*, n°22, novembre 1992, p.1

²⁵² AGRIBIODRÔME, « Recensement de la doc », *Agribiodrôme Infos*, n°1, janvier 1990, p.4

qu'elle entretient avec ses adhérents car elle ne peut exister sans leur participation. Grâce à tous ces liens, l'agriculture biologique se structure au fil des années dans la Drôme.

C) Le renfort d'Agribiodrôme dans la diffusion de l'agrobiologie

« C'est dans les années 1975-1980, d'abord dans le Séderonnais et le Diois, qu'est née l'agriculture bio dans la Drôme. [...] Peu à peu, au vu du sérieux technique de ces agriculteurs atypiques, et de leur ouverture sociale, quelques oreilles s'ouvrirent dans les organismes officiels, dont le Conseil général. C'était le moment pour nous de créer un organisme départemental pour développer cette agriculture d'avenir »²⁵³.

Dans cette intervention, l'ancien président de l'association, André Bucher, rappelle que l'agrobiologie est présente dans des territoires très ciblés avant sa reconnaissance officielle. Après 1980, cette agriculture attire les pouvoirs publics et les agrobiologistes ont le courage de s'unir au sein d'une association jouant un rôle majeur dans le développement de cette agriculture. L'évolution de l'agrobiologie se voit dans des actions en partenariat avec Agribiodrôme allant du régional aux territoires drômois.

La coordination régionale de l'agriculture biologique

En 1993, Agribiodrôme, l'ADAB, l'ARDAB et le GAB se réunissent et décident de créer officiellement une structure régionale pour l'agrobiologie²⁵⁴. Le 19 janvier 1994, Corabio naît avec comme principal rôle de « représenter ses membres auprès des instances professionnelles, régionales, nationales et européennes »²⁵⁵. Dans ce sens, Corabio adhère à l'ITAB et à l'Interprofession Bio la même année²⁵⁶ qui permet d'intervenir dans les décisions nationales en ce qui concerne l'agriculture biologique.

Pour ses actions, elle se tourne en 1995, par exemple, sur trois sujets précis. Elle travaille sur l'étude de la filière bio régionale demandée par la Chambre de l'agriculture de Rhône-Alpes, la préparation d'un PIDA avec la région ainsi que le renforcement des liens entre les actions des différentes associations²⁵⁷. Ces engagements montrent qu'elle a la volonté de développer l'agrobiologie en étant portée par des institutions régionales et locales. Cette idée continue à se voir au fil des années car Corabio est en charge du PIDA

²⁵³ AGRIBIODRÔME, « André Bucher, écrivain. Président d'Agribiodrôme 1990>1991 », *AplusB*, n°100, avril-mai-juin 2015, p.5

²⁵⁴ AGRIBIODRÔME, « Coordination », *Agribiodrôme Infos*, n°25, juin 1993, p.5

²⁵⁵ AGRIBIODRÔME, « Corabio : Coordination Rhône-Alpes de l'agriculture biologique », *Agribiodrôme Infos*, n°29, juin 1994, p.2

²⁵⁶ AGRIBIODRÔME, « Appel de cotisation 94 », *Agribiodrôme Infos*, n°30, novembre 1994, p.10

²⁵⁷ AGRIBIODRÔME, « Coordination régionale de l'agriculture biologique », n°32, novembre 1995, p.2

Bio, du PARC Bio en 1999²⁵⁸, ou encore du réseau des 21 fermes bio de démonstration afin de sensibiliser les jeunes et les agriculteurs à cette agriculture²⁵⁹.

À ses débuts, ses responsables sont surtout des Ardéchois (5) suivis par trois Drômois puis un Isérois et un habitant de l'Ain²⁶⁰. Cette disposition tient peut-être au fait que les départements d'Ardèche et de la Drôme sont les plus touchés par l'agrobiologie à cet instant et qu'ils ont une conscience environnementale plus grande. L'Ardèche étant connue pour son côté plus sauvage et libre que les autres territoires, tandis que la Drôme serait l'un des territoires pionniers de l'agriculture biologique.

Faire connaître l'agrobiologie drômoise à l'étranger

Au niveau départemental, Agribiodrôme aide à l'exportation de produits issus de l'agriculture biologique en ex-RFA et en Hollande. Au début de l'année 1990, la société Gourmetex de Portes-lès-Valence a pour ambition de construire une unité de grossiste pour des produits alimentaires de qualité, pas obligatoirement bio, à l'exportation vers l'Allemagne et la Hollande. Pour cela, l'entreprise veut présenter des produits biologiques drômois au Salon Intergastra de Stuttgart du 30 mars au 5 avril. Ce Salon est visé puisqu'il s'agit de la Foire internationale pour les hôtels, restaurants, confiseries, pâtisseries et cafés ce qui permettrait à Gourmetex de se développer à l'étranger et de faire reconnaître la qualité des produits agricoles de la Drôme.

Pour ces raisons, elle se tourne vers Agribiodrôme qui défend et regroupe des agriculteurs biologiques produisant des aliments de meilleure qualité que ceux issus de l'agriculture conventionnelle. L'association voit cette opportunité comme un moyen de reconnaissance pour l'agrobiologie et décide d'accepter ce projet. Pour cela, elle met en place des réunions d'informations pour exposer les perspectives offertes par cette commercialisation. Lors de la réunion du 14 septembre 1991, 20 producteurs ont écouté le compte-rendu de l'étude de marché des produits biologiques en Allemagne, il en ressort que certains débouchés sont possibles²⁶¹. Durant une seconde rencontre lors de la Foire bio de Montfroc le 6 octobre, les groupements de producteurs Aliméa (Corse) et SICA Solébio (régions Languedoc Roussillon et PACA) ont rejoint les discussions car elles ont pour

²⁵⁸ AGRIBIODRÔME, « Corabio et les programmes régionaux », n°45, juin 2000, p.12

²⁵⁹ AGRIBIODRÔME, « Les actions de Corabio », n°58, 1er trimestre 2004, p.8

²⁶⁰ AGRIBIODRÔME, « Corabio », *Agribiodrôme Infos*, n°31, mai 1995, p.4

²⁶¹ AGRIBIODRÔME, « Compte-rendu succinct des réunions précédentes », *Agribiodrôme Infos*, n°13, octobre 1991, p.1

projet de créer une plateforme commune en Provence qui pourrait être utilisée pour l'exportation en Allemagne et en Hollande²⁶².

À la suite de cette réunion, de nombreuses questions restent en suspens pour savoir comment doit s'organiser la production ou encore si un étiquetage des produits commercialisés doit être créé. Cependant, outre le fait que cette exportation est basée sur une structure privée regroupant les producteurs, aucune autre information n'est fournie au sujet de ce projet à moins qu'elle le soit dans les pages manquantes de la revue.

Même si *Agribiodrôme Infos* ne dit pas si cette initiative s'est concrètement établie, il est possible de voir que l'agriculture biologique est vue comme une agriculture de meilleure qualité à qui les entreprises font confiance. Cela montre aussi qu'Agribiodrôme apparaît comme une structure essentielle dans la commercialisation de ses produits puisque les grossistes se tournent vers elle pour trouver des producteurs.

Le bio en extension sur le territoire drômois

Alors que l'agriculture biologique se développe dans le Diois depuis les années 1975-80 particulièrement par l'intermédiaire du Comité de développement agricole du Diois (CDAD)²⁶³, elle touche le territoire du Val de Drôme en 1992 lorsque le District d'aménagement du Val de Drôme (DAVD) accepte de soutenir deux projets. L'un concerne le développement de la filière plantes aromatiques de l'entreprise Sanoflore et l'autre s'intéresse à la création d'une activité basée sur la production d'œufs biologiques²⁶⁴. Pour réaliser ces projets, le DAVD met en place une sensibilisation à l'agriculture biologique, des formations²⁶⁵, de l'animation et un suivi des exploitations qui s'engagent dans un projet. En 1994, des actions sont en cours comme le développement d'une production d'œufs biologiques par la Société à responsabilité limitée (SARL) Val d'Eurre, en plus de l'extension de l'activité de Sanoflore²⁶⁶.

Afin d'y parvenir, elle est notamment en lien avec Agribiodrôme qui participe au comité de pilotage des projets ainsi qu'à l'organisation d'un appui technique et de la

²⁶² *Ibid.*, p.2

²⁶³ AGRIBIODRÔME, « Les actions en cours dans le Diois », n°29, juin 1994, p.5

²⁶⁴ AGRIBIODRÔME, « Projets de développement de l'agriculture biologique dans le Val de Drôme », n°16, avril 1992, p.2

²⁶⁵ Comme les journées de formation en plantes aromatiques et médicinales de 1992 : AGRIBIODRÔME, « Autres journées formation », *Agribiodrôme Infos*, n°22, novembre 1992, p.2

²⁶⁶ AGRIBIODRÔME, « Actions en cours dans le Val de Drôme », n°29, juin 1990, p. 6

distribution. Elle intervient dans la sensibilisation, la formation et la diffusion des actions²⁶⁷.

De 1989 à 1995, les actions d'Agribiodrôme apparaissent comme l'énergie essentielle de sa revue puisque la très grande majorité des articles présente les œuvres de l'association dans le paysage de l'agriculture biologique. Certaines viennent directement de l'inspiration de la structure telle que la création d'une filière drômoise réservée à la viande biologique alors que pour d'autres, Agribiodrôme n'est qu'un mécène parmi d'autres. Ces palettes d'activités auraient eu des difficultés à s'appliquer si l'association ne s'était pas rapprochée d'institutions ou si elle n'accorderait pas autant d'importance à ses membres. Toutes ces observations permettent de montrer que cette structure est un intermédiaire indispensable dans le domaine de l'agrobiologie.

Cependant, entre 1996 et 1997, *Agribiodrôme Infos* rentre dans une période de transition où les actions de l'association commencent à passer au second plan à cause de l'arrivée d'opinion dans les articles et d'un intérêt grandissant pour l'extérieur.

II. 1996-1997, un tournant progressif pour Agribiodrôme Infos

Des « changements massifs ont eu lieu en 1997 [...] avec des remises en question des objectifs poursuivis par l'association, des moyens mis en œuvre et l'équilibre financier de la structure »²⁶⁸. Même si nous n'avons pas l'explication de cette transformation qui commence dès 1996, nous l'avons repérée dans les deux numéros de la revue publiés en 1996 et 1997 et nous pouvons essayer de la comprendre. Nous savons déjà que cela ne vient pas d'un nouveau directeur puisque Jean Margerie dirige l'association entre 1992 et 1997. En étudiant la revue, nous avons remarqué que la ligne éditoriale commence à se transformer en se tournant petit à petit vers un journal d'opinion et en consacrant plus d'espace à l'actualité extérieure à la Drôme.

A) Le déplacement timide d'un bulletin d'information vers un journal d'opinion

Comparés aux précédentes publications, les deux numéros de 1996 et 1997 commencent à apparaître comme un journal d'opinion, c'est-à-dire qu'il exprime la pensée

²⁶⁷ AGRIBIODRÔME, « Projets de développement de l'agriculture biologique dans le Val de Drôme », *op. cit.*

²⁶⁸ AGRIBIODRÔME, « Spécial n°100 : ils ont fait Agribiodrôme », *AplusB*, n°100, avril-mai-juin 2015, p.4

du bureau d'Agribiodrôme. Cela se voit d'abord dans la mise en forme du bulletin qui devient plus organisé et plus dense ainsi que par la présence de critiques envers la société.

Vers une mise en page journalistique

Visuellement, *Agribiodrôme Infos* se rapproche de plus en plus d'un journal puisque la mise en page s'organise autour de rubriques visibles et permanentes entre les deux numéros. Effectivement, dans les numéros des années passées, des rubriques existent déjà mais elles ne sont pas toujours régulières et elles sont seulement distinguées par une police d'écriture différente (Figure 4). Tandis qu'à partir de 1996, plusieurs rubriques permanentes apparaissent comme « Pidabio », « Corabio » ou encore « Actualités de la profession » et sont mise en avant par un encadrement qui permet de les différencier clairement du reste de l'article (Figure 5).

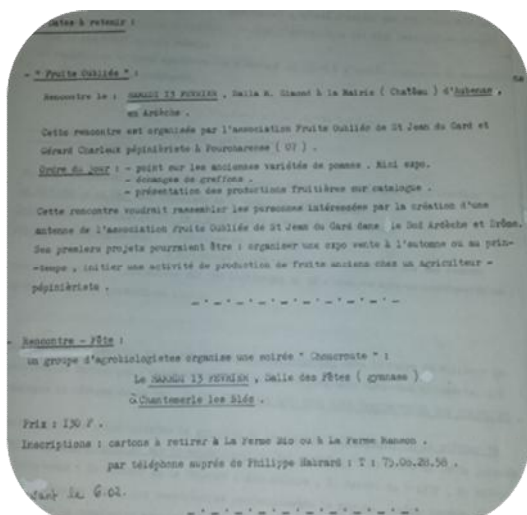


Figure 4 : *Agribiodrôme Infos*, n°23, février 1993, p.1



Figure 5 : *Agribiodrôme Infos*, n°33, novembre-décembre 1996, p.3

Grâce à ces deux exemples, il est aussi possible de voir que les articles après 1996 sont plus condensés comparait à ceux du numéro 23. Cela vient du fait qu'il y a plus d'informations à divulguer sur un même sujet et que la revue se rapproche de plus en plus de la mise en page journalistique.

La meilleure organisation des publications montre que l'association se structure et qu'elle maîtrise de mieux son outil de communication.

L'arrivée de l'opinion dans Agribiodrôme Infos

Les années 1996 et 1997 se présentent comme le début du changement éditorial de la revue puisque c'est à cet instant que les auteurs dévoilent leurs idées sur certains

points de la société. Cela se représente différemment selon la date, 1996 voit arriver les premières caricatures de la revue tandis que 1997 dévoile une opinion écrite.

Dans le numéro 33 de 1996, deux caricatures prennent place dans les pages de la publication. La première, en



Figure 6: *Agribiodrôme Infos*, n°33, novembre-décembre 1996 p.1

couverture, représente un homme tenant une pomme dans sa main (Figure 6)²⁶⁹ et la seconde, située à la page 4, montre deux personnes dont un agriculteur qui dit « Technocrate » à un homme d'affaire qui l'insulte de « Péquenocrate »²⁷⁰. Dans le premier dessin, le dessinateur émet une critique envers l'agriculture conventionnelle puisqu'il montre que la pomme que va manger l'homme est autant intoxiquée que lui car elle consomme aussi des cigarettes, de l'alcool et que son visage est en mauvaise santé (cernes, oreille coupée pour l'homme). Le dessin veut montrer que les produits qu'utilisent les agriculteurs conventionnels sont nocifs pour la santé mais que les consommateurs ne s'en rendent pas compte. Effectivement, cette dernière idée se voit dans la bulle de discussion de l'homme qui dit « Ben quoi... ? Cette pomme m'a l'air tout a fait saine ». En parallèle, un coureur automobile est présent en bas à gauche de l'image et semble être en colère. Il ne comprend pas « pourquoi eux ont-ils le droit de dessiner des clopes » alors que la législation française interdit toute publicité pour les cigarettes depuis la loi Évin du 10 janvier 1990²⁷¹. Cette illustration peut représenter l'injustice que ressentent les agrobiologistes face aux autres agriculteurs qui sont aidés par l'État alors qu'ils utilisent des produits dangereux pour la santé.

Dans la publication de 1997, l'opinion se traduit par un article. Il s'agit d'une critique envers les sociétés agroalimentaires et agriculteurs qui se convertissent à l'agrobiologie dans le secteur avicole seulement pour l'appât du gain. « En résumé, voici

²⁶⁹ AGRIBIODRÔME, *Agribiodrôme Infos*, n°33, novembre-décembre, p.1

²⁷⁰ AGRIBIODRÔME, *Agribiodrôme Infos*, n°33, novembre-décembre, p.4

²⁷¹ « Loi n°91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme », *Journal officiel de la République française*, 12 janvier 1991, p. 615, [en ligne], consulté le 10/05/18, url : <http://www.legifrance.gouv.fr/aficheTexte.do?cidTexte=JORFTEXT0000003445771&categorieLien=id>

une démarche industrielle qui sans s'en cacher, traite l'agriculture biologique uniquement comme un produit, une bonne occasion sur le marché » car le poulet bio amène « +25% de revenu de plus que votre volaille label »²⁷². À cette date, la crise de la vache folle ternit les ventes de viandes bovines puisque les consommateurs préfèrent se tourner vers des viandes d'autres espèces animales et de meilleure qualité. L'agriculture biologique apparaît comme une bonne alternative, alors la « grosse cavalerie », ici le groupe agroalimentaire BOURGOIN spécialisé dans le maïs et l'élevage intégré de poulets (allant du bas de gamme au Label Rouge), décide d'inciter ses éleveurs à se convertir en bio mais sans leur donner de formation au préalable. Dans ces conditions, ces agriculteurs n'ont aucune information sur la production biologique et restent avec leurs préjugés comme le fait qu'« en bio, on ne peut pas arroser »²⁷³. Agribiodrôme s'indigne de ce comportement des sociétés agroalimentaires et rappelle qu'il est essentiel de suivre des formations et que d'autres entreprises se lancent dans le bio en respectant l'éthique de cette pratique agricole telles que la société Poulets du Palais.

Agribiodrôme Infos connaît entre 1996 et 1997 un changement progressif dans ses publications. La revue s'organise en intégrant des rubriques permanentes dans les deux numéros et en condensant ses informations pour que le bulletin se rapproche de la forme journalistique. C'est aussi un moment où les idées de l'association apparaissent à travers des caricatures et un article critiquant les entreprises qui profitent de l'agriculture biologique. De plus, les articles se détournent progressivement de l'actualité drômoise pour s'intéresser aux informations régionales et nationales.

B) Un regard tourné vers l'extérieur

Alors que les premiers numéros se concentrent sur les actions d'Agribiodrôme, et donc de la Drôme, les années suivantes s'intéressent aux nouvelles en dehors du département pour surtout se concentrer sur le PIDA Bio de la région Rhône-Alpes et les événements bios en France.

²⁷² AGRIBIODRÔME, « Poulets bio : ça s'envole ? », *Agribiodrôme Infos*, n°34, avril 1997, p. 2

²⁷³ *Ibid.*

Le PIDA Bio, « pour le développement de l'agriculture biologique en Rhône-Alpes »²⁷⁴

Le PIDA est un Programme intégré de développement agricole qui vise à favoriser l'essor économique d'un produit ou d'une filière sur un marché pendant quatre ans. Au milieu de 1995, les associations composant Corabio décident de rédiger un pré-projet pour aider l'agriculture biologique à s'organiser et à se déployer ; la région l'accepte dès la fin de l'année. Pendant un an, Corabio prend en charge les négociations et la mise en place du programme auprès des agriculteurs et de la région. Pour cela, elle crée dès le début de 1996 un poste de travail réservé à l'étude préparatoire du PIDA puis elle distribue un questionnaire et une invitation à tous les agrobiologistes de la région mais seulement 200 réponses lui parviennent²⁷⁵. Le reste de l'année, Corabio organise des réunions avec la région pour présenter les axes de travail du PIDA obtenus lors des rassemblements d'agriculteurs par thème et filière. En 1997, le pré-projet est signé par le conseil d'administration de Corabio puis par la région, alors les actions commencent.

Ce programme repose sur une démarche collective, cher aux yeux de l'agrobiologie, à travers 8 groupes transversaux, touchant l'accompagnement, les amendements, le compost et la commercialisation, et 22 groupes de travail par filière²⁷⁶. Ces derniers se focalisent sur les fruits, les légumes, les grandes cultures, le miel, le vin et les plantes aromatiques puisque ce sont les filières les plus importantes de la région. Chaque groupe a des spécificités différentes, certains s'intéressent à l'organisation de la filière olive tandis que d'autres se penchent sur la technique en grandes cultures ou en légumes.

Dès 1997, un programme-cadre est présenté à la région qui l'accepte le 20 novembre 1997 pour une mise en œuvre du 1er juillet 1997 au 1er juillet 2001²⁷⁷. Cinq volets constituent le programme. Le premier s'intéresse au développement de l'agriculture biologique et la reconversion par l'intermédiaire, notamment, de l'optimisation des techniques et la formation. Le second se penche sur la valorisation des produits et l'organisation du marché à travers l'organisation des filières et le développement de la collecte, du stockage et de la distribution. Un volet s'attache au développement de la consommation par l'organisation du développement de la distribution de détail ainsi que

²⁷⁴ AGRIBIODRÔME, « Résumé du programme cadre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture biologique en Rhône-Alpes », *Agribiodrôme Infos*, n°34, avril 1997, p. 11

²⁷⁵ AGRIBIODRÔME, « Historique », *Agribiodrôme Infos*, n°33, novembre-décembre 1996, p.4

²⁷⁶ AGRIBIODRÔME, « Les groupes de travail », *Agribiodrôme Infos*, n°33, novembre-décembre 1996, p. 4

²⁷⁷ AGRIBIODRÔME, « Le PIDA Bio, qu'en est-il ? », *AplusB*, n°36, mai 1998, p.3

l'optimisation de ses conditions de cette distribution. Le quatrième concerne la commercialisation par la sensibilisation du grand public et des points de vente. Enfin, la coordination générale se définit par la création d'une base de données en Rhône-Alpes et le suivi du programme²⁷⁸. Ce projet coûte entre 60 et 70 millions de francs pour les quatre années dont 7 millions sont subventionnés par les huit départements, la région, l'État et l'Europe²⁷⁹.

Agribiodrôme porte un grand intérêt sur ce projet dans ses publications de 1996 et 1997 car c'est un programme très important pour le développement de l'agriculture biologique et que l'association est engagée dans Corabio donc elle est investie dans ce PIDA.

Donner des informations sur la mise en place du programme sert à montrer aux lecteurs que c'est un projet réalisé par et pour l'agrobiologie. Cela indique que cette pratique est reconnue par les institutions puisqu'elles acceptent d'en financer une partie afin de la développer. C'est un moyen d'attirer des agrobiologistes dans le projet en les invitant à participer à des réunions ou à accueillir des dispositifs de développement dans leur ferme.

La création du PIDA semble prendre l'ensemble du temps de l'association et de la Drôme puisque très peu d'informations sur le département sont diffusées. Les autres pages se concentrent surtout sur l'actualité et les événements (formations, salons, colloques) du reste de la France et de l'Europe.

Un intérêt plus prononcé pour l'actualité nationale et internationale

Outre quelques articles sur la vie et les formations d'Agribiodrôme, tous les autres renseignent sur les nouvelles françaises et européennes. Ce changement peut être s'expliquer par le fait que l'agriculture biologique dans le département connaît une pause durant ces deux années puisque les forces se regroupent autour du PIDA Bio. En ce qui concerne la France et l'Europe, les années 1996 et 1997 sont aussi des années fastidieuses pour l'agrobiologie car aucune grande mesure n'est prise à cet instant. Face à cela, la revue

²⁷⁸ AGRIBIODRÔME, « Résumé du programme cadre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture biologique en Rhône-Alpes », *op. cit.* ; les documents officiels sont disponibles aux Archives départementales de la Drôme : France, AD26, 2988W82 : *op. cit.*, « Rapport final de l'étude préparatoire au PIDA agriculture biologique », janvier 1997, p.8

²⁷⁹ AGRIBIODRÔME, « Le PIDA Bio, qu'en est-il ? », *op. cit.*

a dû trouver une alternative en consacrant presque la moitié des pages aux événements publics de cette agriculture.

Par l'étude de ces deux numéros, il est possible d'apprendre quelques informations sur l'évolution de l'agrobiologie mais de manière superficielle. Par exemple, en octobre 1996, le premier marché aux bovins maigres bio est organisé par le Service d'écodéveloppement agrobiologique et rural de Bourgogne dans la Nièvre²⁸⁰. Cet article montre que la filière de viande bio commence à se structurer en France. Au niveau européen, les mesures concernant l'agriculture biologique sont en cours d'évolution. Dans le numéro 34, quelques lignes annoncent que la Commission européenne a rédigé un projet de règlement européen sur les productions animales que le Parlement européen va étudier à la fin de l'année 1997²⁸¹.

L'information la plus pertinente pour ces deux territoires concerne les chiffres de l'agriculture biologique de 1995. Il est possible de voir qu'entre 1993 et 1995, le nombre d'hectares bios français a augmenté de 15 047 et de 3 312 pour ceux en reconversion²⁸², ce qui prouve que l'agriculture biologique attire des agriculteurs. En 1995, la France est le quatrième pays de la Communauté économique européenne (CEE) en nombre d'agriculteurs bios, sixième en hectares bios et cinquième pour les hectares en conversion ; loin derrière l'Autriche qui est premier dans toutes les catégories²⁸³. Cela indique que la France a encore du chemin pour devenir le premier pays bio de la CEE mais elle est tout de même bien positionnée dans le classement. Un graphique montre que la production française de produits biologiques stagne entre 1990 et 1995 car le nombre d'hectares bios est toujours aux alentours de 60 000 alors qu'en Allemagne et au Danemark, ce chiffre quadruple²⁸⁴. Pour résoudre ce problème, la France doit déployer des forces pour développer l'agriculture biologique et rester dans la concurrence internationale. Le retard de la France est aussi prouvé par la comparaison avec la production des États-Unis qui écrase la France sans contestation. Alors qu'il y a environ 190 000 hectares de prairies bios

²⁸⁰ AGRIBIODRÔME, « Premier marché aux bovins maigres issus de l'élevage biologique », *Agribiodrôme Infos*, n°33, novembre-décembre 1996, p. 6

²⁸¹ AGRIBIODRÔME, « Règlement européen productions animales », *Agribiodrôme Infos*, n°33, novembre-décembre 1996, p.6

²⁸² AGRIBIODRÔME, « Évolution production française », *Agribiodrôme Infos*, n°33, novembre-décembre 1996, p.16

²⁸³ AGRIBIODRÔME, « La production en CEE », *Agribiodrôme Infos*, n°33, *op. cit.*

²⁸⁴ AGRIBIODRÔME, « Évolution production bio de 1990 à 1995 (Allemagne, Danemark, France) », *Agribiodrôme Infos*, n°33, *op. cit.*

aux USA, elles ne sont que 40 000 en France²⁸⁵. Cependant, il faut fortement nuancer ces chiffres par le fait que les États-Unis sont 17 fois plus grands que la France. L'idée générale de cette page de la revue est de montrer aux lecteurs que la France a encore du chemin à faire pour peser dans l'agriculture biologique mondiale et qu'il est nécessaire de s'unir pour la développer.

Face à ces quelques articles d'actualité, Agribiodrôme comble le vide par la présentation d'événements bios, allant des journées de formation extérieures à l'association à des Salons en passant par les ouvrages publiés sur l'agrobiologie. Sur les deux années, *Agribiodrôme Infos* accorde de l'importance à la technique bio en présentant une vingtaine de journées de formations qui sont dirigées par Agribiodrôme, l'ADAB ou le CFPPA de Carpentras. Ce dernier propose 14 journées dans le cadre de son Certificat de spécialisation Agriculture biologique en maraîchage, arboriculture et viticulture²⁸⁶. Une place est aussi laissée aux comptes-rendus d'expérimentation faites en dehors de l'association comme les alternatives au paillage plastique par le CIVAM Bio du Languedoc-Roussillon²⁸⁷.

En ce qui concerne les Salons et les foires, seuls ceux à l'extérieur sont cités. La seule mention d'un événement drômois est faite en 1997 pour rappeler que la foire bio « Parfum de Terre » de Bourg-lès-Valence n'a pas lieu cette année sans en expliquer la raison²⁸⁸. Peut-être que le comité de rédaction de l'association n'a pas trouvé utile de rappeler les événements drômois car il considère que les agrobiologistes les connaissent et dans ce cas, il préfère privilégier les événements extérieurs. Les sept autres salons cités ont lieu dans différentes régions françaises comme La Gaudriole en Bourgogne. Cette liste permet de voir que des événements ont lieu sur l'agriculture biologique dans toute la France et qu'ils attirent du monde vu qu'ils existent, pour la plupart, depuis plusieurs années.

Une autre nouveauté dans la revue est l'apparition de la rubrique « À lire » en 1996 où sont recensées plusieurs publications concernant l'agriculture biologique et qui représente une page entière du journal. Cela se présente sous la forme de revue, comme la revue technique *Alter Agri* de l'ITAB, et de livres tels que *Guide des produits*

²⁸⁵ AGRIBIODRÔME, « La production biologique aux États-Unis (en comparaison avec celle de la France) », *Agribiodrôme Infos*, n°33, *op. cit.*

²⁸⁶ AGRIBIODRÔME, « Formation à la journée en agriculture biologique », *Agribiodrôme Infos*, n°34, avril 1997, p.3

²⁸⁷ AGRIBIODRÔME, « Paillage » *Agribiodrôme Infos*, n° 33, novembre-décembre 1996, p. 11

²⁸⁸ AGRIBIODRÔME, « La Foire de Bourg n'aura pas lieu », *Agribiodrôme Infos*, n°34, avril 1997, p.8

phytosanitaires en agriculture biologique du CIVAM Bio du Languedoc-Roussillon²⁸⁹. Lister les publications de l'année ayant un lien avec l'agrobiologie peut inciter les lecteurs à les lire pour développer leurs connaissances mais aussi cela sert à leur montrer que l'agriculture biologique est un sujet d'écriture.

Pendant deux ans, la revue se détourne de l'actualité drômoise pour favoriser les nouvelles extérieures qui sont plus nombreuses et pour présenter des événements nationaux moins connus par les Drômois. C'est aussi une époque où la revue se détache du format de bulletin d'information au profit du journal d'opinion qui devient le fil rouge des années suivantes.



Pour *Agribiodrôme Infos*, les années 1989 à 1997 sont les années de structuration de la revue puisque c'est le moment où elle réfléchit à la forme que doit prendre son bulletin d'information afin de renseigner le mieux possible ses lecteurs sur l'actualité de l'agriculture biologique dans le département et à l'extérieur. Après avoir focalisé son attention sur les actions de son association dans la Drôme, la revue s'organise et commence à diffuser son opinion sur certains points de la société et à s'intéresser aux actualités nationales.

Par l'étude des publications de cette période, il est possible de voir qu'Agribiodrôme devient une structure indispensable dans le développement de l'agriculture biologique drômoise car elle met elle-même en place des projets et elle devient un intermédiaire essentiel aux autres institutions qui reconnaissent le potentiel de cette agriculture. Grâce à ses liens forts, l'association participe à des projets ambitieux avec d'autres organismes comme la fondation de Corabio ou le développement du PIDA Bio en Rhône-Alpes.

À partir de 1998, *Agribiodrôme Infos* devient *AplusB* et durcit sa pensée engagée par peur de perdre la véritable agriculture biologique dans un contexte de banalisation progressive de cette pratique.

²⁸⁹ AGRIBIODRÔME, « Guide des produits phytosanitaires en agriculture biologique », *Agribiodrôme Infos*, n°34, avril 1997, p.5

Chapitre 8 : L'agriculture biologique représente une planche de Salut pour l'humanité toute entière²⁹⁰

À partir de 1998, la revue d'Agribiodrôme, appelée désormais *AplusB*, connaît un très grand bouleversement que se soit en termes de mise en forme ou en ligne éditoriale qui commence timidement en 1996. Ce changement de présentation vient d'un nouveau comité de rédaction et d'Yves Guérin, agriculteur bio de Luc-en-Diois, dans le but de la rendre plus lisible et utile à un maximum de producteurs et consommateurs bios²⁹¹. Pour la nouvelle ligne éditoriale, cela vient du contexte national et européen qui connaît plusieurs crises alimentaires (vache folle depuis 1986, grippe aviaire en 2003) ainsi que l'arrivée des OGM posant la question de la qualité des aliments proposés à la vente.

Face à ce doute, les consommateurs se tournent progressivement vers des produits issus de l'agriculture biologique, considérés comme de meilleure qualité, alors les pouvoirs publics et les industries agroalimentaires voient en cette agriculture une manne économique non négligeable. Ces derniers aident les agriculteurs conventionnels à s'y convertir mais certains pionniers de cette pratique ne voient pas cette démarche d'un bon œil comme c'est le cas d'Agribiodrôme. Effectivement, au cours de ces années de publication, l'association émet des critiques envers ce système qui peut amener à une banalisation de l'agrobiologie. Pour faire front, Agribiodrôme se lance dans deux importants sujets, le développement de « Manger Bio » et la lutte contre les OGM.

I. De fortes oppositions vers un assouplissement des paroles ?

Durant les années 1998 à 2010, il est possible d'identifier trois périodes différentes dans les critiques émises par Agribiodrôme, même si la peur de la perte de l'éthique bio est présente tout au long des publications. Tout d'abord, les années 1998 à 2000 correspondent au démarrage du journal d'opinion notamment par des changements structurels de la revue. 2000 à 2007 est un moment de reproches sévères tournant essentiellement autour de la lutte contre les OGM alors qu'ensuite, *AplusB* semble adoucir ses paroles en favorisant l'information.

²⁹⁰ MARTINEAU Valérie, « Tous ensemble », *AplusB*, n°78, novembre 2009, p.1

²⁹¹ HAUN Jochen, « Bonne nouvelle année à tous », *AplusB*, n°50, décembre 2001-janvier 2002, p.1

A) Défendre le « principe bio »²⁹² face à l'impulsion de l'agrobiologie

Alors que les pouvoirs publics mettent en place de nombreux moyens pour développer l'agriculture biologique en France et en Europe, certains membres d'Agribiodrôme pensent que cet intérêt peut amener à une banalisation de cette pratique et donc à une agriculture biologique moins soucieuse de l'environnement et de l'éthique bio. Pour montrer son désaccord, l'association présente une nouvelle structuration de sa revue en 1998 accompagnée d'un encouragement pour le développement d'une vraie agriculture biologique.

La naissance d'AplusB

D'abord, afin d'exposer son opposition au développement soudain de l'agriculture biologique, l'association organise sa revue en passant par un nouveau nom et à une structuration facilitant la diffusion d'informations.

En 1998, *Agribiodrôme Infos* change de nom pour devenir *AplusB* où le mot « plus » est mis en relief. Malheureusement, les volontés de ce changement ne sont pas connues. Cela vient peut être du nouveau bureau de l'association dirigé par Sjoerd Wartena entre 1998 et 2000, considéré comme l'un des pionniers de l'agriculture biologique de la Drôme. Ce peut aussi être un moyen de montrer que la ligne éditoriale de la revue change à partir de cet instant pour se diriger vers des articles de fond où des avis sur l'évolution de la société peuvent être donnés.

La signification de ce nouveau titre est elle aussi floue. Dans une première hypothèse, cela peut signifier « Agriculture plus biologique » dans le sens où l'agriculture que l'association défend est plus respectueuse de l'environnement et de l'Homme comparait à l'agriculture conventionnelle. Ce peut aussi être un clin d'œil à la marque « AB » puisque le titre de la revue reprend sa typologie et ses deux feuilles en arc de cercle sur le « B ». Ou encore, le titre peut reprendre la locution « prouver par A + B » pour signaler que la revue s'engage à prouver que l'agrobiologie est un meilleur mode de production que les autres.

Pour ces raisons, l'évolution du nom de la revue n'est pas anodine puisqu'elle marque une transformation profonde pour l'ancien bulletin d'information d'Agribiodrôme.

²⁹² MARGERIE Jean, « 1998 : l'année de la bio pour qui ? », *AplusB*, n°36, mai 1998, p.1

Cette évolution radicale se voit, en plus, à travers la mise en page de la revue et la naissance de rubriques permanentes montrant qu'elle s'est tournée vers un journal d'opinion. Même si une organisation de la forme du journal est mise en place dès 1995, elle est flagrante en 1998 où l'association s'est tournée vers une entreprise locale, Couleurs locales, pour offrir « un nouveau look et un lifting en profondeur »²⁹³ à la revue. En effet, le format journalistique est visible dès la première page de la publication (Figure 7). Le haut de la page est consacré au titre du journal, à son numéro et sa date de parution comme toutes les publications de la presse écrite. Le reste de la page se divise entre un « édito », qui peut tenir sur une page



Figure 7 : *AplusB*, n°36, mars 1998, p.1

ou deux, différencié par un fond gris et par un article de plusieurs pages contenant au moins une image en couverture. Cette image peut être une photographie, un dessin ou une caricature selon le sujet de l'article ; ces caricatures sont là pour « égayer le journal » et sont réalisés par un dessinateur drômois²⁹⁴.

Toute la revue s'organise ensuite autour de rubriques, souvent constantes, où peuvent être regroupés plusieurs articles. Outre l'immanquable « La vie de l'association » retraçant toutes les actions en cours ou effectuées par Agribiodrôme, des rubriques se tournent vers l'actualité extérieure comme « l'Agriculture biologique en Drôme »²⁹⁵, vers la technique avec « En arpentant les champs »²⁹⁶, ou encore vers l'opinion par la rubrique « Tribune »²⁹⁷.

Cependant, cela ne corrige pas encore l'instabilité du nombre de publications. Durant ces trois années, dix numéros ont été publiés mais seulement deux en 1998 et deux en 2000. Dans ces conditions, le nombre de pages entre les parutions est lui aussi fluctuant,

²⁹³ AGRIBIODRÔME, « Quand *Agribiodrôme Infos* devient... *AplusB*. Mutation réussie ? », *AplusB*, n°36, mai 1998, p.2

²⁹⁴ AGRIBIODRÔME, « *AplusB* », *AplusB*, n°45, juin 2000, p.8

²⁹⁵ AGRIBIODRÔME, « L'AB dans la Drôme », *AplusB*, n°37, novembre 1998, pp.5-6

²⁹⁶ AGRIBIODRÔME, « En arpentant les champs », *AplusB*, n°40, juin 1999, p.5

²⁹⁷ AGRIBIODRÔME, « Tribune », *AplusB*, n°36, mai 1998, p. 6

cela va de 6 à 14 alors que ce chiffre essaye de se stabiliser autour de 12 en 1999. Cette oscillation vient d'un manque de temps consacré à la rédaction, même si un comité de rédaction existe, composé des deux animateurs de l'association et de deux membres de la Chambre d'agriculture de la Drôme²⁹⁸, et peut être à des problèmes de financement que connaît l'association. Bien que le Conseil général de la Drôme et l'Union européenne, par les bons offices de la DDAF, soutiennent ces publications, cela ne semble pas suffire²⁹⁹.

Par ces changements, *AplusB* montre qu'elle devient un véritable journal grâce à une nouvelle mise en page journalistique. De surcroît, elle donne de plus en plus de place à des articles engagés et elle veut « devenir une tribune ouverte à tous les acteurs de l'agriculture biologique »³⁰⁰.

Encourager « l'esprit biologique »³⁰¹

Durant les années 1998 à 2000, les pouvoirs publics développent des moyens pour l'agrobiologie car ils voient qu'elle peut apporter des solutions aux problèmes de l'agriculture française mais surtout un nouveau marché non négligeable. Cependant, au début de cette période, seuls 6 100 exploitations et 220 000 hectares sont cultivés en agriculture biologique en France où la Drôme est le premier département en termes de nombre de producteurs grâce à ses 625 agrobiologistes sur 3 790 hectares bios³⁰². C'est alors que se développe plusieurs politiques nationales comme le plan Riquois en 1997, ayant la volonté d'atteindre 25 000 exploitations et 1 million d'hectares en agriculture biologique³⁰³, et la loi d'orientation agricole en 1999 qui instaure les CTE³⁰⁴; afin d'augmenter au plus vite cette pratique agricole.

Face à la peur d'un développement soudain de l'agriculture biologique, les agrobiologistes redoutent une perte de l'éthique bio alors Agribiodrôme met en place des actions au sein de la Drôme pour l'éviter.

²⁹⁸ AGRIBIODRÔME, « *AplusB* », *AplusB*, n°45, juin 2000, p.8

²⁹⁹ AGRIBIODRÔME, « *AplusB* », *AplusB*, n°36, mai 1998, p.2

³⁰⁰ AGRIBIODRÔME, « *AplusB* », *AplusB*, n°36, mai 1998, p. 6

³⁰¹ AGRIBIODRÔME, « édito », *AplusB*, n°38, décembre 1998-janvier 1999, p.1

³⁰² AGRIBIODRÔME, « Un tour d'horizon en quelques chiffres,... », *AplusB*, n°39, mars 1999, p. 9

³⁰³ *Idib*.

³⁰⁴ « Loi n°99-574 du 9 juillet 1999 d'orientation agricole », *Journal officiel de la République Française*, 10 juillet 1999, p. 10231, [en ligne], consulté le 14/05/18, url : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000395813&categorieLien=id>

« Car n'est-il pas clair pour tout le monde que l'agriculture biologique risque de verser dans les mêmes travers que l'agriculture conventionnelle en permettant, voir en favorisant une agriculture biologique « industrielle » »³⁰⁵. « Face à l'essor de ce développement, Agribiodrôme doit veiller plus que jamais à ce que le « principe bio » soit défendu dans toutes les structures guidées par leur logique économique et politique que par une éthique écologique »³⁰⁶.

À plusieurs reprises, l'association dénonce dans ses éditoriaux le fait que l'intérêt grandissant envers l'agrobiologie peut causer sa perte. Effectivement, cela pourrait amener à la déperdition de l'éthique bio défendue par Agribiodrôme ainsi que les pionniers de cette agriculture. Cette dernière correspond à une manière de vivre respectueuse de l'environnement qui se voit au sein de la production mais aussi dans la vie de tous les jours à travers le tri des déchets, le compostage et la coopération. En général, cette agriculture doit être « paysanne [et] à dimension humaine »³⁰⁷, ce qui signifie que l'exploitant ne doit pas posséder un grand nombre de terres pour éviter d'utiliser des produits dangereux pour la nature et l'Homme. L'agriculteur doit observer la nature pour comprendre ce dont elle a besoin sans ajouter de pesticides ou autres produits. Il observe « les lois de la vie », il doit nourrir « les êtres vivants du sol qui élaborent et fournissent au sol tous les éléments dont [les plantes] ont besoin » par l'intermédiaire d'engrais organiques (fumier, compost) ou « des engrais minéraux naturels (phosphate, poudres de roches,...) »³⁰⁸, la rotation des terres, des labours légers et peu profonds afin de ne pas abimer la terre, etc.

Mais si cette agriculture se banalise, ses partisans ont peur que ces idées disparaissent pour laisser place à une production purement économique et moins protectrice de la nature puisque les restrictions seront moins élevées.

Agribiodrôme lutte contre la perte de l'éthique bio en donnant des conseils et en multipliant ses actions pour diffuser ce qu'elle considère comme la vraie agriculture biologique. Dans les numéros 37 et 39, l'association consacre une page pour montrer « comment réussir sa conversion à l'agriculture biologique »³⁰⁹. De manière brève et claire, l'association signale qu'il est très important de réfléchir avant de se convertir car ce n'est pas un choix anodin à prendre. Par exemple, l'agriculteur doit savoir que cette

³⁰⁵ BOUTIER Marie-Claire, « Édito », *AplusB*, n°38, décembre 1998-janvier 1999, p.1

³⁰⁶ MARGERIE Jean, « 1998 : l'année de la bio pour qui ? », *AplusB*, n°36, mai 1998, p.1

³⁰⁷ BOUTIER Marie-Claire, « Édito », *AplusB*, n°38, décembre 1998-janvier 1999, p. 2

³⁰⁸ ALBERT Claude, in : TRASSARD Maryline, *Tant qu'il y aura des coquelicots. Voyage en agriculture*, La Tour-d'Aigues, édition de l'Aube, 2004, p.25

³⁰⁹ AGRIBIODRÔME, « Comment réussir sa conversion à l'agriculture biologique », *AplusB*, n°37, novembre 1997, p.3

transformation va remettre en cause son système d'exploitation. Pour trouver les réponses à toutes ces questions, l'exploitant peut suivre l'accompagnement qu'a mis en place Agribiodrôme avec la Chambre de l'agriculture de la Drôme. Il se résume à cinq journées d'information et de formation centrées sur l'aide à la décision, suivies d'une formation et d'un suivi individuel. Si l'agriculture veut en savoir plus, il continue cette formation et ce suivi auxquels s'ajoutent des journées de regroupement autour des questions techniques et des projets de filières. S'il veut se convertir, il doit réaliser quelques démarches que l'association explique et s'il rencontre des difficultés, il peut contacter plusieurs organismes comme Agribiodrôme ou des organismes de contrôle. Afin d'éviter que les conversions se fassent seulement pour des raisons économiques, l'association décide d'accompagner les agriculteurs tout au long du processus pour ne pas qu'ils oublient ce qu'est le principe de cette agriculture.

En parallèle, les missions de l'association augmentent ce qui lui permet d'intervenir auprès des exploitants mais aussi auprès du public pour qu'ils comprennent l'éthique bio. Les actions d'Agribiodrôme touchent la majorité des acteurs de l'agriculture biologique, cela va de l'exploitant aux relations avec les instances nationales en passant par la communication et l'information auprès des consommateurs en plus des contacts avec les organismes de contrôle. Ainsi, l'association intervient dans plusieurs événements relatifs à l'agriculture biologique comme la foire bio de Montfroc où elle organise un débat sur cette méthode de production et ses mentions ou encore le Salon de l'agriculture de Paris où elle tient un stand avec la Chambre de l'agriculture drômoise en 2000³¹⁰. Durant ces trois années, les tâches principales de l'association sont la structuration des filières afin d'aider les agrobiologistes à défendre et vendre leurs produits ainsi que l'animation par territoires de la Drôme en créant des groupements pour développer l'agriculture biologique³¹¹.

Grâce à ces missions, l'association est sur tous les fronts mais ses membres ne doivent pas oublier que la « tâche la plus importante est la défense de la vraie bio »³¹².

Face à une possible banalisation de l'agriculture biologique due à un intérêt grandissant pour elle de la part des pouvoirs publics, Agribiodrôme décide de sauvegarder

³¹⁰ AGRIBIODRÔME, « Foires biologiques », *AplusB*, n°45, juin 2000, p.7

³¹¹ Informations recueillies en consultant les extraits des rapports sur les assemblées générales de l'association présents dans la revue. Par exemple, le n°45 est un numéro spécial sur l'assemblée générale du 18 juin 2000 : AGRIBIODRÔME, « Spécial Assemblée générale du 18 juin 2000 », *AplusB*, n°45, juin 2000, 14 p.

³¹² WARTENA Sjoerd, « Rapport moral », *AplusB*, n°45, juin 2000, p.5

« la vraie bio » en remplaçant son ancien bulletin d'information, *Agribiodrôme Infos*, par un journal d'opinion, *AplusB*, où les idées du bureau de l'association sont clairement exprimées dans certaines rubriques et notamment dans les éditoriaux. L'association met aussi en place une stratégie en suivant tout le processus de conversion des agriculteurs et en multipliant ses actions auprès des professionnels et du public afin de diffuser son point de vue sur l'agriculture biologique. Alors que l'opinion est plutôt minoritaire dans la revue, elle devient plus présente dans les années 2001 à 2007 où les critiques envers la société prolifèrent.

B) L'agriculture biologique est « un espoir dans la crise à répétition de l'agriculture actuelle »³¹³

Entre 2001 et 2007, plusieurs événements accentuent la peur de la perte de l'éthique bio. Dans ces conditions, *Agribiodrôme* augmente ces oppositions contre la société et montre que cette agriculture est la solution pour résoudre les problèmes de l'agriculture conventionnelle.

Un contexte de bouleversements pour l'agrobiologie...

Durant ces années, des changements s'opèrent en Europe et en France ce qui a des conséquences sur la production biologique.

En 2005, la Commission européenne veut la refonte de la réglementation relative à l'agriculture biologique qui abroge les règlements précédents de la production végétale et animale pour en faire un seul. C'est un événement majeur puisque tous les pays européens doivent suivre ce nouveau cahier des charges qui s'applique le 1er janvier 2009. Avant d'arriver à son vote officiel le 12 juin 2007, beaucoup d'encre a coulé car le réseau FNAB et certains agrobiologistes « ne veulent pas d'une bio au rabais »³¹⁴. Ces derniers, par l'intermédiaire de la FNAB, ont essayé à plusieurs reprises d'intervenir auprès d'instances supérieures en faisant pression sur le ministère de l'Agriculture pour qu'il repousse le vote du texte en 2006³¹⁵ ou en essayant d'influencer la présidence allemande du Conseil européen des ministres de l'agriculture en 2007³¹⁶. Ils n'approuvent pas cette nouvelle

³¹³ CARON Régis, « Édito », *AplusB*, n°47, avril-mai 2001, p.1

³¹⁴ AGRIBIODRÔME, « Révision du règlement européen de l'agriculture biologique : l'étau se resserre », *AplusB*, n°67, 4ème trimestre 2006, p.3

³¹⁵ *Ibid.*, p.4

³¹⁶ DUCOEURJOLY Delphine, « Révision du règlement européen de l'agriculture biologique : nouveaux rebondissements », *AplusB*, n°68, janvier 2007, p.6

réglementation car ils pensent qu'elle protège moins l'agriculture biologique. Par exemple, la conservation de cahier de charge public national plus strict semble en danger, elles peuvent être appliquées seulement si elles sont :

« Également applicables à la production non biologique et qu'elles soient conformes au droit communautaire et n'interdisent pas ou ne limitent pas la mise sur le marché de produits biologiques en dehors du territoire de l'État membre concerné »³¹⁷.

Cela signifie que leur utilisation est quasiment impossible puisque les règles appliquées à l'agriculture biologique ne le sont pas en agriculture conventionnelle.

L'engouement pour l'agriculture biologique amène aussi le développement du « faux bio »³¹⁸. En 2001, le *Canard enchainé* publie l'article « Des trafiquants européens se font du blé avec du faux bio » où il annonce que, d'après la Répression des fraudes, environ trois quarts des céréales vendus en bio en Europe depuis 1996 étaient en réalité conventionnelles³¹⁹. Ce phénomène entraîne une perte de confiance de la part des consommateurs. Face à l'augmentation des fraudes, Corabio décide en 2005 de charger une personne de toutes les affaires de faux bios avec pour mission d'établir et maintenir un lien avec toutes les directions départementales de répression des fraudes et tous les organismes certificateur³²⁰.

En France, le règlement CC REPAB F est modifié par l'ajout de l'avenant 6 par la volonté de la section Bio de la Commission nationale des labels et des certifications de produits agricoles et alimentaires (CNLC) en 2005. Quelques évolutions sont positives pour Agribiodrôme comme l'interdiction de la pose de lunettes sur les poules utilisées pour éviter que ces animaux se picorent entre eux puisque leur vue est réduite³²¹. Mais, l'association fait surtout ressortir les points négatifs de cette modification. Certains sont une perte de moindre importance, par exemple la taille maximale des bâtiments de volailles de chaire est augmentée de 200m², passant à 400 m², ce qui est en opposition avec l'exploitation à taille humaine promu par certains membres de l'association. Tandis que deux autres ont des conséquences importantes, les exploitants peuvent renouveler leur

³¹⁷ « Règlement (CE) n°834/2007 du conseil du 28 juin 2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le règlement (CEE) n°2092/91 », *Journal officiel de l'Union européenne*, 20 juillet 2007, p. L189/21, [en ligne], consulté le 15/05/18, url : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32007R0834&from=FR>

³¹⁸ *Ibid.*, p.1

³¹⁹ *Ibid.*

³²⁰ POMMÉ Jean-Louis, « Faux bio », *AplusB*, n°62, 1er trimestre 2005, p.6

³²¹ AGRIBIODRÔME, « Du nouveau dans la réglementation bio : les évolutions du CC-REPAB-F », *AplusB*, n°64, 2ème semestre 2005, p.13

cheptel avec 20% d'animaux conventionnels par an alors que ce chiffre était de 10% ce qui rétrécit le nombre de bêtes issus de l'agriculture biologique.

Ces années sont aussi dans la continuité du développement d'une agriculture durable démarré en 1999 par la loi d'orientation agricole. En 2001, plusieurs fédérations nationales (l'AFIP, la FNAB, le Réseau agriculture durable) s'unissent et fondent le pôle national Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale (INPACT) afin de promouvoir « une agriculture et un développement rural durable »³²². Pour cela, le pôle met en place, notamment, des ateliers lors de journées d'étude. Le 16 janvier 2002, une de ces journées est organisée au lycée agricole de la Côte Saint-André, en Isère, autour de trois ateliers : la culture herbagère et la production laitière, le bilan de la consommation énergétique, le bilan de la recherche sur l'influence de l'agrobiologie sur l'environnement³²³. Afin de développer au mieux l'agriculture durable, le réseau INPACT décide en 2004 de rédiger un Socle commun de la durabilité pour définir cette agriculture à partir de quatre dimensions (efficacité économique, équité sociale, protection de l'environnement, culture et éthique). En plus, les membres d'INPACT utilise l'outil de diagnostic IDEA afin d'évaluer la durabilité d'une exploitation³²⁴. La constitution de ce réseau montre que le maintien de l'environnement compte de plus en plus auprès des fédérations nationales, et même des pouvoirs publics, ce qui est un atout pour l'agriculture biologique.

Cet attrait pour le développement durable se voit aussi à travers la création d'une agriculture dite raisonnée. L'agriculture raisonnée est un système de production dont le principal objectif est d'optimiser le résultat économique en maîtrisant les quantités d'intrants³²⁵, notamment les substances chimiques (pesticides, engrais) afin de limiter leur impact sur l'environnement. Ce mode de production est inscrit dans le Code rural le 2 mai 2001 par la loi « Nouvelles réglementations économiques » sous le nom « Article L640-3 » qui définit cette agriculture, précise les modalités de qualification et de contrôle, les conditions d'agrément et il détermine les conditions d'utilisation du terme « agriculture raisonnée »³²⁶. Cependant, elle n'est pas bien accueillie par certains agrobiologistes qui

³²² AGRIBIODRÔME, « INPACT sur le développement agricole », *AplusB*, n°48, août-septembre 2001, p.2

³²³ WARTENA Sjoerd, « La journée « INPACT » Rhône Alpes, le 16 janvier 2002 », *AplusB*, n°50, décembre 2001-janvier 2002, p.7

³²⁴ DUCEOURLY Delphine, « Les travaux d'INPACT sur l'agriculture durable », *AplusB*, n°60, 3ème trimestre 2004, p.3

³²⁵ Glossaire p.152

³²⁶ « Loi n°2001-420 du 15 mai 2001 relative aux nouvelles réglementations économiques », *Journal officiel de la République française*, 16 mai 2001, [en ligne], consulté le 16/05/2018, url :

voient en elle un enjeu purement économique apportée par « les penseurs du marketing des marchés alimentaires »³²⁷.

Même si les pouvoirs publics français soutiennent le développement durable, et dans un sens l'agriculture biologique, cela ne satisfait pas tout à fait les agrobiologistes pionniers car ils pensent que tous les moyens mis en place par l'État vont accentuer la perte de l'éthique bio.

Devant ces évolutions, les agrobiologistes voient une dégradation de l'agriculture biologique car elle est plus développée par l'envie économique que par une pensée environnementale ce qui entraîne le développement du « faux bio ». Agribiodrôme tente de montrer cette dégénération dans son journal interne et de présenter l'agriculture biologique comme la solution aux problèmes.

... qui attire de nombreuses critiques

Le contexte de ces années est favorable à l'agriculture biologique car l'Europe et surtout la France mettent en place plusieurs moyens pour que les agriculteurs se convertissent. Cependant, Agribiodrôme ne voit pas ces évolutions d'un bon œil et elle le fait savoir par son nouveau logo mais aussi par *AplusB*, qui se stabilise à cette époque. Ces nombreuses critiques envers la politique lui servent aussi à prouver que l'agrobiologie peut résoudre les problèmes agricoles.

À partir de 2001, la revue devient trimestrielle sauf en 2005 et 2006 où l'association traverse des difficultés, notamment financières. Le nombre de pages se stabilise avec 10 pages en moyenne sur les sept années³²⁸ même si quelques fluctuations ont lieu comme en 2006 où le numéro 66 ne contient que quatre pages. Cette stabilisation permet de voir que l'association accorde plus de temps à *AplusB* et qu'elle-même se consolide notamment grâce à la multiplication de membre et salariés de l'association. Effectivement, le nombre d'administrateurs est beaucoup plus important que dans les

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=B58D476E9B30E2C7D04AF3551BABE471.tplgfr26s_3?cidTexte=LEGITEXT000006071367&idArticle=LEGIARTI000006584658&dateTexte=20180516&categorieLien=id#LEGIARTI000006584658

³²⁷ MARIE Pierre, « 14 juillet 2001 : « Au secours citoyens, la bio fout le camp » », *AplusB*, n°48, juin-juillet-août 2001, p.2

³²⁸ Chiffre obtenu en additionnant le nombre de pages sur les sept ans (282), divisé par le nombre de publications (26)

années précédentes, alors qu'ils ne sont que trois entre 1998 et 2000, ils sont 17 en 2003 et 2005³²⁹.

Le changement au sein de l'association se voit aussi à travers son nouveau logo en 2003. Ce symbole réunit l'association et le logo de l'agriculture biologique (Figure 8)³³⁰. Sur le premier plan se trouve le nom de l'association où le mot « bio » est écrit en grand caractère afin



Figure 8 : *AplusB*, n°55, 2ème trimestre 2003, p.18

qu'il saute aux yeux. En fond est déposé les initiales de l'agrobiologie, « AB » avec deux feuilles en arc de cercle sur le « B », qui représentent aussi le logo apposé sur les produits issus de cette production. Ces éléments prouvent qu'Agribiodrôme milite pour cette agriculture et qu'elle tient avant tout à protéger le bio étant donné qu'elle le met en évidence dans son logo.

Durant ces années de contestation, Agribiodrôme émet de fortes oppositions envers la politique de l'État qui veut développer l'agrobiologie par de nombreux moyens, que se soit par des lois comme la loi d'orientation agricole de 2006, la mise en place du CAD, remplaçant les CTE, en 2003 ou plusieurs aides financières³³¹. Grâce à ces dispositions, le nombre d'agriculteurs bios ne cesse d'augmenter en France, 11 978 exploitations agricoles sont bios en 2007 contre seulement 3 000 environ en 1995³³², soit une augmentation de presque 400%. Face à cette croissance rapide, l'association se pose énormément de questions. Les conversions ne se font pas forcément pour sauvegarder l'environnement mais plutôt pour augmenter le revenu des fermes qui ne cesse de baisser depuis des années. À cause de cela, ce mode de production risque de perdre son éthique, chère aux yeux de l'association, et causer d'autres problèmes pour celui déjà en place depuis plusieurs années. L'augmentation du nombre de producteurs entraîne une hausse de produits disponibles qu'il faut vendre et donc les commerces de proximité ne suffiraient pas. « Il y a fort à parier que des pans entiers de ces formidables organisations

³²⁹ AGRIBIODRÔME, « Spécial n°100 : ils ont fait Agribiodrôme », *AplusB*, n°100, avril-mai-juin 2015, p.4

³³⁰ AGRIBIODRÔME, « Agribiodrôme est heureux de vous présenter son nouveau logo... », n°55, 2ème trimestre 2003, p.18

³³¹ Comme l'aide de reconnaissance envers les agriculteurs biologiques sous la forme d'un crédit d'impôt d'une valeur de 1 200 à 2 000€ en 2003 (FEUILLADE Marinette, « Crédit d'impôt et/ou rémunération de reconnaissance en 2009 », *AplusB*, n°66, 3ème trimestre 2003, p.2)

³³² AGENCE BIO, « L'agriculture biologique en France : chiffres clés », *La France agricole*, 26 septembre 2008, p. 1, [en ligne], consulté le 16/05/18, url : http://www.lafranceagricole.fr/r/Publie/FA/p1/Infographies/Dossier/2008-09-26/06661_1.pdf

s'effondreraient »³³³. Ce qui peut entraîner une exportation croissante, combattue par les agrobiologistes qui défendent la vente directe ou de proximité. Si de plus en plus de conversion se font, « pouvons-nous faire de l'agriculture biologique industrielle sans tomber dans la dérive destructrice et inhumaine d'une agriculture déraisonnée³³⁴ » et alors proposer une agriculture biologique pas réellement biologique.

Le mécontentement d'Agribiodrôme se voit aussi par la présence de caricatures dans sa revue jusqu'au troisième trimestre 2006. Pendant cette période, en moyenne deux caricatures sont incluses dans *AplusB*³³⁵ et généralement sur la première page ou dans la rubrique « Tribune ». Le sujet de ces dessins dépend de l'article qu'ils illustrent, cela va de la dénonciation du contrôle permanent imposé à l'agriculture³³⁶ à la commercialisation³³⁷ en passant par la lutte contre les OGM à plusieurs reprises. Ainsi, dans le numéro 46, une caricature critique l'essor de nouveaux produits bios dû à l'augmentation de consommateurs de ces marchandises³³⁸. Ce jugement se fait par la transformation de la boisson Coca-cola en « Cocab-colza » que les adolescents n'aiment pas car « ça destroy même pas le bide » et que c'est un produit trop cher (Figure 9). Ce dessin critique le fait que l'agriculture biologique va être accolée à tous les produits possibles pour pouvoir attirer et répondre aux besoins des consommateurs, ce qui peut critiquer la



Figure 9 : *AplusB*, n°46, décembre 2000-janvier 2001, p.7

consommation de masse dans un sens. C'est aussi un reproche envers les produits consommés par la population qui ne sont pas toujours bons pour la santé, comme le Coca-cola, alors que les aliments bios ne mettraient pas en danger la santé d'où l'étonnement de l'adolescent quand il goûte la boisson puisqu'il n'a pas mal au ventre. Dans une bulle de discussion, un clin d'œil est fait à José Bové, défenseur de l'agriculture biologique

³³³ CAUNE François, « Édito », *AplusB*, n°67, 4ème trimestre 2006, p.1

³³⁴ *Idib.*, p.2

³³⁵ Chiffre obtenu en divisant le nombre de caricatures (45) par le nombre de numéro en contenant au moins une (19)

³³⁶ AGRIBIODRÔME, « Bilan questionnaire : matières organiques et OGM », *AplusB*, n°57, 4ème trimestre 2003, p.1

³³⁷ AGRIBIODRÔME, « Comment vendre ses produits bio ? », *AplusB*, n°56, 3ème trimestre 2003, p.1

³³⁸ MERGAULT Emmanuel, « Les nouveaux consommateurs de produits bio », *AplusB*, n°46, décembre 2000-janvier 2001, p.7

paysanne et qui participe à plusieurs manifestations contre les OGM ou au démantèlement du fast-food Mc Donald's de Millau en 1999 pour répondre à la taxation punitive de plusieurs importations européennes aux États-Unis. Cet homme est donc un protecteur de l'agriculture bio aux yeux de l'association et la société l'assimile à l'agriculture biologique.

Dans sa revue, Agribiodrôme critique l'État et la société qui semble amener à la perte de la « vraie bio » et à l'ébranlement de cette agriculture alors qu'elle est, pour eux, la solution aux problèmes agricoles.

L'agriculture biologique comme bienfaitrice de l'agriculture française

Parallèlement à ces critiques, l'association tient à assurer que l'agriculture biologique pourrait sauver l'agriculture française face aux difficultés qu'elle rencontre depuis des années.

Depuis 1981, le monde agricole traverse plusieurs crises, notamment alimentaires, pesant sur la confiance des consommateurs face aux produits. En effet, la vache folle ou encore la grippe aviaire amènent les Français à avoir peur du contenu de leur assiette et à réfléchir sur le fonctionnement de l'agriculture. Certains décident alors de se tourner vers des agricultures alternatives, notamment biologique. En 2006, près d'un Français sur deux consomme des produits bios et 7% le font tous les jours ; depuis 1996, cette progression est estimée à 10% par an³³⁹. Mais cela ne suffit pas à prouver que l'agrobiologie est la solution puisqu'encore un grand nombre de consommateurs n'achètent pas de produits de cette agriculture et ils n'en ont pas toujours les moyens.

Dans ces conditions, Agribiodrôme décide de montrer que leur mode de production est différent de l'agriculture conventionnelle et qu'elle n'est ni nocive à l'environnement ni à l'Homme. Elle agit d'abord auprès des abonnés à sa revue, qui ne sont pas forcément des agriculteurs, afin qu'ils continuent de consommer bio et, peut être, deviennent à leur tour agrobiologistes. En 2001, un technicien agricole rappelle que :

« Ces crises [alimentaires] mettent en valeur ce que défendent les agriculteurs biologiques depuis toujours, à savoir le respect des cycles et des équilibres biologiques, partant du sol, passant par la plante et l'animal pour aboutir jusqu'à l'Homme »³⁴⁰.

³³⁹ FEUILLADE Marinette, « Quels circuits de commercialisation face à la croissance du marché des produits bio ? », *AplusB*, n°69, avril 2007, p.3

³⁴⁰ CARON Régis, « Édito », *AplusB*, n°47, avril-mai 2001, p.1

Il signale que pour avoir de bons produits alimentaires, qui ne sont pas contaminés, il est nécessaire de respecter l'environnement et l'animal comme le fait l'agrobiologie qui est « capable de nourrir l'humanité et de préserver la planète » le reconnaît l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONNUA ou FAO en anglais) en 2007³⁴¹. Cette reconnaissance par une instance mondiale donne une légitimité supplémentaire à l'association pour penser à cette agriculture comme réponse aux problèmes alimentaires français et internationaux.

Agribiodrôme présente cette idée auprès des agriculteurs conventionnels à travers les journées de conversion qu'elle organise avec la Chambre d'agriculture drômoise, mais aussi près du grand public par sa présence dans des événements comme le Printemps Bio ou la foire biologique Naturellement de Nyons dans la Drôme³⁴². L'association est présente sur tous les fronts pour prouver que l'agriculture qu'elle défend peut sauver l'agriculture.

Entre 2001 et 2007, l'agriculture biologique connaît plusieurs rebondissements dus à une politique favorable au développement d'une agriculture durable. Néanmoins, afin qu'elle se développe plus facilement, la réglementation européenne change et devient, d'après Agribiodrôme, plus indulgente et le faux bio s'étale sur le marché biologique. L'association décide alors d'exposer son mécontentement dans sa revue et de prouver que l'agrobiologie des pionniers est la réponse aux problèmes agricoles.

Les années qui suivent, *AplusB* essaye de redevenir neutre en privilégiant davantage l'information.

C) Un retour modéré vers un journal d'information

Au milieu de l'année 2006, Agribiodrôme prévient ses adhérents que la revue change pour « une version plus « allégée » »³⁴³ jusqu'en 2007 où les caricatures disparaissent pour laisser la place à plus de textes. Le premier pas vers le retour d'un journal plus neutre se concrétise en 2008 où *AplusB* connaît un dernier changement profond laissant plus de place à l'actualité et où l'opinion se révèle plus discrètement.

³⁴¹ CAUNES François, « L'agriculture biologique, une volonté politique », *AplusB*, n°70, juillet 2007, p.1

³⁴² AGRIBIODRÔME, « Naturellement 2001 », *AplusB*, n°47, avril-mai 2001, p.8

³⁴³ AGRIBIODRÔME, « Bulletin A plus B : en mouvement lui aussi... », *AplusB*, n°66, 3ème trimestre 2006, p.3

Un format changeant...

En 2008, comme en 1997, Agribiodrôme remet en question ses objectifs, ses moyens et son équilibre financier. Cela peut être dû aux nombreux rebondissements que l'association connaît cette année-là qui se traduit surtout par une équipe salariale renouvelée à partir du 1er octobre dû à un manque de personnel³⁴⁴. Effectivement, la présidence est aux mains de trois directeurs, alors qu'il n'y en avait qu'un seul auparavant, et plusieurs postes sont dirigés par de nouvelles personnes comme le poste de délégué général qui est occupé par Gilles Chabanet³⁴⁵. Ou bien, à partir de mi-2007, la région Rhône-Alpes participe au financement de la revue ce qui aide l'association à offrir un nouveau journal³⁴⁶.

Cette évolution se voit à travers la revue *AplusB* qui change de format à deux reprises en 2008 et qui semble se tourner vers l'information factuelle.

« Depuis 2008, Agribiodrôme s'est entourée de professionnels afin d'offrir à ses adhérents une revue encore plus belle et complète »³⁴⁷. Dans les archives, il n'a pas été possible de savoir quels sont ces professionnels mais peut-être que le bureau de l'association s'est rapproché d'un journaliste pour avoir des conseils sur les articles devenus neutres et qui répondent de plus en plus aux exigences journalistiques. Seule la présence de Mme Pitte³⁴⁸, une graphiste de Die, est confirmée, elle offre à la revue un style plus épuré et aéré. Visuellement, cette union se traduit par deux changements durant l'année 2008, un en début d'année et le deuxième en novembre.

En janvier 2008, les abonnées d'*AplusB* reçoivent une revue plus claire graphiquement ce qui l'a rend plus agréable à lire. La transformation la plus importante est la première page (Figure 10). Le titre de la revue, ainsi que sa présentation et sa date de publication, sont placés verticalement sur le côté gauche dans un bandeau vert pour faire le lien avec la couleur verte de la nature. Cette bande se prolonge sur le haut où est inscrite la devise de la revue, existant depuis sa création, « l'actualité de l'agriculture biologique en Drôme »³⁴⁹. En bas de la feuille sont écrits les moyens de contact de l'association afin de

³⁴⁴ AGRIBIODRÔME, « Équipe renouvelée », *AplusB*, n°75, novembre 2008, p.1-2

³⁴⁵ AGRIBIODRÔME, « Spécial n°100 : ils ont fait Agribiodrôme », *AplusB*, n°100, avril-mai-juin 2015, p.4 ; voir Annexe n°2 : Liste des présidents d'Agribiodrôme entre 1987 et 2010

³⁴⁶ AGRIBIODRÔME, « Encadré financement *AplusB* », *AplusB*, n°70, juillet 2007, p.3

³⁴⁷ BEURIER Ophélie, « La petite fabrique du *AplusB* », *AplusB*, n°100, avril-mai-juin 2015, p.1

³⁴⁸ AGRIBIODRÔME, « Encadré : *AplusB*, le bulletin d'information d'Agribiodrôme », *AplusB*, n°72, janvier 2008, p.2

³⁴⁹ AGRIBIODRÔME, *AplusB*, n°72, janvier 2008, p.1

pouvoir la joindre. Le reste de la page se compose d'un court éditorial et d'un article, continuant ou non sur la seconde page, en plus d'un sommaire en bas à gauche pour savoir ce que contient le numéro.

Au sein même de la publication, les articles sont regroupés non plus dans des rubriques mais dans des pages spéciales où sont assemblées les informations correspondantes au titre de la page. Par exemple, la page « Technique » réunit tous les articles sur une maladie ou un équipement et des explications sur certains procédés agricoles. Certains articles sont différenciés du reste par un encadrement blanc ou gris. L'écriture est elle aussi différente, elle apparaît plus lisible et fluide à la lecture.

En novembre, une dernière modification du format s'opère particulièrement sur la première page (Figure 11). Le titre du journal est déplacé sur le haut de la page et horizontalement. L'intitulé de la revue est encadré par sa devise et sa présentation, « Le bulletin d'Agribiodrôme »³⁵⁰. Le bandeau à gauche est conservé sauf qu'il représente une photo de brin d'herbe colorée en vert avec, en haut, une photo représentant la nature et l'agriculture (ici, une abeille entrain de butiner) accompagné des deux feuilles en forme de cercle présentent sur la marque « AB ». Le sommaire est basculé dans cette bande et est plus précis que les précédents puisqu'il liste tous les articles des pages. La feuille se complète par un éditorial, prenant majoritairement le reste de la page dans les numéros suivants.

À l'intérieur, les différents articles sont mieux différencier les uns des autres et certains sont placés dans des encadrés gris arrondis. Le nom des pages est lui aussi inséré



Figure 10 : A plus B, n°73, avril 2008,



Figure 11 : A plus B, n°75, novembre 2008,

³⁵⁰ AGRIBIODRÔME, *A plus B*, n°75, novembre 2008, p.1

dans un encadré arrondi, ce qui rend la feuille plus harmonieuse et souple au regard. Les numéros de page sont présentés dans deux feuilles en arc de cercle afin de rappeler celles du logo « AB ».

À cette époque, la revue semble aussi se stabiliser. En effet, le journal conserve son format trimestriel puisqu'il paraît quatre fois par an en 2008 et 2010, seule l'année 2009 est à part puisque seulement trois numéros sont publiés. Le nombre de pages est constamment de huit par numéro, cela indique qu'Agribiodrôme s'est imposé une quantité limitée de feuillets. Aussi, les articles prennent la forme journalistique, c'est-à-dire qu'ils sont pourvus d'un chapeau, résumant les informations, sous le titre comme tout autre journal d'information.

Ces transformations signalent que l'association cherche à rassurer ses abonnés sur la permanence de ses publications et qu'elle essaye de se tourner, semble-t-il, vers plus de neutralité puisque la place de l'opinion semble restreinte au profit de l'information.

...vers un journal d'actualité ?

Alors que les années précédentes apparaissent comme le temps du journal d'opinion pour *AplusB*, il semblerait que l'objectivité essaye de reprendre de l'espace pour que la revue redevienne un bulletin d'information.

La libre expression connue dans les numéros antérieurs cherche à être mise sous silence par la suppression de plusieurs rubriques, la « Tribune » et la mention de l'éditorial en première page. Ce dernier n'est cependant pas tout à fait supprimé, en effet, même si son titre n'existe plus à partir du dernier changement fin 2008, les propos tenus présentent l'idée de l'auteur sur un sujet.

Par ailleurs, seule une caricature, représentant un docteur examinant une terre affaiblie par les intrants chimiques, est présente un numéro, tous les autres ont pour illustration des dessins de végétaux et des photos en lien avec les articles.

La neutralité se voit aussi dans les titres des articles devenus journalistiques. Par exemple, en 2003, un sujet sur les OGM est intitulé « Refus mondial »³⁵¹ alors qu'en il est sous le nom « OGM » en 2009³⁵².

³⁵¹ AGRIBIODRÔME, « Refus mondial », *AplusB*, n°54, 1er trimestre 2003, pp.1-3

³⁵² AGRIBIODRÔME, « OGM », *AplusB*, n°76, mars 2009, p.8

Par ailleurs, la volonté de redevenir une revue neutre se voit dans la place accordée à l'information factuelle. Entre 2001 et 2007, les renseignements diffusés dans *AplusB* résument souvent le point de vue d'une instance sur un sujet. Ainsi, en 2002, Agribiodrôme exprime son mécontentement envers l'évolution de la réglementation concernant le cahier des charges européen car elle considère que « l'impact sur la filière [grandes cultures] et sur certains opérateurs risque d'être important » et elle rappelle qu'elle a aussi pour « mission de veiller à une évolution cohérente de la réglementation »³⁵³. À l'opposé, en 2010, une explication sur le nouveau logo européen est donnée sans qu'aucune opinion ne soit présente alors que l'association est contre cette marque et le changement de cahier des charges³⁵⁴.

À cette période, *AplusB* essaye de se rapprocher du journal d'information en supprimant des rubriques et en s'appuyant surtout sur la diffusion de l'actualité. Mais les critiques continuent à se diffuser plus discrètement au-delà de l'éditorial.

« Dans un contexte de crise [...] l'agriculture biologique connaît pourtant la croissance »³⁵⁵

Tandis que le nouveau format laisse penser que l'opinion a une place moindre, elle reste néanmoins présente dans les publications et s'oriente même vers de nouvelles critiques.

Comme dans les anciens numéros, l'éditorial existe toujours mais il n'est plus publié sous ce nom à partir de la dernière modification de format pour laisser place à des titres comme il est possible de le voir sur la première page de novembre 2008 (Figure 11). Les éditoriaux sont alors distingués du reste de la publication par l'utilisation de l'italique. Leurs auteurs, de mêmes que les années précédentes, attaquent les pouvoirs publics en montrant, par exemple, qu'ils se servent de l'agriculture biologique en tant que manne économique³⁵⁶ ou que cette agriculture est la solution³⁵⁷.

Le militantisme d'Agribiodrôme est explicitement dévoilé dans la rubrique « Ils s'engagent » créée en 2010. Elle présente l'interview d'un agrobiologiste souvent engagé dans des structures défendant l'agriculture biologique. Dans le numéro 80, l'article expose

³⁵³ POMMÉ Jean-Louis, « Matière organique et agrobiologie », *AplusB*, n°53, 4ème trimestre 2002, p.3

³⁵⁴ WRIGHT Julia, « Le nouveau logo européen est adopté », *AplusB*, n°80, avril-mai-juin 2010, p.3

³⁵⁵ MARTINEAU Valérie, « Nouvelle étape stratégique », *AplusB*, n°80, avril-mai-juin 2010, p.1

³⁵⁶ CAUNE François, « Édito », n°74, juillet 2000, p.1

³⁵⁷ KRIER Serge, « Etat d'alerte », *AplusB*, n°81, juillet-août-septembre 2010, p.1

l'entretien de David Peymorte, ancien président d'Agribiodrôme en 2004 et 2005, sur son engagement militant³⁵⁸. À travers le militantisme de cet homme, l'association semble essayer de montrer que l'implication dans des structures engagées peut être alliée au travail agricole et elle donne des pistes pour réussir son engagement. Cette interview est peut-être introduite dans ce numéro pour appeler les lecteurs à s'engager dans des structures locales et/ou nationales. Cependant, les autres articles diffusent beaucoup moins l'opinion de l'association comme dans les années précédentes.

En parallèle, Agribiodrôme émet de nouveaux avis sur l'agriculture biologique en montrant que, contrairement à l'agriculture conventionnelle, elle semble « résister à ces cycles infernaux »³⁵⁹ dus aux crises que traversent la France et le monde. Cette résistance, et même cette croissance, vient, d'après Agribiodrôme, de l'augmentation de la consommation des produits issues de l'agrobiologie grâce à « la prise de conscience grandissante des consommateurs de ses bienfaits pour leur santé et leur environnement »³⁶⁰.

En effet, en 2009, 46% des Français déclarent consommer au moins un produit bio au moins une fois par mois alors qu'ils étaient 42% en 2007 ; et de nouveaux Français se lancent dans cette consommation puisque 20% des acheteurs le sont depuis moins de deux ans³⁶¹. Cela a donc des conséquences sur la production bio comme dans la Drôme. Entre 2008 et 2009, le nombre de producteurs bio a augmenté de 17% pour atteindre le nombre de 649 agriculteurs et les surfaces en bio ont augmenté de 6,5% pour atteindre 10,9% de la SAU³⁶². Ces chiffres font que la Drôme est le premier département bio de France en termes d'agriculteurs en 2009. Par ces chiffres, l'association tente de prouver que leur mode de production peut résoudre les problèmes de l'agriculture française, ici au niveau de l'économie.

Même si à cette période l'association semble vouloir revenir vers un journal d'information, elle garde tout de même son militantisme à travers ses éditoriaux et la rubrique « Ils s'engagent ». Le retour vers une neutralité de leur parole est alors mitigé.

³⁵⁸ BONIN Laetitia, « David Peyremorte », *AplusB*, n°80, avril-mai-juin 2010, p.2

³⁵⁹ SAUSSE François, « Une force de proposition », *AplusB*, n°79, février 2010, p.1

³⁶⁰ *Ibid.*

³⁶¹ MARTINEAU Valéry, « Nouvelle étape stratégique », n°80, avril-mai-juin 2010, p.1 ; chiffres issus de l'Agence Bio

³⁶² AGENCE BIO, « La bio en Drôme. Chiffres 2009 », *AplusB*, n°80, avril-mai-juin 2010, p.5

Après s'être petit à petit dirigé vers un journal d'opinion à partir de 1998, l'apogée semble atteint entre 2001 et 2007 où Agribiodrôme exprime librement ses pensées dans les numéros d'*AplusB*. Toutefois, l'association décide en 2008 de s'orienter vers un journal d'information tout en gardant plus implicitement une revue engagée. Évidemment, tout au long de ces années, la revue présente aussi l'évolution de l'agriculture biologique et les actions de son association sans donner à chaque instant sa pensée sur les sujets. Ici seuls les deux engagements d'Agribiodrôme dans la Drôme sont présentés puisqu'ils prennent une place importante dans les publications surtout à partir de 2001.

II. *Les sujets essentiels d'Agribiodrôme dans le département entre 1998 et 2010*

Il est important de rappeler que parallèlement aux opinions de l'association, la revue présente encore le développement de l'agriculture biologique en diffusant son actualité, les journées de formation et d'études ainsi que les événements ayant un lien avec cette agriculture. Grâce à cela, il est possible de voir comment elle évolue durant cette période. Mais, ici, il est seulement question des deux chevaux de bataille d'Agribiodrôme qui sont la mise en place du projet « Manger bio » et la lutte contre les OGM.

A) « Manger Bio », le projet d'envergure pour Agribiodrôme

Le projet « Manger Bio » est né en 1993 lorsque des producteurs français décident de faire entrer les produits biologiques dans la restauration collective. En 1996, *AplusB* évoque pour la première fois le sujet « Manger bio » lorsque l'association rencontre le CIVAM Bio du Gard, l'un des pionniers du projet, pour faire le point sur la situation de ce programme en Drôme³⁶³. Après une mise sous silence entre 1998 et 2000, presque tous les numéros de la revue évoquent au moins une fois ce sujet qui se concrétise par la création de la rubrique « Manger Bio » en 2002. Par ces articles, il est possible de voir les actions que mène ardemment Agribiodrôme qui en fait l'une de ses priorités dès 2001³⁶⁴ et met en place une Commission Manger Bio en 2003 pour réfléchir à son développement³⁶⁵.

En 2001, Agribiodrôme choisit le thème « La consommation des produits biologiques en restauration collective » comme thème de son assemblée générale car il

³⁶³ AGRIBIODRÔME, « Manger Bio », *Agribiodrôme Infos*, n°33, novembre-décembre 1996, p.2

³⁶⁴ POMMÉ Jean-Louis, « 2001, quelles priorités ? », *AplusB*, n°47, avril-mai 2001, p.4

³⁶⁵ MALARET Laurence, « Une commission « Manger Bio » à Agribiodrôme », *AplusB*, n°56, 3ème trimestre 2003, p.8

correspond à « une démarche nécessaire à la compréhension de notre métier de producteurs soucieux de mettre en marché des produits de qualité »³⁶⁶. Le lancement du projet est appuyé par l'augmentation du nombre de consommateurs bios dû aux différentes crises alimentaires qu'a connu la France depuis les années 1980 (cf. p. 113 et 121). Suite à cette assemblée, deux groupes de parents d'élèves, un du lycée de Die et l'autre du collège de Buis les Baronnies, contactent l'association pour qu'elle les aide à faire avancer leur projet de produits bios dans la cantine des établissements et particulièrement au niveau de l'approvisionnement³⁶⁷.

Afin d'aider la réussite des projets « Manger bio », l'association agit sur trois volets. D'abord, elle accompagne ces programmes en organisant des réunions d'informations et aussi en mettant en réseau les différents acteurs. Elle se charge ensuite de l'approvisionnement, en identifiant, par exemple, les agriculteurs locaux qui peuvent fournir les établissements. Vient à la fin l'accompagnement éducatif en diffusant des outils pédagogiques, comme le kit « Manger Bio » regroupant quatre rubriques allant des recettes par saisons à l'identification des produits, ou en intervenant directement dans les établissements³⁶⁸. Dans ce cadre, Agribiodrôme, en coopération avec d'autres institutions, met en place des stages pour les cuisiniers de la restauration collective. En décembre 2003, elle organise, avec ADABIO et Un plus bio spécialiste du « Manger Bio », un stage au collège de la Chapelle-en-Vercors où se sont réunis 14 cuisiniers de la Drôme et de l'Isère qui ont organisé ou l'ambition de faire des repas bios. Sur les deux journées, les participants ont découvert les produits biologiques, ils ont fait le point sur leurs possibilités d'utilisation et ils ont appris à cuisiner des repas 100% bios et locaux. En parallèle, les stagiaires ont visité une exploitation bio drômoise afin de rencontrer directement les agriculteurs³⁶⁹.

Cependant, Agribiodrôme ne peut mettre en application seule ces projets puisqu'ils coûtent de l'argent que l'association n'a pas. Pour toutes ces actions dans ces projets, elle est soutenue financièrement par le Conseil général de la Drôme depuis 2004. Pour l'approvisionnement, elle est aidée par Corabio et par l'association régionale Bioconvergence grâce à la mise en place d'outils en direction des exploitants et des

³⁶⁶ MALARET Laurence, « La restauration collective bio : un avenir pour la Drôme ? », *AplusB*, n°47, avril-mai 2001, p.1

³⁶⁷ AGRIBIODRÔME, « Manger Bio en restauration collective », *AplusB*, n°48, août-septembre 2001, p.7

³⁶⁸ AGRIBIODRÔME, « Accompagner les projets en restauration scolaire... Mais non les porter », *AplusB*, n°51, avril-mai 2002, p.8

³⁶⁹ MALARET Laurence, « Cuisiner les produits biologiques », *AplusB*, n°58, 1er trimestre 2004, p.8

entreprises alimentaires de Rhône-Alpes³⁷⁰. D'autres instances soutiennent aussi le projet, Un plus Bio pour les formations ou le Centre départemental de Documentation pédagogique de la Drôme dans le volet éducatif³⁷¹. Malgré ces aides, le projet « Manger Bio » continue à rencontrer des difficultés principalement au niveau de l'approvisionnement car « les produits ne sont pas faciles à trouver au plus près à certaines périodes »³⁷² et les fournisseurs n'arrivent pas toujours à répondre aux exigences des collectivités.

Grâce à l'implication d'Agribiodrôme et de ses partenaires, 25% des collèges drômois sont inscrits dans la démarche « Manger Bio » pour au moins trois ans en 2007, ce qui se concrétise par plusieurs repas bios proposés aux élèves ou en intégrant des ingrédients bios. Durant l'année scolaire 2006/2007, près de 5 000 élèves mangent des repas bios dans leur établissement scolaire. Un producteur et un transformateur drômois fournissent ces collèves³⁷³. Les écoles ne sont pas les seules à proposer des repas bios puisqu'ils commencent aussi à toucher des maisons de retraite mais surtout, depuis le 19 décembre 2007, la restauration administrative de l'État à la faveur d'une circulaire interministérielle³⁷⁴.

Petit à petit, Agribiodrôme arrive à faire rentrer l'agriculture biologique dans les assiettes des restaurations collectives à l'aide de nombreux partenaires mais la difficulté reste l'approvisionnement puisqu'il manque des agriculteurs biologiques pour satisfaire toutes les demandes. En plus, l'association mène des actions contre les OGM durant cette période.

B) AplusB aux couleurs de la lutte contre les OGM

En 2001, l'Europe vote la Directive sur la dissémination volontaire des OGM³⁷⁵ qui effraie les agrobiologistes puisqu'elle permet le développement de ces cultures sur le

³⁷⁰ MARIE Patrice et MALARET Laurence, « Le Conseil général joue le jeu », *AplusB*, n°61, 4ème trimestre 2004, p.4

³⁷¹ MALARET Laurence, « Manger Bio », *AplusB*, n°67, 4ème trimestre 2006, p.5

³⁷² AGRIBIODRÔME, « Pomme Cannelle : une approche de l'approvisionnement des collectivités », *AplusB*, n°73, avril 2008, p.6

³⁷³ MALARET Laurence, « Les produits bios dans les collèges et lycées drômois : où en est-on ? », *AplusB*, n°70, juillet 2007, p.2

³⁷⁴ PERROT Vincent, « La restauration de l'État se met au bio », *AplusB*, n°72, janvier 2008, p.2

³⁷⁵ « Directive 2001/18/CE du parlement européen et du conseil du 12 mars 2001 relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement et abrogeant la directive 90/220/CEE du Conseil », *Journal officiel des Communautés européennes*, 17/04/2001, 39 p., [en ligne], consulté le 15/05/18, url : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32001L0018&from=FR>

sol français. Ces organismes sont incompatibles avec l'agriculture biologique puisque ces végétaux sont génétiquement modifiés, ce qui veut dire que la nature est transformée par la science alors que l'agrobiologie veut son respect. La culture de ces OGM en pleins champs est un problème car les pollens des plantes se déploient sur les autres cultures, laissant des traces dans les aliments bios. Pour Agribiodrôme, ce rejet des OGM se voit dans les articles d'*AplusB* qui présentent les actions, contre ces nouveaux végétaux, menées par l'association.

Dès 1996, la revue d'Agribiodrôme commence à parler de ces plantes génétiquement modifiées mises en place dans le but de créer des végétaux plus résistants face aux aléas naturels et aux insecticides. Alors que les toutes premières mentions ne sont que factuelles, les articles deviennent plus engagés à partir de 1998 et surtout 2001 où de nombreux articles traitent du sujet.

Entre 1998 et 2010, 43 articles concernent les OGM et il est possible de voir une forte augmentation à partir de la mise en application de la Directive sur les OGM de mi-2001 jusqu'à mi-2004. À cet instant, l'association se concentre sur ce sujet alors que l'agriculture biologique connaît quelques difficultés telles que les problèmes d'approvisionnement et la révision du cahier des charges européens en matière d'agrobiologie. Durant ces années, 22 articles sont notamment écrits dans un numéro spécial en 2003 et dans la rubrique « Vie associative » puis « OGM » créée en 2002. La plupart du temps, ce sont des sujets sur des actions qui ont eu lieu contre les OGM³⁷⁶ ou les conséquences de ces nouvelles plantations sur les cultures bios³⁷⁷. Ils sont combinés à des caricatures très explicites sur la prise de position de l'association, comme en 2003 où un dessin représente deux vers de terre dont l'un est déformé à cause de « quelques traces d'OGM »³⁷⁸. Plusieurs éditoriaux critiquent aussi l'usage des OGM rappelant que la « coexistence [avec le bio] est impossible »³⁷⁹.

Tandis que le département de la Drôme est le premier département bio de France en termes d'agriculteurs, et de surfaces de 2006³⁸⁰ à 2008³⁸¹, il est aussi le « deuxième

³⁷⁶ AGRIBIODRÔME, « OGM », *AplusB*, n°50, décembre 2001-janvier 2002, p.9

³⁷⁷ AGRIBIODRÔME, « Un refus mondial », *AplusB*, n°54, 1er trimestre 2003, pp. 1-4

³⁷⁸ MERGAULT Emmanuel, *AplusB*, n°55, 2ème trimestre 2003, p.1

³⁷⁹ CAUNES François, « Edito », *AplusB*, n°69, avril 2007, p.1

³⁸⁰ AGENCE BIO, « L'agriculture biologique dans les régions », *Les principaux chiffres de la bio en France*, édition 2007, p.28, [en ligne], consulté le 18/05/18, url : http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/4_Chiffres/BrochureCC/CC2007_Partie2.pdf

département de surfaces OGM » de pleins champs en 2003³⁸². Dans ces conditions, Agribiodrôme ne peut accepter cette circonstance alors elle se lance dans des actions de lutte contre les plantations d'OGM. Cette lutte rentre dans ces préoccupations à partir de 2001 et le reste jusqu'en 2008 mais de manière plus implicite. Cela se traduit par sa participation dans le collectif OGM Danger Drôme en 2001 en y envoyant un représentant de l'association. Par cet engagement, elle demande à ses adhérents et aux personnes intéressées de rencontrer leurs conseils municipaux pour « leur proposer de prendre un arrêté municipal interdisant toute culture, essai et expérimentation d'OGM sur le territoire communal »³⁸³.

Afin de découvrir la présence des parcelles sur le territoire drômois, l'association lance des enquêtes de localisation. Pour cela, elle envoie une lettre en 2002 aux établissements semenciers pour leur indiquer que la coexistence entre OGM et Bio est impossible et leur demande de situer les champs d'OGM présents dans la Drôme³⁸⁴. Elle sollicite aussi « tous les agriculteurs et tous les citoyens »³⁸⁵ de lui faire parvenir des informations sur la présence de parcelles. Lorsque des OGM sont découverts, Agribiodrôme met en place des études de contamination OGM, par des analyses en laboratoire, sur des parcelles de maïs bios et sur des ruchers. En 2007, lors de cet appel à la mobilisation, l'association découvre que 42 hectares de maïs OGM ont été semés dans le département.

Le projet le plus important présenté par l'association est son soutien dans le procès des 10 de Valence. Le 26 août 2002, la Confédération Paysanne, l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC) et Agribiodrôme réunissent 250 personnes pour détruire un champ d'OGM à Cléon d'Andran dans la Drôme. Une cinquantaine de personnes est ensuite convoquée par la gendarmerie mais le parquet n'engage pas de poursuite. La société Biogemma, spécialisée dans la recherche et le développement en biotechnologie, fait citer à comparaître dix de ces

³⁸¹ AGENCE BIO, « Le palmarès des départements en 2008 », *Les principaux chiffres de la bio en France*, édition 2009, p.37, [en ligne], consulté le 18/05/18, url : http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/4_Chiffres/BrochureCC/CC2009_Partie2.pdf

³⁸² DÉPUTÉS ET SÉNATEURS DE LA DRÔME, « Courrier des députés et des sénateurs de la Drôme », n°49, septembre-octobre-décembre 2001, p.3

³⁸³ AGRIBIODRÔME, « OGM », *AplusB*, n°47, avril-mai 2001, p.6

³⁸⁴ AGRIBIODRÔME, « OGM », *AplusB*, n°52, juillet-août 2002, p.9

³⁸⁵ DESMARET Reynald, « Défenses des agriculteurs biologiques face à l'offensive OGM », *AplusB*, n°70, juillet 2007, p.4

personnes³⁸⁶. Agribiodrôme soutient donc ces individus lors de leurs différents procès. Le 15 janvier 2002, ils sont condamnés à de la prison ferme jusqu'à six mois et à verser la somme de 78 165, 55€ à Biogemma³⁸⁷. Un appel est fait, le deuxième procès a lieu au Tribunal de Grenoble le 31 janvier 2003. Pour les soutenir, une marche de soutien entre Valence et Grenoble est organisée et s'accompagne de projections de films et d'un concert³⁸⁸. Lors de cet appel, les condamnations sont diminuées à deux mois de prison avec sursis, 26 000€ de dommages et intérêts, 300€ d'amende chacun ainsi que 3 000€ de frais de justice³⁸⁹.

Pour montrer sa colère envers la présence d'OGM sur le territoire drômois, Agribiodrôme utilise sa revue pour diffuser son opinion et les actions qu'elle mène dans la Drôme.

Durant les années 1998 à 2010, Agribiodrôme se lance dans deux projets qui requièrent beaucoup de temps au détriment d'autres actions de l'association. Le programme le plus ambitieux est « Manger Bio » car il fait partie de ses priorités depuis 2001 et il a pour ambition de toucher tout le département et même la France puisque les autres départements se lancent aussi dans ce projet. Le second est la lutte contre les OGM, l'association n'accepte pas que le premier département bio de France soit le deuxième en terme de plantation d'OGM surtout que ces végétaux ne correspondent pas à l'éthique de l'agriculture biologique.



AplusB devient, entre 1998 et 2010, un journal d'opinion où l'association n'hésite pas à émettre des critiques envers la société française et notamment les pouvoirs publics qui, à cette époque, semblent essayer de banaliser l'agriculture biologique. Cela ne plaît pas à Agribiodrôme puisque l'éthique biologique, développée depuis des dizaines d'années, disparaît pour laisser la place à des ambitions économiques. Dans ces conditions, l'association défend le « vrai bio » dans sa revue et dans des actions dont les plus importantes sont le projet « Manger Bio » et la lutte contre les OGM.

³⁸⁶ AGRIBIODRÔME, « OGM », *AplusB*, n°50, décembre 2001-janvier 2002, p.9

³⁸⁷ AGRIBIODRÔME, « Tract : Relaxe pour les 10 Dix de Valence », *AplusB*, n°54, 1er trimestre 2003

³⁸⁸ *Ibid.*

³⁸⁹ GUERIN Maryline, « Le rendu du verdict n'a été prononcé que le 14 mars », n°55, 2ème trimestre 2003, p.8

Conclusion de la partie

La revue *AplusB*, anciennement *Agribiodrôme Infos*, a connu plusieurs évolutions entre sa création en 1989 et 2010. Alors qu'elle privilégie les actions d'Agribiodrôme entre 1989 et 1995, elle se tourne peu à peu vers un journal d'opinion à partir de 1996. À partir de cette année, l'association n'hésite pas à faire connaître ses pensées sur la politique européenne et française, et de manière plus dure entre 2001 et 2007, qui amène, selon elle, à une industrialisation de l'agriculture biologique et donc à la fin de la « vraie pensée biologique ».

Par conséquent, l'association développe, depuis sa création, des projets touchant tous les acteurs de cette pratique, allant du producteur au consommateur, dans le but de promouvoir et défendre « le vrai bio » auprès de tous. À ses débuts, elle se lance dans le développement des filières, comme la viande biologique, et cherche à se rapprocher d'autres instances afin de peser dans le monde agricole et pouvoir augmenter le nombre de ses actions. En 1992, elle privilégie l'organisation de la commercialisation et la vulgarisation des techniques puisque ce mode de production est encore très marginal à cette période donc son marché et les connaissances des producteurs conventionnels ne sont pas développées. Au fil des années, des missions s'ajoutent, 1997 voit apparaître le PIDA Bio, 1999 l'animation par région drômoise et la participation dans les CTE, 2001 le projet « Manger Bio » et la lutte contre les OGM ; tout en continuant les anciennes concernant la coordination, l'animation, l'accompagnement, la structuration des filières et la promotion.

Par ailleurs, l'étude de la revue nous a permis de suivre l'évolution de l'agriculture biologique au long de ces années, que ce soit au niveau européen que dans les territoires de la Drôme, puisque même si la revue diffuse l'opinion de l'association, elle continue à présenter l'actualité de la profession. Par ces évolutions, il est possible de voir ce que pensent les pionniers de cette pratique face à son développement croissant en France et en Europe. Il ressort que ces défricheurs ne sont pas en accord avec cette structuration car elle amène cette agriculture à une perte de sa vraie nature qui représente un mode de vie défendant l'environnement et la santé humaine au profit d'un avantage économique à l'heure où les agriculteurs souffrent d'un manque financier et où l'agriculture française est constamment remise en question.

Conclusion générale

L'agriculture biologique est un sujet très peu étudié en Histoire notamment à cause de sa longue marginalité dans l'agriculture française. Dans ces conditions, seul l'historien Yvan Besson s'est intéressé à elle, à travers ses fondateurs, dans sa thèse publiée en 2011³⁹⁰. L'historiographie de cette agriculture étant limitée, il est nécessaire de se tourner vers deux champs qui font partie de ce mode de production, il s'agit de l'histoire rurale et de l'histoire de l'environnement. La première, très riche, est née au milieu du XIX^e siècle tandis que la seconde se développe dans les années 1990 et s'intègre timidement dans l'histoire de la ruralité. Face au détachement de l'Histoire dans le mélange de ces deux thèmes, les autres disciplines, comme les sciences dures, s'en emparent laissant peu de place aux recherches historiques.

Dans le cadre de l'agrobiologie de la Drôme, nous avons montré que même si les sources départementales ne sont pas nombreuses, il est tout à fait possible d'écrire son histoire grâce à l'abondance d'acteurs possédant des archives privées. Cependant, cette recherche risque de prendre un temps considérable puisqu'il sera nécessaire de regrouper des documents présents dans plusieurs structures. Le temps qui passe est aussi un ennemi à prendre en compte puisque les pionniers drômois sont âgés, parfois malades, et dans quelques années, face au développement de cette pratique, les sources risquent de submerger les historiens. Cette histoire est alors à commencer rapidement.

Nous l'avons déjà débutée en étudiant le journal interne de l'association Agribiodrôme, *Agribiodrôme Infos* qui devient *AplusB* en 1998. Cette revue nous paraît très utile dans un travail de recherche sur ce sujet car elle donne des informations sur l'évolution de l'agrobiologie des terres drômoises à l'Union européenne à travers ses articles d'actualité. En parallèle, elle diffuse l'opinion des agrobiologistes pionniers sur l'évolution de cette agriculture qui, pour eux, se dégrade à cause de l'intérêt soudain des pouvoirs publics et des industries agroalimentaires. Effectivement, le contexte européen et français concernant le monde agricole s'avilit à cause des crises alimentaires à répétition et à la dégradation de l'environnement. Devant cette constatation, les consommateurs se tournent vers une production plus respectueuse de la nature, l'agriculture biologique, alors des politiques se développent pour la propager mais en oubliant l'éthique bio défendue par ses défricheurs.

³⁹⁰ Yvan BESSON, *Les fondateurs de l'agriculture biologique..., op. cit.*

La recherche historique de l'agrobiologie dans la Drôme est nécessaire puisque c'est le premier département bio de France, en termes de producteurs, et peut-être l'un des pionniers. Partis d'une poignée d'exploitants bios à la fin des années 1960, ils sont 1107 en 2016³⁹¹. Cette constante augmentation vient de l'attrait de la société pour cette nouvelle agriculture plus naturelle et plus respectueuse de l'environnement. Aujourd'hui, face à tous les problèmes que connaissent l'agriculture conventionnelle et la santé publique, l'agriculture biologique apparaît comme une solution grâce à des productions alimentaires de meilleures qualités sans produits chimiques. Les projecteurs commencent à se tourner vers elle, les pouvoirs publics et les industries agroalimentaires voient en elle une manne économique puisque les consommateurs s'y intéressent de plus en plus. Dans ce cadre, l'Histoire a un rôle à jouer pour essayer de comprendre comment cette agriculture est passée de l'ombre à la lumière.

³⁹¹ AGENCE BIO, « Nombre d'opérateurs et surfaces (ha) engagés dans la production biologique en 2016 », *Auvergne-Rhône-Alpes*, édition 2017, p.2, [en ligne], consulté le 22/05/18, url : http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/4_Chiffres/BrochureCC/Regions/CC_fiche_AURA.pdf

Sources

Archives départementales de la Drôme

Direction de l'agriculture, de l'équipement rural et de l'environnement :

- 2988W : DAETE et service de l'agriculture (1985-2007) :
 - 2988W82 : PIDA de l'agriculture biologique dans en Rhône-Alpes (1989-1999)
 - 2988W115 à 117 : Printemps Bio (2003-2005)

- 1964W : Hôtel du département (1986-1992) :
 - 1964W55 : Mesure n°11. Fermes expérimentales (préparation, exécution, paiement et généralités) (non daté)
 - 1964W34 : Agriculture biologique (non daté)
 - 1964W46 à 48 : *Agriculture drômoise* (janvier 1992-septembre 1992)

- 2122W : Service : mission environnement, Conseil général (1990-1996)

Conseil Général :

- 2122W : Mission environnement, Conseil Général (1990-1996)
 - 2122W2 : Rapport global et bilan des interventions financières du Conseil général dans le domaine de l'environnement (1992)
 - 2122W4 : Imputation 9129130713 (étude de réintroduction) et imputation 96116409 (programme nitrates et cotisation Envirhônealpes) (non daté)
 - 2122W13 : Communication environnementale du Conseil général jusqu'à fin 1991 (1990-1991)

- 2477W : Environnement-Conseil général (1990-1994)

- 3004W : Conseil Général, Direction générale adjointe aménagement, sous-direction des bâtiments départementaux, service construction (2000-2006) :
 - 3004W447 : Mise à disposition de l'association Coordination Rhône-Alpes de l'agriculture biologique (2000-2006)

- 3361W : Conseil Général, DGA ressources, Direction du développement économique, service développement rural (1990-2010) :
 - 3361W1 à 3 : Enseignement agricole : présentation des lycées agricoles, formations dispensées, correspondances (1990-2010)
 - 3361W4 : Chambre d'agriculture, rapports de session, bibliographie (2007)
 - 3361W6 : Bioconvirum 2012 : étude, rapports (2012)
 - 3361W7 : Groupe Bio : compte-rendu de réunions (2001-2010)
 - 3361W8 : Printemps Bio, organisation : budget, communication, correspondances (2006-2007)
 - 3361W9 : Bio en fête, organisation : budget, communication, correspondances (2007-2009)

Ministère de l'agriculture :

- 3111W : Direction départementale des territoires, siège de Valence, pôle finances et moyens (1994-2010) :
 - 3111W119 à 127 : Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole : dossiers de demande de subvention (1994-2010)
- 3120W : Direction départementale des territoires, siège de Valence, pôle finances et moyens (2000-2008) :
 - 3120W1 à 204 : Direction départementale des territoires, siège de Valence, Pôle finances et moyens : Contrats territoriaux d'exploitation (CTE) (1994-2009)
- 3122W : Direction départementale des territoires, siège de Valence, pôle finance et moyens (1994-2007) :
 - 3122W1 à 264 : Direction départementale des territoires, siège de Valence, Pôle finances et moyens : dossiers du FEOGA objectif 2 (1994-2008)
 - 3122W157 : Expérimentation « site pilote d'agriculture durable », action de vente directe (2005-2006)
- 2848W : DDAF (1945-2005) :
 - 2848W321 à 324 : Situation agricoles du département : rapports mensuels (1975-1986)
 - 2848W368 à 370 : Pratiques culturelles (non daté)

Ministère du travail :

- 3088W : Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (1987-2007)
 - 3088W106 : Coordination Rhône-Alpes de l'agriculture biologique (Die) à Drôme Insertion (Montélimar) (1998-2006)

Archives d'acteurs de l'agriculture biologique

Agence Bio : Chiffres de la production biologique depuis 2005 (<http://www.agencebio.org/les-editions-des-chiffres-cles>)

Agribiodrôme : 82 numéros de la revue *Agribiodrôme Infos/AplusB* publiés entre 1989 et 2010

Livres

FONDATION ALPES CONTRÔLES, *Vagabondage bio en Drôme*, Annecy, Fondation Alpes Contrôles, 2015, 386 p.

Quelques plaidoyers d'agriculteurs bios :

- POCHON André, *Les champs du possible. Plaidoyer pour une agriculture durable*, Paris, Syros, 1998, 239 p.
- RABHI Pierre, *L'agroécologie : une éthique de vie. Entretien avec Jacques Caplat*, Arles, Actes Sud, 2015, 74 p.

Table des annexes

Annexe 1 : Liste des acteurs de l'agriculture biologique dans la Drôme	135
Annexe 2 : Liste des présidents d'Agribiodrôme entre 1988 et 2010	140
Annexe 3 : Nombre de publications d' <i>AplusB</i> par année entre 1989 et 2010	141

Annexe 1 : Liste des acteurs de l'agriculture biologique dans la Drôme

Ici sont présentés rapidement les principaux acteurs de l'agriculture biologique qui ont agité dans la Drôme. Cette liste a été créée à partir de la revue *AplusB* d'Agribiodrôme, mais nous avons conservé que les structures qui nous semblent les plus intéressantes.

Abattoir du Diois : Créé en 1960, certifié bio en 2006

ADAB : Association pour le développement de l'AB dans l'Ain, Isère, Savoie, Haute Savoie, créée en 1984

AFD : Association des fermiers Diois, créée en 1994 pour développer la vente directe de viande en circuit court

AFSSA : Agence française de sécurité sanitaire des aliments, créée en 1999

AFIP : Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales, créée en 1980

Agence Bio : Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique, créée en 2001

Agribio Ardèche : créée en 1992

Agribiodrôme : créée en 1987

Alliance PEC Rhône-Alpes : Alliance Paysans Écologistes Consommateurs, créée en 1991 pour fédérer et coordonner les associations de défense de l'environnement, d'éducation populaire et de consommateurs qui s'opposaient aux dérives du GATT

Alternative bio 2009 : Association pour créer une marque bio française, créée en 2009

AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne, créée en 1985 aux États-Unis, arrive en 2001 en France

ARDAB : Association des producteurs bio du Rhône et de la Loire, créée en 1986

ARDEAR Rhône-Alpes : Réseau de paysans qui participe, aux côtés de la Confédération paysanne, à la mise en place d'alternatives pour une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement, créée en 1985

Au plus près : Magasin de produits du terroir à La Laupie, créée en 2005

AVCPFRA : Association des points de vente collectifs de produits des fermes en Rhône-Alpes

Bioconsom'acteurs : Coopérative de consommateurs, créée en 2007

Biocoop : Magasin de produits biologiques, créé à la fin des années 1970

Bioconvergence : Réseau de structure de bio en Rhône-Alpes, créé en 2000

Biolait : Ramasseur de lait bio, créé en 1994

Biovallée : Projet de développement durable dans la Drôme, créé en 2002

CAF : Coordination nationale de l'agriculture biologique française

CAP BIO : Association qui regroupe les 5 céréaliers bios qui sont les plus importants en Drôme, créée en 1998

Chambre de l'agriculture drômoise : créée en 1924

CEMAGREF : Travaille sur la recherche environnementale à travers la question de l'eau, de la gestion des risques environnementaux, des technologies vertes et de l'aménagement durable du territoire ; créée en 1981

CINAB : Comité interprofessionnel national de l'agriculture biologique, crée en 1980

CIVAM agrobiologique : Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural spécialisé en bio, crée dans les années 1980

CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole) : Die, Carpentras, Nyons, du Valentin à Bourg-lès-Valence (créée vers 1955-1956 par le ministère de l'Agriculture), Pradel en Ardèche

CNAB : Commission nationale de l'agriculture biologique, créée en 1984

COFRAC : Chargé de délivrer les accréditations aux organismes intervenant dans l'évaluation de la conformité en France, créée en 1994

Collines bio : Association de producteurs et de consommateurs dans la Drôme des Collines basée sur la commercialisation, créée en 2010

COMCI AB.DA : Commission mixte de contrôle et d'information en agriculture biologique en Drôme-Ardèche, créée en 1991

Commission nationale en charge de l'organisation et du développement de l'agriculture biologique : Créée en 1981

Communauté de communes : Pays de Romans (ex : Contrat de rivière), Diois,...

Coopérative d'approvisionnement de Die : Devient bio vers les années 1990

Coordination professionnelle de l'agriculture biologique et de la biodynamie française : Créée en 1992

CORABIO : Coordination de l'agrobiologie en Rhône-Alpes, créée en 1994

Court Circuit : Point de vente collectif local de Chabeuil, créée en 2009

Covibiau : Coopérative de production de viande biologique, créée en 1993

DAVD : District d'aménagement du Val de Drôme, créée en 1987

Département de la Drôme

District de développement du Diois

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, créée en 1945

Fermes expérimentales : Mévouillon, Étoile-sur-Rhône

FNAB : Fédération nationale d'agriculture biologique, créée en 1978

FRAPNA : Fédération Rhône Alpes de protection de la nature, créée en 1966

GAB : Groupement d'agriculteurs bio

GDAB : Groupement de développement de l'agriculture biologique

GRAB : Groupe de recherche en agriculture biologique

Groupement d'intérêt public bio : Créé en 1999 pour définir les orientations nationales du développement et mettre en place des actions de communications

IFOAM : Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique, créée en 1972

INAO : Institut national de l'origine et de la qualité, créée en 1935

IOAS : Organisation internationale de services d'accréditation des organismes certificateurs, créée en 1997

IRAAB : Institut de recherche en agriculture biologique, créée en 1979, Devient IRABE en 2006 (Institut de recherche en agriculture biologique pour l'Europe))

ISARA-CEREF : Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes créée en 1968 ; CEREF : Centre de recherche et d'étude, créée en 1979)

ITAB : Institut technique pour l'agriculture biologique, créée en 1982

INRA : Institut national de la recherche agronomique, créée en 1946

Kokopelli : Association qui se consacre à la protection de la biodiversité alimentaire, à la production de semences issues de l'agroécologie et au soutien des communautés paysannes les plus pauvres, créée en 1999

Les compagnons de la terre : Pépinière d'installation agricole et fermière à Eurre, créée en 2006

La Luciole : Groupement d'achat de produits biologique sur le Pays de Bourdeaux, créée en 1998

MFR (Maison familiale rurale, formation agricole) : Anneyron (créée en 1941), Divajeu (créée en 1959), Moirans (créée dans les années 1960)

Ministères : de l'agriculture, l'environnement, de l'économie et des finances

Mouvement de culture biodynamique : à Colmar, créée en 1975

ONAB : Observatoire national de l'agriculture biologique, financé par le Ministère de l'agriculture et l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture

Organismes certification et contrôle :

- COMAC : Commissions mixtes d'agrément et de contrôle, internationale, créées en 1972
- ULASE : À Lorient, devient organisme de certification en 2002
- Aclave
- Agrocert : Créé en 1986
- Qualité-France : Bio depuis 1994, créée en 1947
- ACAB futur ECOCERT : Association des conseillers indépendants en agriculture biologique, créée en 1978

Organisme gestionnaires de cahier des charges dans la Drôme :

- Nature & Progrès : Association de consommateurs/agriculteurs/artisans transformateurs, créée en 1964
- UNIA : Union nationale interprofessionnelle de l'agriculture biologique
- FESA : Fédération Européenne des Syndicats d'Agrobiologistes, international, créée en 1966
- Demeter : Créé en 1927 en Allemagne

- Syndicat SIMPLES : Dans les Cévennes, créée en 1982
- Bioplampac
- Biofranc
- Terre avenir
- ABF : Agriculture biologique française

Mention de transition (respectent le cahier des charges en AB mais autorise en dérogation l'usage d'un nombre restreint et précis de produits de synthèse envers les ravageurs et maladies problématiques) :

- ANOG : Collectif pour une culture en harmonie avec la nature des fruits, des légumes et des produits des champs, créée en 1962 en Allemagne
- Orgafruit

Pépins, paille et noyaux : CUMA Bio dans les Baronnies, créée en 2009

Producteurs

Pronatura : Spécialiste dans la vente de fruits et légumes bio, créée en 1987

Réseau de fermes de démonstrations de la Drôme et de Rhône-Alpes : Créée en 2002 par Corabio

Restaurations collectives qui proposent des produits bios

Rhône-Alpes

SABD : Syndicat d'agriculture biodynamique Rhône-Alpes Sud

Sanoflore : à Gigors-et-Lozeron, spécialisée dans les PPAM bios depuis 1972, Laboratoire créée en 1982 donc fait des cosmétiques bios

SARL Agrobiodrôme : Pour l'exportation des produits biologique, à Loriol, créée en 1994

Section Bio : Instance nationale où s'élabore la réglementation, un des organes de la Commission nationale de Certificats et labels

Stations expérimentales :

- SEFRA : Station expérimentale fruitière de Rhône-Alpes, à Etoile-sur-Rhône, créée en 1990
- SENURA : Station expérimentation nucicole Rhône-Alpes, créée en 1993
- SERAIL : Station d'expérimentation Rhône-Alpes information légumes, à Brindas, créée en 1984

SETRAB : Syndicat européen des transformateurs et distributeurs de produits de l'agriculture biologique

Société Gourmetex : à Portes-Lès-Valence

Syndicats agricoles : Coordination rurale (créée en 1992) ; Confédération paysanne (créée en 1987) ; FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, créée en 1946)

Terre Vivante : Centre écologique qui fait des démonstrations de techniques respectueuses de l'environnement et accueille le public, et maison d'édition en Isère ; créée en 1994

Un Plus Bio : Association nationale qui accompagne les actions « Manger Bio » en facilitant la mise en relation entre les acteurs ; créée en 2002

Union bio du Sud-est : Créée en 2008 par le rapprochement de Terres Dioises et Coopérative Alpes Sud pour fédérer les coopératives céréalières, dédiée à l'agriculture biologique

Union Européenne

UNITRAB : Union nationale interprofessionnelle des transformateurs et distributeurs de produits de l'agriculture biologique, reconnue par l'État en 1984

URAPAHA : Union pour la recherche et l'application des pratiques agrobiodynamiques et homéopathiques en agriculture

VALIAA : Laboratoire dépendant du Valentin accessible aux agriculteurs

Villes de la Drôme : Valence, Die, Crest,...

VIVEA : Formation agricole pour adulte, créée en 2001

Annexe 2 : Liste des présidents d'Agribiodrôme entre 1988 et 2010

Ce tableau présente les différents présidents/porte-paroles qui se sont succédés au sein d'Agribiodrôme entre 1988 et 2010. Ce résultat a été obtenu grâce au numéro 100 de la revue *AplusB*.

Années	Président/Porte Parole
1988-1989	Guy Courssage
1990-1991	André Bucher
1992-1997	Jean Margerie
1998-2000	Sjoerd Wartena
2001-2003	Patrice Marie
2004-2005	David Peymorte
2006-2008	François Caune
2009-2010	Serge Krier François Sausse Olivier Scholsser

Annexe 3 : Nombre de publications d'*AplusB* par année entre 1989 et 2010

Ce tableau présente le nombre de numéros d'*AplusB* paru chaque année entre 1989 et 2010. Cela permet de voir que la revue se stabilise à partir de 2001 alors que durant les années précédentes, le nombre de numéros est très fluctuant selon la période.

Année	Nombre de numéros
1989	1
1990	8
1991	5
1992	10
1993	6
1994	2
1995	2
1996	1
1997	1
1998	2
1999	6
2000	2
2001	4
2002	4
2003	4
2004	4
2005	3
2006	3
2007	4
2008	4
2009	3
2010	4

Table des illustrations

Figure 1 : Carte représentant les territoires de la Drôme	8
Figure 2 : Logo européen de l'agriculture biologique	9
Figure 3 : Logo français de l'agriculture biologique	10
Figure 4 : <i>Agribiodrôme Infos</i> , n°33, novembre-décembre 1996, p.3.....	96
Figure 5 : <i>Agribiodrôme Infos</i> , n°23, février 1993, p.1.....	96
Figure 6: <i>Agribiodrôme Infos</i> , n°33, novembre-décembre 1996 p.1.....	97
Figure 7 : <i>AplusB</i> , n°36, mars 1998, p.1	106
Figure 8 : <i>AplusB</i> , n°55, 2ème trimestre 2003, p.18	114
Figure 9 : <i>AplusB</i> , n°46, décembre 2000-janvier 2001, p.7	115
Figure 10 : <i>AplusB</i> , n°73, avril 2008, p.1	119
Figure 11 : <i>AplusB</i> , n°75, novembre 2008, p.1	119

Bibliographie

Agriculture biologique

BACQUÉ Philippe (dir.), *La Bio, entre business et projet de société*, Contre-Feux/Agone, 2012, 432 p.

BARRÈS Danielle [et al.], *Une éthique de la pratique agricole. Agriculteurs biologiques du Nord-Drôme*, Grenoble Grignon Paris, INRA, 1985, 113 p.

BELON Stéphane [et al.], *L'agriculture biologique et l'INRA, vers un programme de recherche*, Rapport interne INRA, INRA Éditions, 2000, 25p.

BOUCHER Jean, *Précis de culture biologique : méthode Lemaire-Boucher*, Angers, Éditions Agriculture et Vie, 1969, 281 p.

CADIOU Pierre, LEFEBVRE André, MATHIEU GAUDROT Françoise [et al.], *L'agriculture biologique en France, écologie ou mythologie*, Grenoble, Presse universitaire de Grenoble, 1975, 179 p.

CAPILLON Alain, « Agriculture durable faut-il repenser les systèmes de culture ? », in : *Demeter, économies et stratégies agricoles*, Demeter, 2006, pp. 57-168

CALAME M., *L'agriculture biologique, un retour au Moyen Âge ?*, in *La Bergerie 1995-2000, Philosophie et bilan d'activité*, Edition Charles Léopold Mayer/FPH, 155p.

DE SILGUY Catherine, *L'agriculture biologique : des techniques efficaces et non polluantes*, Mens, Terre Vivante Éditions, 1995, 186 p.

DE SAINT HENIS A., *Guide pratique de culture biologique*, Angers, Edition Agriculture et Vie, 1972, 287 p.

FONDATION ALPES CONTRÔLES, *Vagabondage bio en Drôme*, Annecy, Fondation Alpes Contrôles, 2015, 386 p.

FUKUOKA Masanobu, *La révolution d'un seul brin de paille. Une introduction à l'agriculture sauvage*, Guy Trédaniel Éditeur, 2005 (1975 au Japon), 202 p.

GASSON André, *Le Développement agricole durable. Fondements théoriques et éclairage bas-normand*, thèse de doctorat de géographie, Université de Caen, 2003, 630 p.

GUIHENEUF Yves, *Les paysans verts : de l'agriculture à l'environnement, expériences innovantes en région méditerranéenne*, Paris, Syros, 1994, 196 p.

LE PAPE Yves, « L'agriculture biologique, une alternative ? », in : *Économie rurale*, n°128, 1978, pp. 29-31

LE PAPE Yves, [et al.], « Une nouvelle approche de l'agriculture biologique », in : *Économie rurale*, n°142, 1981. p. 39

MERCIER Élisabeth (dir.), *L'agriculture biologique, chiffres clés, édition 2009*, Montreuil-sous-Bois, Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique, 2009, 218 p.

MESSERSCHMITT Henri, *Encyclopédie permanente d'agriculture biologique*, Paris, Éditions Debard, 1970, 600 p.

PRIEUR Michel (dir.), *L'agriculture biologique, une agriculture durable ?*, Actes du séminaire de droit comparé et communautaire, Limoges, 4 et 5 octobre 1994 (textes actualisés en 1995), PULIM, 1996, 362 p.

POUDOU Stanislas, *Trajectoires d'exploitations en agriculture biologique dans le département de la Drôme « Retour vers le futur »*, Lille, Mémoire de fin d'étude de l'ISA, 2009, 94 p.

STEINER Rudolph, *Le cours aux agriculteurs*, Montesson, Edition Novalis [Nouvelle édition], 2003, 256 p.

SOLANA Pascale, *La bio, de la terre à l'assiette*, Sang de la Terre/Bornemann, Paris, 1999, 253 p.

SOPER John David, *Pour comprendre le cours aux agriculteurs de Rudolph Steiner*, Paris, Le courrier du Livre, 1980, 165 p.

TORDO Guy, *L'agrobiologie face à l'agrochimie*, Cannes, Éditions de l'École Freinet, avril 1973, 36 p.

VIEL Jean-Marie, *L'agriculture biologique : une réponse ?*, Éditions Entente, Paris, 1979, 96 p.

VIEL Jean-Marie, *L'agriculture biologique en France*, Thèse, Paris I, IEDES, Paris, 1978, 289 p.

Dictionnaires

ALARY Pierre, BAZILE Didier, BERLAND Sophie [et al.], *Nourrir les Hommes*, Neuilly, Atlande, 2009, 765 p.

Histoire de l'agriculture

ALARY Éric, *L'Histoire des paysans français*, Paris, Perrin, 2016, p.376

AUBERTOT Jean-Noël et BARBIER Jean-Marc [et al.], *Pesticides, agriculture et environnement. Réduire l'utilisation des pesticides et en limiter les impacts environnementaux*, Rapport d'expertise scientifique collective INRA et Cemagref, 2007, 120 p.

CAMBOURNAC Tiphaine, [et al.], *L'environnement et la politique agricole commune*, mémoire, Supagro Montpellier, Montpellier, décembre 2013, 13 p.

CLUB DÉMÉTER, *Déméter 94/95. Économie et stratégie agricoles*, Paris, Armand Colin, 1994, 216 p.

DAGOGNET François, *Des révolutions vertes : histoire et principe de l'agronomie*, Paris, Hermann, 1973, 182 p.

DUMONT René et DE RAVIGNAN François, *Nouveaux voyages dans les campagnes françaises*, Paris, Seuil, 1977, 317 p.

DUPIN Éric, *Les défricheurs. Voyages dans la France qui innove vraiment*, Paris, La découverte, 2016, 278 p.

GERVAIS Michel, SERVOLIN Claude et WEIL Jean, *Une France sans paysans*, Paris, Édition du Seuil, 1965, 127 p.

INSEE, *L'agriculture : nouveaux défis*, Paris, INSEE, 2007, 307 p.

LAURENTIN Emmanuel, *La France et ses paysans*, Montrouge, Bayard, 2012, 219 p.

LE CARO Yvon, MADELINE Philippe, PIERRE Geneviève (dir.), *Agriculteurs et territoires. Entre productivisme et exigences territoriales*, Rennes, Presse universitaire de Rennes, 2007, 268 p.

MAYAUD Jean-Luc, *Gens de l'agriculture, la France rurale 1940-2005*, Paris, Éditions du Chêne, 2005, 311 p.

NEESER Philippe, *40 ans d'histoire agricole. Tome 1 : Les occasions perdues (1955-1981)*, Paris, Éditions France agricole, 1998, 415 p.

NEESER Philippe, *40 ans d'histoire agricole. Tome 2 : Réformes et mondialisation inévitables (1981-1993)*, Paris, Éditions France agricole, 1998, 415 p.

NEVEU André, *Les grandes heures de l'agriculture mondiale : espoirs, succès et menaces*, Paris, L'Harmattan, 2005, 203 p.

PAPY François, « L'agriculture et l'environnement : éléments de réflexion », in : *Bulletin technique d'information*, n°8, mai 1992, pp. 2-12

ROUVIÈRE Catherine, *Retourner à la terre. L'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 500 p.

TROTIGNON Élisabeth, *Campagnes anciennes, campagnes nouvelles : un certain regard sur l'évolution de la campagne française*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2006, 290 p.

Histoire de l'agriculture biologique

BESSON Yvan, *Les fondateurs de l'agriculture biologique : Albert Howard, Rudolf Steiner, Maria & Han Müller, Hans Peter Rusch, Masanobu Fukuoka*, Paris, Éditions Sang de la Terre, 2011, 775 p.

JOLLAND Michel, *Un demi-siècle d'agriculture biologique dans le département de la Drôme, Des pionniers des années 1960 au concept Tech&bio des années 2010*, Septembre 2015

PIRIOU Solenne, *L'institutionnalisation de l'agriculture biologique*, Thèse, École nationale supérieure agronomique, Rennes, 2002, 462 p.

POLO Marion et VEYRON Marc, *L'agriculture biologique dans la Drôme. Évolution depuis 10 ans. Problèmes techniques des agriculteurs*, Lyon, ISARA et Grenoble INRA-IREP, 1982, 2 volumes (100 p. et 100 p.)

Histoire de la Drôme

SAUGER Alain, *La Drôme, les drômois et leur département (1790-1990)*, Pont-Saint-Esprit, La Mirandole, 1995, 317 p.

Histoire de l'écologie

KALAORA B., BERLAN M., « L'écologisation de l'agriculture française », *Sociologia ruralis*, vol XXXII, n°1, 1992

MÉLARD François (dir.), *Écologisation : Objets et concepts intermédiaires*, Bruxelles, Peter Lang, 2008, 214 p.

Histoire de l'environnement

ALPHANDÉRY Paul, *Les campagnes françaises de l'agriculture à l'environnement (1945-2000) : politiques publiques, dynamiques sociales et enjeux territoriaux*, Paris, Thèse, Institut d'études politiques, 2001, 2 volumes, 465 p.

BONNEUIL Christophe, PESSIS Céline et TOPÇU Sezin (éd.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013, 309 p.

CARSON Rachel Louis, *Silent Spring*, Boston, Houghton Mifflin, 1962, 287 p.

JOLLIVET Marcel, *Modélisation de l'environnement : entre nature et sociétés*, Versailles, Quae, 2009, 224 p.

MCNEIL John R., *Du nouveau sous le soleil : une histoire de l'environnement mondial au XXème siècle*, traduit de l'anglais par Philippe Beaugrand, Seyssel, Champ Vallon, 2010, 525 p.

PEIXOTO Odile, *Les Français et l'environnement*, Éditions de l'environnement, 1993

Histoire rurale

BLANCARD Stéphane, DÉTANG-DESSANDRE Cécile, RENAHY Nicolas (coord.), *Campagnes contemporaines. Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Versailles, Quae, 2016, 161 p.

BODIGUEL Maryvonne, *Le rural en question*, Paris, L'Harmattan, 1986, 183 p.

DUBY Georges et WALLON Armand, *Histoire de la France rurale de 1914 à nos jours*, Paris, Seuil, 1992, 755 p.

GAVIGNAUD-FONTAINE Geneviève, *La révolution rurale dans la France contemporaine. XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1996, 224 p.

HAMMAN Philippe (dir.), *Ruralité, nature et environnement. Entre savoirs et imaginaire*, Toulouse, Édition Érès, 2017, 526 p.

HOUÉE Paul, *Les étapes du développement rural. La révolution contemporaine (1950-1970)*, tome II, Paris, Éditions économie et humanisme, Les éditions ouvrières, 1972, 295p.

HOUEE Paul, *Les politiques de développement rural. Des années de croissance au temps d'incertitude*, Paris, INRA : Economica, 1996, 321 p.

JOLLIVET Marcel, « Écologie et monde rural, ou le monde rural à l'heure de l'environnement », p. 35-43 in MENDRAS Henri (dir.), *L'Agriculture dans le monde rural de demain à nouveaux enjeux, droit nouveau/ss*, Bordeaux, Ecole Nationale de la Magistrature, 1986, 160 p.

JOLLIVET Marcel (dir.), *Vers un rural postindustriel. Rural et environnement dans huit pays européens*, Paris, l'Harmattan, 1997, 371 p.

MATHIEU Nicole et JOLLIVET Marcel (dir.), *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1989, 352 p.

PAPY François, MATHIEU Nicole et FERAULT Christian, *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes*, Versailles, Quae, 2012, 191 p.

Historiographie

BONNEUIL Christophe et MAYAUD Jean-Luc (dir.), *Sciences, chercheurs et agricultures - Pour une histoire de la recherche agronomique*, Paris, Quae, 2008, 304 p.

BOUDJAABA Fabrice, « Les inflexions récentes de l'histoire économique et sociale des campagnes françaises à l'époque moderne », in : *Obradoiro de Historia Moderna*, n° 21, pp 55-75, 2012

GARCIA GONZALEZ Francisco, « L'histoire rurale de l'Espagne moderne. De l'influence de l'historiographie française à l'internationalisation », *Histoire & Sociétés Rurales*, 2010/1 (Vol. 33), p. 117-158

JACQUART Jean, « L'histoire rurale en France : les grandes étapes historiographiques », *Histoire et Sociétés Rurales*, 3, 1er semestre 1995, p. 19-48

LOCHER Fabien et QUENET Grégory, « L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 56-4, no. 4, 2009, pp. 7-38

MASSARD-GUILBAUD Geneviève, « France », *Environment & History*, 10-4, 2004, p. 513-514

QUENET Grégory, *Qu'est ce que l'histoire environnementale ? L'environnement a une histoire*, Champ Vallon, 2014, 303 p.

Lois en lien avec l'agriculture biologique

En Europe :

« Règlement CEE n°2092/91 du conseil du 24 juin 1991 concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires », *Journal officiel de la Communauté économique européenne*, 22 juillet 1991

« Règlement (CE) n°1804/1999 du Conseil du 19 juillet 1999 modifiant, pour y inclure les productions animales, le règlement (CEE) concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires », *Journal officiel de l'Union européenne*, 24 août 1999

« Règlement (CE) n° 1788/2001 de la Commission du 7 septembre 2001 portant modalités d'application des dispositions relatives au certificat de contrôle pour les importations en provenance de pays tiers en vertu de l'article 11 du règlement (CEE) n° 2092/91 du Conseil concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires », *Journal officiel de l'Union européenne*, 13 septembre 2001

« Règlement (CE) n°834/2007 du Conseil du 28 juin 2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le règlement (CEE) n°2092/91 », *Journal officiel de l'Union européenne*, 20 juillet 2007, [en ligne], consulté le 23/05/18, url : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:32007R0834>

« Règlement (UE) n°271/2010 de la Commission du 24 mars 2010 modifiant le règlement (CE) n°889/2008 portant modalités d'application du règlement (CE) n°834/2007 du Conseil en ce qui concerne le logo de production biologique de l'Union européenne », *Journal officiel de l'Union européenne*, 31 mars 2010

En France :

« Loi n°80-502 du 4 juillet 1980 d'orientation agricole », *Journal officiel de la République française*, 5 juillet 1980

« Décret n°81-227 du 10 mars 1981 relatif à l'homologation des cahiers des charges définissant les conditions de production de l'agriculture n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse », *Journal Officiel de la République française*, 11 mars 1981

« Loi n° 88-1202 du 30 décembre 1988 relative à l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social », *Journal officiel de la République française*, 31 décembre 1988

« Loi n°99-574 du 9 juillet 1999 d'orientation agricole », *Journal officiel de la République Française*, 10 juillet 1999

Autres lois

En Europe :

« Directive 2001/18/CE du parlement européen et du conseil du 12 mars 2001 relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement et

abrogeant la directive 90/220/CEE du Conseil », *Journal officiel des Communautés européennes*, 17/04/2001, 39 p.

En France :

« Loi n°2001-153 du 19 février 2001 tendant à conférer à la lutte contre l'effet de serre et à la prévention des risques liés au réchauffement climatique, la qualité de priorité nationale et portant création d'un Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique en France métropolitaine et dans les départements et territoire d'Outre-mer », *Journal officiel de la République Française*, 20 février 2001

« Loi n°2001-420 du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques », *Journal officiel de la République française*, 16 mai 2001

« Loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (1) », *Journal Officiel de la République française*, 5 août 2009

Plaidoyer pour une agriculture alternative

AUBERT Claude, *L'agriculture biologique, une agriculture pour la santé et l'épanouissement de l'homme*, Le courrier du livre, Paris, 1970, 253 p.

GARROUSTE Laurent, LYONNAIS Laurence, MITRALIAS Roxanne (coord.), *Pistes pour une agriculture écologique et sociale*, Paris, Syllepse, 2014, 142 p.

GRIFFON Michel, *Pour des agricultures écologiquement intensives*, La Tour d'Aigues, l'Aube, 2010, 144 p.

PLASSARD François, *La vie rurale, enjeu écologique et de société. Propositions altermondialistes*, Barret-surMéouge, Yves Michel, 2003, 141 p.

TARDIEU Vincent, *Vive l'agro-révolution française*, Paris, Belin, 2012, 454 p.

TRASSARD Maryline, *Tant qu'il y aura des coquelicots. Voyage en agriculture*, La Tour-d'Aigues, Edition de l'Aube, 2004, 221 p.

Sitographie :

Sites internet d'acteurs de l'agriculture biologique

Abiodoc : <http://www.abiodoc.com/biobase-base-donnees-documentaire-specialisee-agriculture-biologique>

Agence Bio : <http://www.agencebio.org>

Biovallée : <http://www.biovallee.fr>

Centre d'éco/étho recherche et éducation : <http://www.eco-etho-recherche.com/fr/pages/notre-histoire.html>

Corabio : <http://www.auvergnerhonealpes.bio>

FNAB : <http://www.fnab.org>

Lycée agricole du Valentin : <http://epl.valentin.educagri.fr>

Salon Tech&Bio : <http://www.tech-n-bio.com>

Sanoflore : <https://www.sanoflore.fr/marque/Qui-sommes-nous/a223.aspx>

Sites internet de publications scientifiques

Cairn : <https://www.cairn.info>

Histoire et Sociétés rurales : <http://www.histoire-et-societes-rurales.org>

Persée : <https://www.persee.fr>

Autre site internet

INA : <http://www.ina.fr>

Sigles et abréviations utilisés

AD26 : Archives départementales de la Drôme
ADAB : Association pour le développement de l'agriculture en Savoie, Haute-Savoie, Isère, Ain
ARDAB : Association des producteurs biologiques du Rhône et de la Loire
ATTAC : Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne
CAD : Contrat d'agriculture durable
CDAD : Comité de développement agricole du Diois
CEE : Communauté économique européenne
CNLC : Commission nationale des labels et des certifications de produits agricoles et alimentaires
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
CTE : Contrats territoriaux d'exploitation
DAETE : Direction de l'Agriculture, de l'Eau, du Tourisme et de l'Environnement
DAVD : District d'aménagement du Val de Drôme
DDAF : Direction départementale de l'Agriculture et des Forêts
DDE : Direction départementale de l'équipement
DDT : Direction départementale des territoires
EPLEFPA : Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole
FAFEA : Fonds d'assurance formation des exploitants agricoles et des membres associés des exploitations agricoles
FAO : *Food and agriculture organization of the United Nations* ou en français, ONNUA : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEOGA : Fonds européens d'orientation et de garantie agricole
FNAB : Fédération nationale d'agriculture biologique
FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
FRAB AuRA : Fédération régionale de l'agriculture biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes
FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la nature
GAB07 : Groupement d'agriculteurs biologique de l'Ardèche
GRAB : Groupe de recherche en arboriculture biologique
INPACT : Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale
INRA : Institut national de la recherche agronomique
ITAB : Institut technique de l'agriculture biologique
MJC : Maison des jeunes et de la culture
OGM : Organismes génétiquement modifiés
ONAB : Observatoire national de l'agriculture biologique
ONIC : Office interprofessionnel des céréales
OP : Organisation de producteurs
PAC : Politique agricole commune
PPAM : Plantes à parfum aromatiques et médicinales
PARC : Programme d'actions régionales concertées
PIDA : Programme intégré de développement agricole
SA : Société anonyme
SARL : Société à responsabilité limitée
SICA : Société d'intérêt collectif agricole
TAB : Techniques alternatives et biologiques

Glossaire

Agriculture biologique ou agrobiologie : D'après le dictionnaire *Nourrir les Hommes*³⁹², cette agriculture « à pour spécificité de s'interdire l'usage d'engrais et de pesticides de synthèse, ainsi que d'OGM. Pour maintenir la fertilité des sols et assurer la protection des cultures, l'agriculture biologique mise sur les engrais organiques, la rotation des cultures, le sarclage mécanique et la lutte biologique ».

D'après l'IFOAM, « l'agriculture biologique est un système de production qui maintient et améliore la santé des sols, des écosystèmes et des personnes. Elle s'appuie sur des processus écologiques, la biodiversité et des cycles adaptés aux conditions locales, plutôt que sur l'utilisation d'intrants ayant des effets indésirables. L'agriculture biologique allie tradition, innovation et science au bénéfice de l'environnement commun et promeut des relations justes et une bonne qualité de vie pour tous ceux qui y sont impliqués ».

Agriculture conventionnelle : « Agriculture motomécanisée qui utilise de nombreux intrants (engrais chimiques, pesticides, aliments du bétail), pour une production maximale et des rendements élevés. En Europe de l'Ouest, elle se développe dans les années 1960, sous l'influence de la PAC, qui privilégie la productivité des exploitations. Bien que cette agriculture ait permis à l'Europe d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, elle a aussi entraîné une surproduction, des problèmes environnementaux et des pertes d'emplois agricoles »³⁹³.

Agriculture durable : « Agriculture dont les relations avec l'environnement sont redevables des principes du développement durable », c'est-à-dire, qu'elle doit correspondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs³⁹⁴.

Agriculture raisonnée : « Correspond à une modification des pratiques agricoles d'une exploitation (modification des techniques culturales, diminution des engrais et pesticides...), en alliant des objectifs environnementaux et économique »³⁹⁵.

³⁹² ALARY Pierre, BAZILE Didier, BERLAND Sophie [et al.], *Nourrir les Hommes*, Neuilly, Atlande, 2009, p. 141

³⁹³ *Ibid.*, p.213

³⁹⁴ CAPILLON Alain, « Agriculture durable : faut-il repenser les systèmes de culture ? », in : *Demeter, économies et stratégies agricoles*, numéro spécial, 2006, p.59

³⁹⁵ ALARY Pierre, BAZILE Didier, BERLAND Sophie [et al.], *Nourrir les Hommes*, op. cit., p.584

Agroécologie : Combinaison de techniques de culture respectant et utilisant l'activité biologique au sein du sol et du peuplement végétal et visant le double objectif de la production et du respect de l'environnement. Cet ensemble de techniques inclut le recours raisonné aux produits de traitement chimiques et aux engrais minéraux. Le raisonnement de ces pratiques tient compte de l'état biologique du système sol-plante-atmosphère et des possibilités de régulation en son sein³⁹⁶.

Agroforesterie : Mélange d'arbres et de cultures, céréalières le plus souvent, sur la même parcelle qui imite les processus biophysiques naturels que l'on observe en milieu forestier³⁹⁷.

Biodynamie : Inventée par Rudolf Steiner. C'est un système d'agriculture biologique considéré comme le plus radical car il met en avant une philosophie de vie considérant la nature et la terre comme un organisme vivant lié au cosmos.

Homéopathie : Forme de médecine douce qui a pour principe fondateur d'administrer une petite quantité de substances minérales, végétales ou animales qui déclenchent chez le malade des symptômes similaires à ceux de la maladie soignée. Cela vise à stimuler ses défenses de l'organisme pour qu'il combatte lui-même sa maladie.

Intrant : D'après *Nourrir les Hommes*³⁹⁸, il désigne les produits chimiques apportés aux terres (engrais, pesticides, amendements, produits phytosanitaires). Au sens large, cela concerne aussi tous les produits achetés à l'extérieur de l'exploitation et nécessaires à son fonctionnement (semences, alimentations animales, carburant, équipement...).

Parasitisme : Relation biologique entre deux êtres vivants où le parasite (exemple : le ténia) tire profit d'un organisme hôte pour se nourrir, s'abriter ou se reproduire.

Permaculture : Inventée en 1978 par l'écologiste australien Bill Mollison et son élève David Holmgren. Ce terme est une contraction d'agriculture permanente qui s'appuie sur les processus naturels et le recyclage des matériaux pour produire des aliments d'une façon durable, économe et non polluante. Elle emprunte des techniques à toutes les agroécologies³⁹⁹.

³⁹⁶ CAPILLON Alain, « Agriculture durable : faut-il repenser les systèmes de culture ? », *op. cit.*

³⁹⁷ TARDIEU Vincent, *Vive l'agro-révolution française*, Paris, Belin, 2012, p. 430

³⁹⁸ ALARY Pierre, BAZILE Didier, BERLAND Sophie [et al.], *Nourrir les Hommes*, Neuilly, Atlande, 2009, p. 402

³⁹⁹ TARDIEU Vincent, *Vive l'agro-révolution française*, *op. cit.*, p.433

Table des matières

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat	4
Remerciements	5
Sommaire	6
Introduction	7
PARTIE I - L'ENGAGEMENT HISTORIQUE ENCORE TIMIDE POUR CETTE NOUVELLE AGRICULTURE	14
CHAPITRE 1 : LE RURAL ET L'HISTOIRE, UN ATTACHEMENT DÉVELOPPÉ DEPUIS LE MILIEU DU XIX ^E SIÈCLE	16
I. Le rural, un objet attirant dès le XIX ^e siècle	16
A) <u>L'histoire rurale « comme l'annexe d'une histoire événementielle »</u>	16
B) <u>Un intérêt grandissant après 1945</u>	18
L'influence de trois grands historiens	19
Fernand Braudel et la monographie	21
Synthétiser les études rurales	22
II. La Nouvelle Histoire, une diversification des études rurales	23
A) <u>Vers l'histoire des mentalités</u>	23
B) <u>« Pour n'être pas abandonnée, la ruralité n'était plus centrale »</u>	24
III. Rénover l'histoire rurale à partir des années 1990	25
A) <u>Un nouvel élan pour l'histoire rurale</u>	26
B) <u>Relier le passé au présent</u>	28
C) <u>Une ouverture vers l'international</u>	29
CHAPITRE 2 : FAIRE UNE ÉTUDE HISTORIQUE DE L'ENVIRONNEMENT	32
I. La naissance graduelle de l'histoire environnementale	32
A) <u>Les États-Unis, précurseurs de ce nouvel objet historique</u>	32
Les débuts de cette histoire	32
Des critiques pour changer l'histoire environnementale américaine	34
B) <u>Une légitimité tardive en France</u>	35
Les Annales, les références de l'histoire environnementale ?	35
La naissance des études environnementales françaises	37
La France, « l'un des territoires les plus actifs de l'histoire environnementale »	38
II. L'environnement et l'agriculture : un sujet encore sensible pour les historiens	39
A) <u>Une poignée d'historiens pour une histoire bientôt essentielle</u>	39
B) <u>L'Histoire mise en retrait au profit d'une multitude de disciplines</u>	40
CHAPITRE 3 : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, UN NOUVEL OBJET POUR L'HISTORIOGRAPHIE	43
I. Des débuts difficiles dans le travail historique français	43
A) <u>... causés par deux facteurs</u>	43
B) <u>Un seul historien pour une nouvelle histoire</u>	44
II. Des champs disciplinaires variés	45
A) <u>Un afflux de disciplines</u>	45
B) <u>Des publications en hausse</u>	46
III. Le cas de l'agriculture biologique dans la Drôme	47
CONCLUSION DE LA PARTIE	49
PARTIE II - UNE RECHERCHE BASÉE SUR UNE ÉTUDE DE TERRAIN	50
CHAPITRE 4 : DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ENCORE MAIGRES	52
I. Le Conseil départemental de la Drôme, seul fournisseur d'archives spécifiques à l'agrobiologie	52

A)	<u>Le Programme intégré de développement agricole Bio</u>	53
B)	<u>Les événements de l'agriculture biologique</u>	54
II.	Des prospections pour découvrir d'infimes archives sur le bio	56
A)	<u>Quelques informations auprès du Conseil départemental</u>	56
B)	<u>La DDAF, possible secours des recherches</u>	59
<u>CHAPITRE 5 : SORTIR DU CADRE DES ARCHIVES PUBLIQUES</u>		62
I.	Les structures nationales en agriculture biologique.....	62
A)	<u>L'Agence Bio, plateforme d'informations et de développement de l'agriculture biologique</u>	62
B)	<u>Devenir agriculteur biologique : les organismes de cahier des charges et les structures de contrôle et certification</u>	63
C)	<u>Accéder aux archives de la FNAB</u>	63
II.	L'importance des organisations locales.....	64
A)	<u>Les associations, premières militantes pour l'agrobiologie dans la Drôme : l'exemple d'Agribiodrôme</u> 64	
B)	<u>Gérer l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle dans un même lieu : la Chambre d'agriculture de la Drôme</u>	66
C)	<u>Corabio ou la coordination de l'agrobiologie en Rhône-Alpes</u>	67
<u>CHAPITRE 6 : INTERROGER LES ACTEURS SUR LE TERRAIN, UN OUTIL INDISPENSABLE POUR APPRÉHENDER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE</u>		70
I.	Participer à des rencontres agrobiologiques.....	70
A)	<u>Le Salon agricole Tech&Bio, un <i>melting-pot</i> d'acteurs</u>	70
B)	<u>Une multitude d'événements biologiques dans la Drôme</u>	71
II.	Connaitre les motivations des agriculteurs	73
A)	<u>Un premier pas dans les plaidoyers et les interviews enregistrés</u>	73
B)	<u>Rencontrer les agrobiologistes dans leurs fermes</u>	74
III.	Interroger les structures drômoises de diffusion de l'agriculture biologique.....	75
A)	<u>Les lycées agricoles comme support à l'agrobiologie</u>	75
B)	<u>Biovallée, « atteindre 50% des exploitations et des surfaces en agriculture biologique » dans la Vallée de la Drôme</u>	76
C)	<u>La recherche et la diffusion réunies dans les fermes expérimentales</u>	77
<u>CONCLUSION DE LA PARTIE</u>		80
PARTIE III - APLUSB, D'UN BULLETIN D'INFORMATION À UNE PUBLICATION ENGAGÉE		81
<u>CHAPITRE 7 : 1989-1997, UN DÉBUT DE STRUCTURATION POUR LA « FEUILLE DE CHOU » ET L'AGROBIOLOGIE DRÔMOISE</u>		84
I.	Une revue tournée vers les actions de son association.....	84
A)	<u>Les initiatives d'Agribiodrôme pour développer l'agriculture biologique</u>	85
	Créer une filière viande biologique dans la Drôme.....	85
	Améliorer la technique en agriculture biologique.....	86
	Agribiodrôme et la formation agrobiologique	87
B)	<u>Des relations nécessaires pour agrandir la famille agrobiologique</u>	88
	Se rapprocher d'institutions pour renforcer le poids de ses actions	88
	L'adhérent au centre des attentions d'Agribiodrôme.....	90
C)	<u>Le renfort d'Agribiodrôme dans la diffusion de l'agrobiologie</u>	92
	La coordination régionale de l'agriculture biologique.....	92
	Faire connaître l'agrobiologie drômoise à l'étranger	93
	Le bio en extension sur le territoire drômois	94
II.	1996-1997, un tournant progressif pour Agribiodrôme Infos	95
A)	<u>Le déplacement timide d'un bulletin d'information vers un journal d'opinion</u>	95
	Vers une mise en page journalistique	96
	L'arrivée de l'opinion dans Agribiodrôme Infos	96

B) <u>Un regard tourné vers l'extérieur</u>	98
Le PIDA Bio, « pour le développement de l'agriculture biologique en Rhône-Alpes »	99
Un intérêt plus prononcé pour l'actualité nationale et internationale.....	100
<u>CHAPITRE 8 : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE REPRÉSENTE UNE PLANCHE DE SALUT POUR L'HUMANITÉ</u>	
<u>TOUTE ENTIÈRE</u>	104
I. De fortes oppositions vers un assouplissement des paroles ?.....	104
A) <u>Défendre le « principe bio » face à l'impulsion de l'agrobiologie</u>	105
La naissance d'AplusB	105
Encourager « l'esprit biologique ».....	107
B) <u>L'agriculture biologique est « un espoir dans la crise à répétition de l'agriculture actuelle »</u>	110
Un contexte de bouleversements pour l'agrobiologie.....	110
... qui attire de nombreuses critiques.....	113
L'agriculture biologique comme bienfaitrice de l'agriculture française	116
C) <u>Un retour modéré vers un journal d'information</u>	117
Un format changeant.....	118
...vers un journal d'actualité ?.....	120
« Dans un contexte de crise [...] l'agriculture biologique connaît pourtant la croissance »	121
II. Les sujets essentiels d'Agribiodrôme dans le département entre 1998 et 2010	123
A) <u>« Manger Bio », le projet d'envergure pour Agribiodrôme</u>	123
B) <u>AplusB aux couleurs de la lutte contre les OGM</u>	125
<u>CONCLUSION DE LA PARTIE</u>	129
Conclusion générale	130
Sources	132
Table des annexes.....	134
Table des illustrations.....	142
Bibliographie.....	143
Sigles et abréviations utilisés.....	151
Glossaire.....	152
Table des matières	154

RÉSUMÉ

Considérés comme fous, les agriculteurs biologiques connaissent depuis leur reconnaissance officielle, en 1980, un statut particulier qui fait d'eux le nouvel espoir pour l'agriculture française en mal depuis plusieurs années. Alors que de nombreuses disciplines étudient l'agriculture biologique, l'Histoire est très en retrait et seul un historien s'est attaché à débiter cette nouvelle recherche mélangeant à la fois l'histoire rurale et l'histoire environnementale. Cependant, cette étude connaît des difficultés puisque les archives publiques sont encore en faible nombre à cause de la marginalité de cette pratique et de sa reconnaissance tardive. Dans ces conditions, il est indispensable de consulter les archives des acteurs de l'agrobiologie mais surtout de mêler la recherche à une étude de terrain approfondie. Pour montrer que l'Histoire peut s'investir dans cette analyse, ce mémoire s'intéresse aux moyens de diffusion de cette pratique, entre 1980 et 2010, en direction des agriculteurs dans le département de la Drôme, premier département bio de France en nombre de producteurs depuis des années. Plus spécifiquement, ce travail examine la revue de l'association Agribiodrôme, *AplusB*, qui connaît des transformations durant cette période. Alors qu'elle répond aux fonctions de la revue interne, en présentant les actions de l'association, elle se tourne peu à peu vers un journal d'opinion où l'actualité de l'agriculture biologique se mêle à des articles de critique.

SUMMARY

Considered crazy in the past, organic farmers have, since their official recognition in 1980, a special status that put them as the new hope of French agriculture, which encountered some troubles in the last few years. While many disciplines study the organic agriculture, History is still skeptical, and only one historian took the challenge to start researches, mixing rural history and environmental history. However, this study encounters difficulties since the public archives are still weak due to the marginality, and late recognition of this exercise. Therefore, it is essential to use the archives of the main characters of organic agriculture, but above all, it is essential to blend research with a thorough field study. To show that History can commit to this analysis, this thesis points out the means of disseminating the information of this profession, between 1980 and 2010, to the organic farmers based in Drôme, leading organic department in France for years, by the numbers of farmers and producers. More precisely, this thesis studies the magazine *AplusB*, of the organization Agribiodrôme, which evolved during this period of time. Basically being an internal paper, introducing the organization's actions, it slowly turns into a journal of opinion, where news from organic agriculture and critical reviews blend together.

MOTS CLÉS : Agriculture biologique, Drôme, Agribiodrôme, *AplusB*, historiographie, sources
KEY WORDS : Organic agriculture, Drôme, Agribiodrôme, *AplusB*, historiography, sources

« Un avenir imaginé par les partisans drômois de l'agriculture biologique ? », MORFIN Sarah, 27 mai 2018, caricature réalisée à partir de calques